

Claude BURIDANT,
professeur émérite à l'Université de Strasbourg

L'INTERJECTION EN FRANÇAIS :
ESQUISSE D'UNE ÉTUDE DIACHRONIQUE

Résumé

Après avoir dessiné le statut de l'interjection, les paramètres fondamentaux pouvant la définir, en orchestrant les travaux consacrés au sujet, on étudiera ses emplois et son fonctionnement en français médiéval à partir d'un large corpus, pour tenter de dégager les lignes de force de son évolution et esquisser une comparaison avec d'autres langues romanes.

1. Statut de l'interjection.

Traiter de l'interjection, de son fonctionnement, de son évolution en français pour esquisser une comparaison avec d'autres langues romanes exige d'abord une mise au point définitionnelle aussi complète que possible cernant ses caractères spécifiques. Quels sont les traits définitoires de l'interjection, quel peut être son statut dans le système linguistique ?

Il faut distinguer d'abord l'interjection au sens large et au sens restreint:

- Au sens large, l'interjection peut être rangée, selon la rhétorique classique et ses prolongements médiévaux, parmi les figures d'adresse et ses ornements. Elle peut ainsi se confondre avec l'apostrophe, comme le signale L. Arbusow, en recensant ce type de figures : "Von der Interiectio (Ausruf, auch Zwischensatz, auch Parenthesis)... oder der Exclamatio der antiken Theorie... ist die Apostrophe nicht zu unterscheiden und wird daher von den ma. Poetiken mit ihr oft identifiziert" (ARBUSOW 1963, 48). Plus loin, associée à l'Ekphrasis - Ekphrasis. Exclamatio (Ausruf). Interiectio (Zwischenruf) - elle est définie comme un mode d'intervention du poète : "Interiectio ex parte poetae. Vox poetae. Teilnehmende Intervention des Autors in Form eines Zwischenrufes als Äußerung der Anteilnahme an den geschilderten Vorgängen" (ARBUSOW 1963, 50). Définition assortie d'un large éventail d'exemples.

- Au sens restreint, l'interjection est proprement une partie du discours, qui peut entrer dans l'interjection au sens large, mais elle a toujours constitué un sujet très controversé car son statut linguistique a toujours posé des problèmes : depuis l'Antiquité, les grammairiens se demandent si elle fait partie du discours, si elle est une partie du discours ou si elle constitue une classe grammaticale indépendante. Les Grecs font de l'interjection une sous-classe à l'intérieur de la catégorie des adverbes, comme le fait Apollonius Dyscolus, en l'appelant *epijectemata*, proprement "cri lancé vers", d'où "interjection" (De adv., p. 537, 10), *ta scetliastika* "la plainte" et *euastika* "expression du cri des Bacchantes" (De adv., p. 531, 16) (SKREZECKA 1853, 4). Ce sont les Romains qui commencent à la considérer comme une partie du discours : le premier grammairien à faire de l'interjection une partie du discours autonome est Remmius Palaemon, qui en donne la définition suivante : "Interjectiones sunt, quae nihil dicibile habent, significant tamen adfectum animi" (STEINHAL 1891, 218). Sous le terme de *particula interjecta*, le mot apparaît chez Varron. Il mentionne des morphèmes qui génèrent une forte émotion. Leur interruption interrompt le discours et en supprimant souvent une partie de la phrase, elles en détruisent la structure normale. Et Varron emploie les termes *interiectio* et *interiecta* pour décrire cette façon particulière de faire apparaître une forte émotion :

Cette façon inhabituelle de s'exprimer, encore qu'elle ne soit pas interposition mais suppression de mots, nous lui donnons son nom (c'est-à-dire nous l'appelons interjection) à cause de l'émotion qui vient s'interposer (HOLTZ 1994, 85)

Holtz traduit les termes employés chez Varron par “interposition” et “s’interposer”. Selon lui, ils correspondent bien à l’idée d’une irruption de l’émotion qui s’impose au discours régulier. En les choisissant, il croit aussi remonter à l’étymologie du mot interjection :

Dans *interiacer*, *interiectio* se rencontrent deux notions : celle d’une interruption de l’ordre de l’énoncé, dont le déroulement normal est perturbé /inter/; l’idée qu’ajoute le verbe *iacer* (*iacio*) est que cette interruption est brusque et inopinée, comme l’irruption d’un corps étranger, sous le coup de l’émotion; soit donc un cri qui est à lui seul comme la concentré de l’énoncé tout entier, soit une perturbation syntaxique violente, qui peut se traduire par la suppression d’une partie de l’énoncé. Le terme *interiecta* est repris dans la définition usuelle qu’en donnent les grammairiens latins. (HOLTZ 1994, 85)

Ainsi chez Donat et Priscien : le second rappelle que les Grecs (Apollonius Dyscole, Denis de Thrace) rangent l’interjection sous l’adverbe, mais comme elle peut avoir la signification d’un verbe, il en fait une partie du discours autonome; l’interjection n’exige pas d’union syntaxique avec une autre partie de la phrase, et elle peut donc être définie comme une partie du discours qui signifie un état de l’âme : “*romanorum artium scriptores separatim hanc partem ab adverbis accipere, quia videtur affectum habere in se verbi et plenam motus animi significationem, etiamsi non addatur verbum, demonstrare*” (*Institutionum Grammaticorum Libri XVIII, XV, 40*). Donat en fait la huitième partie du discours, en la substituant à l’article dans la liste héritée de Denis de Thrace : “*interiectio... est pars orationis significans mentis adjectum voce incondita*” (*Ars minor*). Ce faisant, il assigne à l’interjection un seul accident, la *significatio*, qui crée différents types d’interjection pour exprimer les différentes émotions, comme la joie, la peur, l’admiration, etc.. L’interjection figure en tant que telle dans ses continuateurs médiévaux et ses traductions françaises. Ainsi dans la version la plus développée des traductions de l’*Ars minor* :

“Qu’est interjection ? C’est une partie d’oraison qui segnefie entalement de pensee o voiz nient parfaitement demoustree. Quantes choses eschient a l’interjection? Une. Quele ? Signification tant seulement. La signification de l’interjection quantes especes a ele ? Quatre. Queles ? Les unes signefient leesce si comme evax, Dieus aide, les autres doulour si comme heu, las, les autres admiration si comme pape, quel merveille, les autres poour comme pour si comme actat, hareu. O quantes cases se construit l’interjection ? O III. O le nominatif si comme proth dolor, o le datif si comme ve tibi, o l’accusatif si comme heu me. Unde versus : ‘Proth rectum petit, heu quartum, tertium petit ve’” (COLOMBO TIMELLI 1996, 179).

L’autonomie de l’interjection n’est cependant pas acquise une fois pour toutes : dans les théories médiévales, l’interjection est subordonnée, le plus souvent, à la catégorie des prépositions ou encore des adverbes : une grammaire du XIIe siècle continue à classer les interjections sous l’adverbe en définissant le terme lui-même non pas parce qu’il est “interjeté” entre les mots, mais parce qu’il se situe au milieu, entre l’esprit et la voix (FERVILLE 1886, 198, cité par M.-L. DEMONET 1992, 298)¹. Les Modistes retiennent sans doute la définition de Priscien et de Donat, et Michel de Marbaix reproduit la définition de Donat presque mot pour mot : “*interiectio est pars orationis significans mentis affectum voce incondita*” (THUROT, 197). Cependant, dans l’attentive étude qu’il leur consacre, G.-L. Bursil-Hall note un retour, chez eux, à la conception d’une étroite union avec le verbe : “The Modistae mark, however, a retrograde step from Donatus and Priscian - at least Martin of Dacia and Thomas of Erfurt do, by insisting on the intimate relationship between verb and interjection. It has already been stated that one of the reasons for the Greek including the interjection as a sub-class of the adverb was its relationship with the verb; Priscian freed the interjection from a such restricted function on the formal grounds of syntactic freedom, but in the Middle Ages we find grammarians such as Martin of Dacia and Thomas of Erfurt insisting once more on its close association with the verb². Thomas defined the interjection as a *pars orationis* which signifies by means of the mode of determining

1 “*nam menti et voci medians interjacet ipsa. / Cum mens precedat, et cum vox ipsa sequatur, / Quae media inseritur, injectiva vocatur*”. D’après l’éditeur, note M.-L. Demonet, “ce texte est un mélange de Priscien, du Doctrinal d’Alexandre de Villedieu et du Graecismus d’Everart de Béthune.”

2 Martin de Dace : “*modis significandi essentialis generalis interiectionis est modus adiacentis alteri, significans per modum fieri, afficientis subiectum in quo est ille actus.*”

something, i. e. verb or participle by representing an attitude or change of mind³ ; he justifies this by recourse to Donatus's definition of the interjection⁴, but it seems much more likely that he was led to stress its affiliation to the verb as a result of the argument, that 'every sentence must have a verb'. Siger has been accused of conservatism, of being too faithful to his classical models, but in the case of the interjection he has provided us with a definition which is much more satisfactory, if we can accept any semantic definition of a grammatical category as satisfactory - at least he has not stepped out of character, and so we find that, as in the other indeclinable partes, his general mode postulates the syntactic function with the interjection shares with the other indeclinables, and his specific mode becomes the defini-of the particular pars. We can say of the interjection that its general mode functions by means of the *modus disponentis* and that it fulfils its specific function by means of the *modus specificus*, i. e. by signifying by means of the mode of affecting the mind⁵ ; therefore, as Siger points out⁶ , the interjection signifies a concept of the mind because speech cannot express what has not first been conceived by the mind - but it does not do this by determining the verb or participle in particular." (BURSIL-HALL 1971, 283-284).

Cela dit, il faut situer, chez les Modistes, l'interjection selon les paramètres du *modus significandi essentialis* et du *modus specialissimus*.

- *modus essentialis* : "Siger, as in all the other partes orationis, divides the essential mode into general and specific - the general mode signifies by means of the mode of disposition and the specific mode signifies, i. e. functions syntactically, as postulated in the general mode, by means of the mode affecting the mind⁷. Siger's specific mode is normally the equivalent to Thomas's *modus generalissimus* in the indeclinables, but it has been suggested that in the interjection there is a divergence of opinion, and Thomas defines his *modus generalissimus* as the mode of determining the verb or participle and representing different states of mind⁸; the mind is affected by different emotions, e. g. sorrow, fear, joy, etc., and the interjections serve to express these different states of mind."

- *modus specialissimus* : Donat, rappelons-le assigne un seul accident à l'interjection, i. e. la signification, à partir duquel il établit les différents types qu'elle peut prendre. " In the other indeclinables Thomas has used Donatus's accidents as the source of his subaltern modes, which were the general types of the pars in question to be refined into the different types by means of the *modi specialissimi*. In the interjection, however, Thomas dispenses with the subaltern modes, and divides the *modus generalissimus* directly into four *modi specialissimi*, which constitute four different types of interjectio ; once more, Thomas falls back on a purely semantic analysis of the Latin interjection, rather than develop the theory of the interjection (if this is indeed possible) as a feature of general grammar, and little is, therefore, to be achieved by a detailed analysis of Thomas's *modi specialissimi*. There are four *modi specialissimi*, which represent four types of interjection, all of which signify by means of the mode of determining the verb or participle, and each expresses a different state of mind⁹ , i. e. sorrow, e.g. 'heu'; joy, e. g. 'evax'; admiration, e.g. 'papae'; and 'fear', e.g. 'deeh'. All of these are derived from the same property as Donatus's accident of *significatio*, and the *significatio* of the interjection becomes a special mode of determining the verb or participle by representing some special state of mind." (BURSIL-HALL 1971, 285).

3 *Grammatica Speculativa*, 181 : "interiectio est pars orationis significans per modum determinantis alterum quod est verbum vel participium, affectus vel motus animae repraesentans."

4 *Grammatica Speculativa*, 181 : "hoc voluit Donatus significare, cum dixit quod 'interiectio est pars orationis significans mentis affectum voce incognita', id est, conceptum mentis sub voce non deliberata, sed quasi abrupte prolata".

5 Siger de Courtrai , *Summa Modorum Significandi*, 152 : "generalis est significare per modum disponentis... specialis est significare per modum afficientis animam."

6 *Summa Modorum Significandi*, 152 : "licet interjectio significet mentis conceptum quia nihil est per vocem significatum nisi prius fuerit conceptus ab intellectu, tamen illum conceptum significat interiectio per modum afficientis animam."

7 *Summa Modorum Significandi*, 152 : "specialis est significare per modum afficientis animam".

8 *Grammatica Speculativa*, 181 : "modus significandi essentialis generalissimus interiectionis est modus significandi per modum determinantis alterum, quod est verbum, vel participium, affectiones animi repraesentans."

9 *Grammatica Speculativa*, 182 : "primus est modus significandi interiectionis per modum determinantis alterum, motum doloris vel tristitiae in animam repraesentans... secundus modus est modus significandi per modum determinantis alterum, motum gaudii vel laetitiae in animam repraesentans... tertius modus est modus significandi per modum determinantis alterum, motum admirationis in anima repraesentans... quartus modus est modus significandi per modum determinantis alterum, motum terroris, vel metum repraesentans."

Cette ambiguïté de l'interjection - partie du discours autonome ou partie rattachée au verbe ou à l'adverbe - perdure donc tout au long du Moyen Age, avec les Modistes.

Mais dans l'approche de l'interjection, il faut encore prendre en compte la question de son origine et de son degré d'arbitraire, qui n'a cessé d'agiter ses analystes depuis l'Antiquité jusqu'à la Renaissance : dans un large aperçu synthétique, J. Pinborg suit son traitement dans l'Antiquité jusqu'à sa révision dans les commentaires de Pierre Hélié qui, au XIIe siècle, développent une réflexion intéressante prolongée à la Renaissance (PINBORG 1961) - où se pose de façon cruciale le problème des origines du langage - dont M.-L. Demonet reprend les principales articulations dans sa magistrale étude sur la nature et l'origine du langage à la Renaissance : "Chez les Stoïciens, l'interjection a la même motivation que le cri animal, et la liaison entre le cri et le sens se fait naturellement ; les noms créés dans ce cadre ont un sens intensionnel et extensionnel. Pour Epicure..., le passage du cri animal au langage humain est graduel pour aboutir à des mots, et non seulement à des noms; ces mots ne sont compris que par extension et l'émotionnel passe avant le cognitif. Mais pour Aristote, cette liaison est l'effet d'une convention ou d'un mimétisme accidentel qu'il comprend dans le cadre de la dynamique phrastique. Au Moyen Age, on s'accorde à penser que le cri est naturel pour tous, tout en admettant que les mots conventionnels ont été régis par l'adaptation aux propriétés? Chez Donat, l'interjection est une "vox incondita" ou encore "confusa" et le grammairien latin distingue les signes des affects, des signes des concepts ; l'interjection reste proche du cri animal dans la mesure où elle est l'expression directe de l'affect du sujet : ainsi, comme le souligne Pinborg, Donat n'est pas éloigné de la conception d'Epicure. Certaines interjections, pour Albert le Grand, pouvaient cependant être des signes des concepts, comme euge ("très bien"), ce que les Modistes avaient nié, en refusant, comme l'avaient fait les tradition grecque et augustinienne, de ranger l'interjection dans les parties du discours... Tentant un compromis, Pierre Hélié distingue trois sortes d'interjections : celles que l'on construit "ad placitum" comme "papae!" ("diantre!"); celles qui viennent naturellement comme "Ah!" et expriment des passions de l'âme; il en introduit une troisième, à la suite de la classification de Diomède parlant des sons "illitéraux" : une passion de l'âme rendue artificiellement par des phonèmes, comme le rire." (DEMONET 1992, 298-299).

Le statut de l'interjection devait se poser dès l'orée du XVIe siècle, tout comme le problème de son caractère naturel ou conventionnel, où l'on fait appel à diverses langues, au sein de la quête sur l'origine des langues. Comme le souligne L. Rosier, "la question de l'interjection/onomatopée est ainsi au coeur des préoccupations d'un siècle qui réfléchit à la constitution du langage à la Renaissance, entre convention, arbitraire et nature du signe linguistique, parce que la question des langues se pose dans un contexte religieux (la langue originelle), politique et psycholinguistique (ce sont les premiers mots, le babil du nourrisson qui se trouvent en première ligne des approches métaphoriques). Elle rencontre une tradition historique ancrée dans le Cratyle de Platon qui souhaite motiver le signe linguistique." (ROSIER 1997, 453).

Dans ses *Rudimenta Grammatices Latinae Linguae*, Lascaris en fait comme énoncé complet une "pars orationis indeclinabilis interjecta aliis partibus orationis ad exprimendos animi effectus", en notant qu'on peut la confondre avec l'adverbe, "ha ha ha" et "papae" exprimant l'admiration, "heu" la douleur, "ai" la crainte (Rappelé par DEMONET 1992, 299-300). Dans ses *De rudimentis Hebraicis* de 1506, Reuchlin traite les interjections directement après les conjonctions, mais ne les range pas sous l'adverbe. C'est la position de Palsgrave en 1530 dans son *Esclaircissement de la langue française*, qui distingue neuf parties du discours avec l'interjection. Au milieu du siècle, Münster range l'interjection dans la catégorie de l'adverbe et indique qu'elle signifie l'admiration et l'intensité : elle n'est qu'une modalité particulière de cette partie de l'énoncé" (ibid., 300). C'est toujours aux adverbes que la rattache Pierre de La Ramée dans sa *Grammaire* de 1572, en se référant aux Grecs : "Les interjections que l'on appelle, sont aussi adverbes : et ainsi les Grecs les ont mieulx comprises que les Latins : comme ai, ah, las, hélas, ô, si, ha, hau, he, ha, hahe, ho, hola, St, signe de silence. Rr pour engagner les chiens. Trr pour chasser les oyseaux." (LA RAMÉE 1572, 102)

Mais les remarques sur le caractère naturel ou conventionnel de l'interjection sont sans doute développées au mieux chez Sylvius, dont M.-L. Demonet dégage les lignes de force : "Sylvius consacre à l'interjection un développement qui réunit la tradition médiévale et les données succinctes des grammaires latines classiques :

“Le propre de l’interjection est de signifier l’affect de l’esprit, par un mot inconnu. Mais il y en a beaucoup qui sont communes à toutes les nations, parce qu’elles signifient souvent naturellement et non par imposition, come disent les dialecticiens, comme le ‘ah’ de celui qui abhorre ou s’oppose, [vient] de ‘aha’, de même que ‘vah’ de ‘vaha’ selon Priscien. Mais nous employons ‘aha’ quand nous prenons quelqu’un en flagrant délit, et aussi d’autres mots à la place de ‘atat’ (In linguam gallicam Isagoge, 159).”

L’auteur suit donc Priscien, comme il l’indique, en ramenant théoriquement toutes les interjections à une origine naturelle : mais il écrit une grammaire du français en établissant des parallèles avec le latin et ‘vaha’ n’est pas une interjection française. En admettant que les interjections soient naturelles, elles sont différemment distribuées selon les langues. La suite du texte donne d’autres exemples d’interjections proprement françaises : “‘au’ ou ‘aie’ signifie pour nous la douleur; ‘hélas’ la lamentation et la plainte; ‘hoé’, ‘O mon Dieu’ et ‘Jésus Marie’, l’admiration; ‘ouich’ rapidement prononcé, la chaleur; mais si on le profère d’une voix lente, il suggère pour nous le froid; ‘ah’ la tristesse et le chagrin.”¹⁰ Ces exemples montrent que la création linguistique autochtone s’étend aux interjections et surtout qu’elle peut dépasser la classe des “mots inconnus”, “mon Dieu” et “Jésus Marie” devenant des interjections alors que ce ne sont pas des mots fabriqués. Sylvius introduit de fait une quatrième catégorie, celle des mots de la langue utilisés comme interjections et détournés de leur sens usuel. Un exemple a contrario est fourni par des interjections comme l’invocation aux saints lors du massacre du clos de Seuillé : “Les uns cryoient : sainte Barbe! les aultres : Saint Georges! les aultres : Sainte Nytouche !, etc. (Gargantua, ch. XXV, 173); dans ce cas, il ne s’agit pas d’admiration : le contexte indique assez la signification dramatique à leur donner.” (DEMONET 1992, 300).

Les interjections ne sont pas exemptes de polysémie, comme le montre l’exemple de ‘ouich’ qui peut signifier le chaud et le froid, si l’on change le mode de prononciation : l’auteur ne dit pas si cette modulation est naturelle ou conventionnelle: on peut seulement remarquer que le mode de construction des interjections, si naturel qu’il soit, n’échappe pas aux transformations de sens. D’autre part, Sylvius ne donne pas d’autre exemple d’interjections communes à plusieurs nations que le “ah”. La “nature” pourrait se limiter à l’idiome d’un peuple, comme le propose une dernière sorte d’interjections :

“D’autres mots sont chez nous en nombre presque infini dans les chansons populaires, comme les lirumpha [?] ‘da, da’, et dans les ritournelles qu’ils appellent ‘averlos’ [= chansons de ribauds?], mots qui ne semblent pouvoir être justement rapportés à aucune partie [du discours], puisqu’ils ne signifient même pas quelque affect, mais ont seulement une valeur explétive, sauf si l’on dit qu’ils sont ajoutés pour le plaisir de la chanson, mais, en dehors de cela, sont superflus.”¹¹

Pierre Hélié avait ajouté aux interjections classiques le “hosannah” hébreu, l’un de ces “intraductibles” qui faisaient jaillir la louange à l’état pur. Dans les chansons populaires, Sylvius a noté un élément important, le plaisir autoréférentiel, qu’il semble ne pas vouloir considérer comme un affect. Certes, la ritournelle signifie de façon pure, mais aussi diverse, puisque les exemples en seraient infinis et la créativité linguistique du peuple s’exerce dans les chansons autant que celle de l’écrivain dans les textes littéraires. Les grammaires latines prenaient la plupart du temps leurs exemples d’interjections dans les comédies de Térence, et les grammaires du français ne pouvaient plus les reproduire sans trahir la langue; Sylvius démarque sa propre leçon de celle de Priscien. L’origine naturelle de l’interjection montre que l’on peut penser la Nature dans la langue autrement qu’en termes d’origine historique ou de matérialité de la prononciation ; le langage est ici créativité permanente, puisque le peuple invente à l’infini ses mots de la Nature. Chaque homme est élément d’un peuple et porte en lui le langage naturel.” (DEMONET 1992, 301).

L’interjection peut être aussi une manifestation du ‘cri primal’, comme l’indique déjà une grammaire du XIIe siècle : M.-L. Demonet rappelle ainsi que l’auteur anonyme d’une grammaire du XIIIe siècle propose de

10 Dolorem nobis significat aû seu aïe / Lamentationem et querelam, hélas. / Admirationem, hoé, o mon dieu, et Jesu maria / Calorem, ouïch celeriter pronunciatum : tarda autem voce si proferatur, frigus nobis insinuat. / Tristitiam et molestiam, ah.” (ibid., 159).

11 “Aliae voces nobis prope sunt infinitas in vulgi cantionibus, ut lirumpha [?] da, da, et in repositionibus quas vocant averlos, quae mihi nullam in partem recte videtur posse referri, cum ne affectum quidem significant, sed expleant tantummodo, nisi dicas, ad jucunditatem cantionis eas adjici, extra tamen otiosas esse.” (ibid.).

considérer l'interjection comme la première manifestation du cri primal émis à la naissance : "Beaucoup se demandent pourquoi on ne met pas l'interjection en premier / Car, quand un enfant naît, c'est elle qu'il émet d'abord, il crie et ou ha, en quelque nombre qu'ils naissent d'Eve." (FERVILLE 1886, in DEMONET 1992, 302). La question est largement traitée chez les théoriciens de la langue, dans deux directions principales, dégagées par M.-L. Demonet :

- l'interjection est une "clé de l'âme", ou plutôt de l'Idée, jouant le rôle d'intermédiaire entre l'âme et le langage articulé; elle n'est pas l'expression d'un concept tout en portant une signification. Et M.-L. Demonet examine à ce propos le rôle de l'interjection apparaissant chez le traducteur français du texte du Messie, quand l'enfant aphasique se met à parler : Hé, ne le tuez pas, au regard de l'espagnol : no lo mates. (DEMONET 1992, 522-524)

- l'interjection a un sens discursif, pouvant être lexicalement interprétée. "Selon Dante, déjà, le premier mot prononcé par Adam est le nom de Dieu, émis comme un cri de joie, "El", l'un des noms divins en hébreu; le poète italien rapproche cette expression, ce premier cri de l'homme adulte, du premier cri du nouveau-né :

"Car de même que depuis la prévarication du genre humain toute créature donne pour début à son langage le cri "ahi", il est de raison que celle qui fut faite avant la faute ait commencé par un cri de joie; et comme nulle joie n'est hors de Dieu, et que Dieu même est toute joie, il s'ensuit que le premier parlant, d'emblée avant nulle autre chose, s'écria Dieu." (De vulgari eloquentia, 557).

De cette interjection originelle on peut rapprocher l'interjection grecque "Io", sur laquelle Tory avait brodé une moralisation qui la liait à la vache de la mythologie, et à laquelle il attribuait (poétiquement) l'origine des lettres antiques. (Champfleury, f° 18r°) C'est encore l'interjection (ici avec le sens verbal de "vas-y"?) que l'on retrouve à la fin du Ve Livre, lorsque Panurge s'adonne à son dernier délire versifié :

"C'est moy le bon mary
Le bo des bons. Io Péan
Io Péan, Io Péan....

Ce mot d'allégresse était annoncé au début du poème par une transcription du rire bachique :

"Ha, ho, ho, je voiray bas culs..." (ibid.)

Aussi bien chez Tory que chez Messie ou Rabelais, l'interjection n'est compréhensible qu'en situation et en discours. Le cri primal, hors contexte, n'a pas d'existence. Même Adam s'adressait à un public, Dieu.

C'est aussi sur le sens discursif que Scaliger construit son analyse de l'interjection. La définition traditionnelle est d'abord passée au crible. Les grammairiens recentiores la donnaient comme une "voix" exprimant l'affection de l'âme par un son rude et confus¹². Cette description est fautive, dit Scaliger, car elle est commune à d'autres parties de l'énoncé; d'autres mots sont rudes, âpres, avec aspiration; elle n'est pas non plus "interjetée" car on peut la trouver postposée. Elle n'a rien de confus. Quant à l'expression directe des affects, elle est aussi contestée : "Ainsi Heu ne signifie pas la souffrance, mais est le signe de l'esprit qui souffre; comme dans les autres mots, l'interjection est à la limite du symptôme dans ce cas précis. L'essentiel pour Scaliger est de remarquer qu'elle exprime l'affect sans l'aide d'aucune autre partie du discours et sans flexion. Son origine est tout simplement naturelle : "L'essence de l'interjection et sa fin sont celles-ci : l'origine de beaucoup d'entre elles vient immédiatement de la nature elle-même : soumis à la crainte, nous prononçons le mot le plus ample possible, Hu" (ibid., CLXIV, 321). Autant d'affects, autant d'interjections, et l'auteur en fait un ornement du discours, notamment en poésie.¹³ Autosuffisante, elle peut être l'équivalent d'une oratio perfecta. Cependant, rien ne conduit Scaliger à penser que le langage a pu évoluer à partir d'interjections originelles.

12 Définition de Linacre, Scaliger, De causis..., L. X, ch. CLXII, 319 sqq.

13 Cf. aussi infra l'emploi de l'interjection dans Les Juifves de Robert Garnier.

Le discours donne aux simples cris le statut d'interjection ; au chapitre CLXIII, Scaliger précise que les cris humains ou animaux, comme "Cra, Uhu, Cucu, Be, Bau" ou encore "Au" ne sont à considérer que s'ils sont des jeux ou des figures poétiques. En revanche, peuvent devenir interjections d'autres parties du discours, comme les serments (321); elles peuvent dériver de noms, d'adverbes, de prépositions, mais ne peuvent dériver entre elles. Robert Estienne rend compte de l'interjection de manière semblable, quoique moins détaillée ; dans la grammaire de 1549, elle est une partie de l'énoncé qui "démontre l'affection de celui qui parle", représente divers affects par sa nature improvisée et sans cogitation (Grammaire francoyse, 1549, 102). Drosay ne mentionne que le cri, auquel il refuse la signification ainsi que la possibilité d'être transcrit, et Bibliander exclut l'interjection comme partie principale de l'énoncé (De ratione communi..., 136).

Meigret se distingue de l'ensemble des grammairiens en donnant l'interjection comme le signe d'un excès de passion - c'est la voix de la passion -, ce qui permet de relier cette notion grammaticale aux troubles de la parole :

"Et pourtant voyons nous que les enflambés de courroux, parlent brutalement, sans ordre et en paroles syncopées, pour la trop grande élévation d'esprits que la colère enflambée émeut dedans les veines : là où au contraire la passion mélancolique repousse d'une grande détresse, peur ou épouvantement les esprits : de sorte qu'à peine peut la langue former rien promptement, que quelque voix plaintive : comme hao, hay. Et si la passion quelquefois continue, nous usons de paroles selon que la véhémence commence à décliner, hélas, mon Dieu" ...¹⁴

Il note donc des degrés ainsi que des possibilités diverses d'expression selon l'intensité et la nature de la passion. Le rire est rendu par "ha ha ha he he"; mais certaines interjections peuvent servir à diverses passions, comme "ha", qui note la mélancolie, la colère ou la dérision. Robert Estienne avait aussi noté la polysémie. Le "O" peut signifier l'admiration ou l'appel (chez R. Estienne, il marque l'admiration ou la prière). Meigret ne manque pas de remarquer que certaines interjections sont spécifiques au français, comme précisément ce "hé" utilisé par le fils de Crésus (cf. supra), qui peut être signe d'appel, d'exhortation, de douleur, tout comme "ho". Scaliger traduisait la crainte en latin par "hu", et non "hé". Renonçant à toutes les énumérer, Meigret achève son chapitre comme il l'avait commencé, en les rapportant également à la Nature :

"Mais comme ces passions soient communes à toutes les nations, et que la seule nature les engendre sans aucun discours, il advient qu'elles sont presque toutes unes à tous peuples, et langues : tout ainsi que les soupirs, et plaintes, sans forme de parole." (ibid., 128)

..." Meigret veut tirer ses interjections du côté de l'expression naturelle, quitte à forcer quelque peu la réalité, et la justification peut être la suivante : les passions étant les mêmes pour tous, les interjections devraient être les mêmes aussi pour tous. Il en est d'elles comme du premier cri du nouveau-né comme du mot des enfants de Psammétic qui à travers le texte muet d'Hérodote a résonné dans les oreilles cornantes de tant de façons différentes. Ce mot primitif n'aurait jamais dû être traduit. En postulant l'intraductibilité et la naturalité, Meigret assimile l'interjection au soupir et franchit la barrière de l'arbitraire du signe linguistique, pour se placer désormais dans une perspective sémiotique ; toutefois l'interjection, même si elle se retrouve du côté des signes naturels et universels, signes second renvoyant à la douleur ou à la peur, ne remet pas en cause l'arbitraire des signes. Son mode d'inférence est seulement plus fort. Son statut sémiotique, démarqué des autres mots du discours, l'empêche cependant d'être un signe linguistique originel." (DEMONET 1992, 527)

Le problème de l'arbitraire de l'interjection est particulièrement aigu dès qu'on compare plusieurs langues. Traitant de l'interjection hébraïque, Wigand Happel la range dans la catégorie de la milah ou consignificatio, en insistant sur le caractère incertain de sa signification quand on la considère isolément ; suivant la tradition

14 M.-L. Demonet remarque en note : "Le système orthographique de Meigret ne permet pas de savoir si derrière "hay" il faut lire "hé" ou "aïe" ; mais la présence du h laisse penser que l'aspiration doit être conservée ; quant à la diphtongue "ao", elle devrait correspondre au son [o], mais Meigret assurait qu'il entendait deux sons distincts. (DEMONET 1992, 527)

grammaticale, il classe les interjections par contenus : expression de la joie, de la douleur, de la flatterie, auxquelles il rajoute l'exclamation (qui n'est certes pas un contenu). Il remarque qu'elles sont différentes en latin et en hébreu : le "O" exclamatif s'exprime par "ii" en hébreu. Pourtant, il ne va pas jusqu'à déclarer le caractère conventionnel des interjections. Dans sa *Grammatica linguae syriacae*, Masius a les mêmes réticences : la ratio de cette partie du discours est incertaine.

Le statut de l'interjection est aussi examiné dans les grammaires préoccupées de didactique au XVII^e siècle. Comme le rappelle A. Ramajo Caño à propos des premières grammaires espagnoles, les problèmes de définition proviennent de la nature même de l'interjection, puisque Jiménez Patón, à la suite de Sanctius, lui refusait le statut de partie du discours, en arguant d'une part que les interjections n'appartiennent à aucune langue en particulier, et d'autre part que les animaux émettent des sons qui se rapprochent des interjections humaines (RAMAJO CAÑO 1987 : 208). En rapportant ces propos dans le chapitre de sa thèse consacré à l'interjection dans les premières grammaires pratiques de l'espagnol, M.-H. Maux-Piovano indique que la catégorie y est généralement présente, par imitation de la grammaire latine, certains l'omettant cependant sans justification (MAUX-PIOVANO 2000, 160-161)¹⁵. Dans les autres ouvrages, elle est classée comme dernière partie du discours et considérée à l'imitation de Donat comme traduisant les émotions de l'âme (HOLTZ 1981, 602). Les différentes définitions restent très proches de cette idée, dont celle de C. Oudin : "Interjections sont un espece de dictions, qui expriment une altération de l'esprit, selon les accidens qui surviennent à la personne, signifiant joye ou plaisir, douleur, crainte, indignation ou admiration" (OUDIN 1607, 152).

Cependant, des grammairiens observent que l'interjection varie en fonction de la langue maternelle du locuteur : ainsi A. Charpentier souligne que l'expression de l'interjection varie en fonction de la langue maternelle du locuteur lorsqu'il compare les différentes façons de transcrire le rire dans les différentes langues¹⁶.

Les manuelistes étudiés par M.-H. Maux-Piovano, ne proposent en général que de courtes listes, quand ils ne se limitent pas à un ou deux exemples. Parmi eux, "Carpentier et Doujat tentent d'établir un classement en fonction de la valeur sémantique des différentes interjections, le second se contentant cependant de trois classes (joie, douleur, aversion). Dans les différentes listes, les manuelistes recueillent aussi bien des onomatopées correspondant à des cris (ah, ax, ox) ou à des bruits (tras, taratrapete, tan tan) que des groupes de mots appartenant à d'autres classes grammaticales mais qui ont été lexicalisés comme interjections (ah mi vida, o desdichado de mí, Dios me libre, valame la madre de Dios, etc...). Plus encore que pour les trois parties indéclinables précédentes, les manuelistes mettent l'interjection en rapport avec la situation de communication pour permettre aux élèves de les utiliser à bon escient. Le premier moyen pour y parvenir est comme auparavant l'équivalent français de l'interjection espagnole. Mais il arrive que des commentaires parfois très précis définissent le contexte d'utilisation, comme lorsque C. Dupuis explique ox, qu'il traduit par eh, eh en disant que c'est une "exclamation pour marquer que l'on se connoist trompé, & que l'on y prendra garde une autre fois". Cette contextualisation de l'emploi de l'interjection va même jusqu'à transformer quelques-uns des exemples donnés en véritables expressions idiomatiques..." (MAUX-PIOVANO 2000, 162).

La place paradoxale de l'interjection, tiraillée entre l'arbitraire du signe conventionnel et la ratio du signe naturel est toujours d'actualité dans les siècles qui suivent, comme le souligne encore L. Rosier, esquissant par coups de sonde, l'histoire des approches de ce monstre hybride qu'est l'interjection, la question de son statut jouant un grand rôle dans la discussion sur l'origine des langues au 18^e siècle.

Son autonomie tend à être reconnue : les grammairiens de Port-Royal, qui en font un mouvement de l'âme, se rendent compte de la particularité de ce groupe et en forment une sous-classe. Une place autonome leur est trouvée

¹⁵ Elle indique en note à cette occasion qu'à l'opposé de cette opinion, A. Ramajo Caño cite Destut de Tracy (XIX^e siècle) qui considérait que l'interjection est la proposition originale que les autres parties du discours visent à décomposer (RAMAJO CAÑO 1987, 209).

¹⁶ De celui qui rit hi hi hi, Grecs disent a a a ce que nous exprimons mieux par ha ha : toutefois ils disent aussi ha ha ha, ainsi qu'il se void en la Celestine, & pense qu'ils en usent quand ils veulent rire, comme l'on dit, à pleine gorge (Charpentier, f. 96 v.). rapporté par M.-H. Maux -Piovano (MAUX-PIOVANO 2000, 161, note 259)

dans la classification de Destut de Tracy d'après lequel elles forment à elles seules une classe complète (rappelé par M. SWIATKOWSKA, 52).

Beauzée illustre dans les dernières pages de sa Grammaire générale (1767) “tout le paradoxe d'une attitude qui consiste à maintenir l'interjection parmi les parties du discours sans pour autant pouvoir en dire grand-chose. Sa motivation était d'ordre théorique et philosophique, matérialiste pour tout dire : le primat doit être accordé à la nature. On retrouvait là, quoique décentré, l'enjeu qui, aux premiers temps de la tradition grammaticale grecque, opposa sur la question d'ailleurs connexe de l'onomatopée (littéralement : création de nom, souvent associée à l'interjection) les partisans du conventionnalisme et ceux du naturalisme.” (ROSIER 1995, 111)

Suit la définition de Beauzée, dont les points essentiels sont soulignés par L. Rosier :

“INTERJECTION

C'est dans l'ordre physique, la première des parties d'oraison. Les interjections sont inspirées par la nature. Chaque mouvement de l'âme a la sienne. C'est véritablement une partie d'oraison. C'en est une partie affective et les autres sont discursives.”¹⁷

“Beauzée conteste ensuite l'argument aristotélicien selon lequel les catégories doivent être d'institution arbitraire et non naturelle. “

Cependant, loin de construire une typologie linguistique de l'énonciation, Beauzée en reste là, note L. Rosier : “La conclusion est même rétrograde, car Beauzée ne prend pas conscience de ce qu'il a entrevu :

Il est difficile et vain de vouloir les diviser systématiquement par classes; (...) il n'est utile au grammairien de distinguer les espèces de mots que pour en spécifier ensuite plus nettement les usages : ainsi n'ayant rien à remarquer sur les usages des interjections, la distinction de leurs différences spécifiques est absolument inutile au but de la grammaire (fin du tome 1er).

Beauzée retombe finalement sur les positions traditionnelles, lesquelles se bornent à caractériser l'interjection comme mot invariable et radicalement autonome (déjà chez Scaliger, 1540).” (ROSIER 1995, 112)

Une polémique se développe aussi entre Herder et Condillac, rappelée par J. Trabant (TRABANT 1983, 69) : Condillac voit dans les “cris de la passion” les racines des langues. Selon Condillac, dans le commerce des hommes entre eux, les “cris des passions” qui sont d'abord des “signes naturels”, deviennent des “signes d'institution” (CONDILLAC 1746, 194). Herder considère au contraire comme impossible de parvenir à la langue à partir des “passions” et des interjections qui les expriment, le “cri des émotions”, la langue naissant au contraire de la situation spécifique à l'homme, i. e. la “réflexion”, qui s'enflamme, en créant la langue, au contact des objets du monde qui résonnent. Pour lui, les onomatopées naissant de la relation du moi au monde et non des “cris des passions” sont les véritables racines de la langue; ce sont elles seules qui constituent les sucres qui vivifient les racines de la langue (HERDER 1960, 6)

Les théories linguistiques qui se sont développées au XXe siècle ont-elles renouvelé l'approche de l'interjection? Son appartenance aux parties du discours est toujours l'objet de controverse, comme le résume M. Swiatkowska : l'interjection constitue une partie du discours chez Brøndal (BRÖNDAL 1948), V. de Groot (DE GROOT 1948), Jodkowski (JODKOWSKI 1971); on n'en parle pas du tout (JESPERSEN 1968, LEMARECHAL 1989); elle existe comme un groupe à part, mais n'a pas droit au nom de partie du discours (KURLOWICZ 1960); ou encore le linguiste, en créant une théorie, se rend compte qu'elle n'est pas suffisamment précise pour classer tous les mots de la langue.

L'exclusion de l'interjection hors du champ de la langue et de la syntaxe n'est pas exceptionnelle, et se retrouve dans des publications relativement récentes. La place de l'interjection dans le système de la langue ne pouvait pas ne pas se poser à Ferdinand de Saussure : regroupant sous l'interjection les exclamations et les onomatopées, il les considère comme étrangères à la langue (Cours de Linguistique Générale 3, 101). Cette exclusion

¹⁷ L'Hermès en fait aussi une “voix de la nature”.

de l'interjection du système linguistique se perpétue jusque dans des ouvrages de grammaire récents qui la négligent paresseusement. Dans sa Grammaire historique de la langue française, L. Kukenheim l'élimine ainsi d'emblée sous le couvert d'une maigre argumentation, la considérant comme une "expression brute", non intégrée dans la proposition, et ne consacre que quelques lignes à la place qu'elle peut occuper dans l'énoncé :

"L'étude de la syntaxe s'occupant de syntagmes et non pas de parties du discours, il semble inutile de parler de l'interjection, puisque celle-ci n'est pas en liaison avec d'autres mots : étant une expression brute, elle n'est pas intégrée dans la proposition; certains linguistes considèrent les interjections comme des 'mots-phrases'. Il faut noter d'autre part que, en ce qui concerne l'ordre des mots, la position que l'interjection occupe dans l'ensemble de l'énoncé n'est pas libre : il y en a qui ne s'emploient qu'au début (Oh - à propos - o là là! bien sûr - eh bien - bon - j'y pense - bonjour - zut!), d'autres ne se trouvent qu'à la fin de l'énoncé (n'est-ce pas ? - au revoir), d'autres encore peuvent être utilisées aussi bien au début qu'à la fin et même au milieu de la proposition (voyons - tu sais - parbleu - idiot! - oui - non)." (KUKENHEIM 1968, 8)

Ces remarques élémentaires touchent la fonction syntaxique des interjections, sur laquelle d'autres linguistes ont depuis attiré l'attention.

"A défaut d'être bannie de la grammaire du français, l'interjection peut n'y être qu'un fourre-tout hétéroclite : jusqu'à nos jours, nombre de grammaires s'accordent pour traiter l'interjection d'amorphe et de protéiforme, d'irrégularité à tous égards et d'imprévisible", souligne ainsi A. Vassileva (VASSILEVA 1998, 53), et elle en donne pour exemple celui de la grammaire de C. Baylon et P. Fabre : "A partir de la constatation que 'l'interjection ne correspond à aucune forme régulière du lexique", les auteurs se contentent de mentionner que l'interjection "c'est une onomatopée : Chut! ; c'est un cri : Aïe ! ; un adjectif : Tout doux ! ; un adverbe : Comment ! ; un syntagme nominal : Bonté divine ! ; un syntagme verbal : Allons ! et même une phrase : Va comme je te pousse !" (BAYLON et FABRE 1978, 190). L'inventaire laisse à désirer tant au point de vue des formes interjectionnelles qu'au point de vue de la précision terminologique." (VASSILEVA 1998b, 53)

L'émergence d'une approche théorique de l'énonciation devait permettre en principe de redéfinir l'interjection sur de nouvelles bases : "le primat accordé au plan locutoire (Damourette et Pichon) semblait préfigurer une catégorisation régie par les pôles de l'interlocution et les modalités énonciatives" (ROSIER 1995, 112). Mais, toujours selon L. Rosier, les résultats furent décevants, à commencer par Damourette et Pichon, "rangeant dans cette essence logique tous les vocables nominaux situés sur le plan locutoire" (417) : "Si la prise en considération du plan locutoire comme base semblait un pas dans la voie d'une différenciation des modalités de l'"agir communicationnel" (Habermas), la généralisation du phénomène à tout nom employé seul (sans considération du plan locutoire ou situation d'énonciation!) nous ramène à la caractérisation tautologique de l'interjection latine : le nom (mais l'adjectif ou le participe?) peut dès lors être le prédicat assertif d'un thème extra linguistique contextuel.

Enfin selon I. Rosier, la linguistique de l'énonciation qui se reconstitue dans les années soixante en France n'étudie pas davantage l'interjection." (ROSIER 1995, 113). Cette opinion, comme on le verra, est à nuancer.

Plusieurs caractères fondamentaux de l'interjection sont cependant dégagés par C. Bally :

- Cas-limite des catégories lexicales, elles constituent des mots-phrases de la langue, au regard des mots-phrases de la parole : "Les interjections (abstraction faite des bruits purement imitatifs excluant toute communication de pensée), constituent un cas-limite des catégories lexicales. D'une part, en effet, elles expriment des notions virtuelles de nature verbale : patatras ! rend l'idée d'une chute, gare ! celle d'un avertissement, ouf ! désigne le soulagement, etc. En revanche, les interjections ne sont employées que sous la forme de monorèmes revêtus d'intonations qui confirment leur caractère de phrases : Ouif ! = "Je suis soulagé", Patatras ! = "Quelque chose est tombé", Gare ! = "Faites attention". De plus, alors que les mots-phrases de la parole, p; ex. La pluie ! Un avion ! peuvent toujours reprendre leur fonction de mots proprement dits ("La pluie tombe", "Voici un avion"), les interjections ne peuvent devenir des mots que par transposition : un patatras = "une chute", crier gare = "avertir", etc. Autrement dit, ce sont des mots-phrases de la langue." (BALLY 1965, 114, § 177) . Et plus loin, distinguant encore entre onomatopée et interjection : "Sans doute, une interjection est en marge de la langue quand elle est la reproduction pure et simple d'un réflexe ou d'un bruit, lorsque, par exemple, on dit tic tac, tic tac, pour imiter le bruit

d'une pendule. Mais une interjection appartient à la langue dès qu'elle a la valeur d'une phrase : "Vos mains sont sales; pouah !" (pouah ! = "cela me dégoûte") : "Je vise : pif paf , et voilà mon lièvre par terre" (pif paf = "deux coups partent"). Dans ces cas, les interjections sont des phrases à un membre comme toutes les autres." (BALLY 1965, 129, § 200).

Et Bally de souligner à nouveau le rapport liant l'interjection au verbe : "Notons le parallélisme qui existe entre l'interjection et le verbe : ce dernier aussi n'apparaît que sous sa forme actuelle, à l'intérieur d'une phrase, ou même, dans certains cas, il équivaut à une phrase (Tu marches, Sortez !, etc.); de même que l'interjection, il a ses formes transposées (infinitif, participe, noms d'action). Ces deux caractères communs nous montrent l'affinité des deux types (verbe et interjection)." (ibid.)

- Elles sont "une forme curieuse de la combinaison des "mots" et du "chant". Ces formes affectives du langage ont bien des articulations pour support, mais cette base est étroite et d'autant moins considérable que le sentiment est intense, au point parfois que l'orchestration est tout, les sons presque rien. On constatera une gradation de ce genre dans : Qu'est-ce que vous me dites là ! - Pas possible ! - Ah ! bah ! - Oh !, toutes ces exclamations qui signifient à peu près : "Comme je suis étonné (de ce que vous me dites, ou encore : de ce que je vois, etc.)". Le cas le plus frappant est celui où les mots n'ont plus par eux-mêmes aucun sens, ou auraient un sens absurde sans la mélodie, comme : Allons donc ! = "Je n'en crois rien"; Diable ! = "Voilà qui est embarrassant", etc. cf. Pas possible !" (BALLY 1965, 42, § 40). Et Bally de noter ailleurs que les interjections perdent précisément leur intonation en s'hypostasiant (ibid., 132, 204).

- Elles présentent trois valeurs fondamentales :

- exclamations , exprimant des émotions et de volitions, et qui sont de nature modale (Eh eh ! = "Voilà qui est assez curieux"; Chut ! = "Taisez-vous!")

On observera cependant, avec M. Swiatkowska, qui examine brièvement leurs rapports, que l'exclamation et l'interjection ne se recourent pas : seules certaines interjections sont exclamatives. (SWIATKOWSKA 2000, 38-41)

- onomatopées, descriptives et peignant des événements, des situations, et qui sont dictales (Boum ! = " Une explosion vient de se produire"; Patatras ! = "Quelque chose est tombé").

- signaux donnant des indications, à la fonction déictique, exprimant des rapports et rappelant les ligaments grammaticaux (Pst ! Holà ! = "C'est à vous que je m'adresse"). Dans ce dernier type, les interjections ont la même fonction que le vocatif dans le langage familier, et le remplacent surtout quand on ne connaît pas le nom de la personne à laquelle on s'adresse. (ibid., § 59).

Cette fonction déictique est sans doute un élément fondamental de l'interjection, souligné par Karcevski. (KARCEVSKI 1941).

Tesnière en fait, comme Bally, l'équivalent d'une phrase condensée : "[Une interjection comme aïe] suffit à exprimer la douleur et constitue ainsi par elle-même l'équivalent s'une phrase entière. Certaines interjections arrivent même à exprimer des états d'âme et d'esprit si nuancées et si complexes qu'elles disent à elles seules plus qu'une phrase." Cependant, dans ses *Éléments de syntaxe structurale*, il en fait un élément autonome n'intéressant pas la syntaxe : "dépourvus de structure interne, privés de tout fonctionnement grammatical, les mots-phrases apparaissent comme des mots figés. Ils n'ont par eux-mêmes aucun intérêt du point de vue de la syntaxe structurale." Est ainsi perpétuée la croyance en l'autonomie syntaxique de l'interjection. Or, "cette croyance en l'autonomie syntaxique absolue de l'interjection apparaît comme un leurre au vu de la distribution particulière du mot-phrase en tête ou queue de proposition et des possibilités d'incise", souligne L. Rosier, qui fait remarquer que c'est un piège dans lequel tombe aussi Henri Bonnard dans son article "interjection" du *Grand Larousse de la langue française*¹⁸.

18 Selon lui, elle "se caractérise par une totale autonomie... qu'on met en évidence par l'épreuve des soustraction. Il ne manque rien à la phrase suivante si l'on retranche le mot fichtre : Croyez-vous que nous sommes ici pour plumer les canards, fichtre? (Flaubert). Or, note L. Rosier, on aura remarqué que la distribution de fichtre n'est pas libre mais conclusive et qu'elle confère à la phrase une modalité spécifique qui diffère radicalement de l'interrogation." (ROSIER1995, 114).

Au total, conclut L. Rosier, à travers ses coups de sonde dans l'histoire des approches de ce "paria" grammatical qu'est l'interjection, "partie honteuse du discours", paradoxalement, "malgré toute une tradition française d'une linguistique de la parole, rien de déterminant n'a été produit sur l'interjection."

Soulignant pour sa part le rôle foncièrement énonciatif de l'interjection au sein de la problématique du discours rapporté, elle en fait un élément de modalité discursive intégré "dans une théorie générale de l'énonciation centrée sur les pôles de l'interlocution," la situation communicationnelle. En ce sens, l'interjection est transcatégorielle : "L'interjection n'est-elle finalement qu'une modalité énonciative particulière, que peut recouvrir n'importe quel terme qu'il soit un nom (Diable!), un verbe à l'infinitif (Foutre!) ou conjugué (Allons), un adverbe (Jamais!), voire une entité syntaxique (Plût à Dieu!). La catégorie disparaît au profit d'une linguistique énonciative." (ROSIER 1995, 117)

Plusieurs conséquences en découlent :

- les interjections sont sources de possibles discoursifs dont l'interprétation est liée au contexte situationnel dans lequel elles sont proférées, une même interjection pouvant avoir des effets de sens variés.

- elles ne sont pas coupées de l'énoncé propositionnel, alors qu'elles y jouent le plus souvent un rôle essentiel.¹⁹

- elles ne sont pas coupées des particules énonciatives comme donc, alors, etc... , au rôle pragmatique majeur.

- en tant que modalité expressive particulière, elles sont affectées d'un coefficient majeur d'expressivité.

Est souligné aussi par L. Rosier le rôle important joué par la marque typographique que constitue le point d'exclamation, qui a eu à l'occasion d'autres dénominations : "Dans cette optique - i. e. celle d'une linguistique énonciative - le rôle joué par la marque typographique dans ce processus de complémentarisation est à mettre en avant-plan. Ce point d'exclamation (ce point qui crie) est dès le début de la typologie des marques typographiques lié à l'interjection. Comme le disait Dolet : "il peult estre par tout, ou il y a interiection." Celui que Furetière nomma point admiratif, que Dumarsais appelait le point pathétique et que Balzac à point nommé qualifiait de point d'interjection comme le montre l'exemple métalinguistique suivant²⁰ :

Quoi ? dit-il tout haut, emporté par la gravité des circonstances, en se levant pour quitter ses habits mouillés, prendre sa robe de chambre et se coiffer de nuit. Puis il alla de son lit à la cheminée, en gesticulant et lançant sur des tons différents les phrases suivantes, qui toutes furent terminées d'une voix de fausset, comme pour remplacer des points d'interjection. (Le curé de Tour, éd. du Club français du Livre, 1966, tome 6, 548).

Celui-ci, disais-je, est-il un phénomène majeur occulté par mépris des dimensions intonatives de l'oral ? Je pense que oui : le point d'exclamation apparaît également après avoir joué un rôle dans l'inclusion de nouvelles interjections (par un phénomène de changement de catégorie ou translation dans le langage de Tesnière) et, par ricochet, dans la remise en cause des frontières de la catégorie même en déplaçant la problématique du côté de la modalité discursive." (ROSIER 1995, 117)

C'est bien comme particules de modalité que les études les plus récentes considèrent les interjections, au rebours des thèses représentationnalistes. Si l'on considère la modalité comme impliquant l'attitude du sujet pensant / parlant à l'égard du contenu propositionnel ou du dit, comme une réaction à une représentation, comme le souligne Ducrot, l'interjection est un outil expressif de la modalité : elle porte des traces d'opérations cognitives apparentées aux marques modales. Elle met en jeu des mécanismes cognitifs qui se déclenchent dans différentes situations comme la violation ou la frustration des attentes du locuteur.

Encore faut-il voir quelles sont les modalités en jeu, et ce n'est pas une mince affaire.

On a souligné ainsi depuis quelque temps la fonction appellative des interjections, ainsi que le relève M. Swiatkowska en référant aux études de T. Milewski et de K. Bühler : "Un [autre] groupe (d'interjections) peut

¹⁹ Cf. l'exemple de Flaubert donné par L. Rosier, rappelé dans la note précédente.

²⁰ Sur l'étude historique du point d'exclamation (appelé d'abord point admiratif dès la fin du XIV^e siècle, attesté dans un traité de Collucio Salutati, cf. L. Biedermann-Pasques (BIEDERMANN-PASQUES 1995)

[néanmoins] répondre à ce que Milewski appelait appel et Bühler signal, doté de fonction appellative. Ce mot est prononcé dans l'intention d'influencer le psychisme et le comportement de l'auditeur... Les interjections de type Holà! Basta! Allez! Silence! opèrent en tant que signaux et renferment une certaine dose d'information - ici l'expression de la volonté du sujet parlant d'imposer à l'auditeur tel comportement et non un autre." (SWIATKOWSKA 2000, 34). L'on souligne volontiers ainsi les analogies entre les interjections, et les impératifs et les vocatifs : " Ces analogies sont d'ordre syntaxique, mots-phrases, sans lien direct avec ce qui les entoure, et fonctionnel. Comparons :

Paul! venez ici! Hé! vous là bas! venez ici !

Dans les deux exemples, le vocatif et l'interjection appellative servent à identifier le destinataire, même si la force n'est pas la même, et à attirer l'attention de celui-ci." (SWIATKOWSKA 2000, 35)

Les études d'A. Vassileva vont en ce sens, en proposant un "traitement modal de l'interjection", consacré en particulier à la modalité déontique, partant de l'exemple de 'oust!' : "A partir de l'exemple de "oust!" que nous sommes encline à concevoir comme véhiculant en profondeur la modalité déontique (la notion d'obligation", procédons à l'organisation des interjections susceptibles d'être répertoriées sous le chef de la modalité injonctive...

Nous postulons que les interjections, qu'elles soient codifiées ou occasionnelles, dont il sera question, impliquent en profondeur deux mouvements conceptualisateurs, à savoir : 1. Je dis que INTERJECTION - valable pour tout message interjectionnel et posant comme principe universel l'engagement du locuteur dans l'énonciation, et 2. INJONCTION [PROPOSITION]... Par le terme INJONCTION seront mentionnées uniformément les nuances discernées à l'intérieur de la notion modale injonctive (cf. avertissement, commande, encouragement, excitation, etc.)" (VASSILEVA 1998a, 48-49). Et elle regroupe ainsi sous la modalité injonctive 16 groupes d'un corpus de 130 interjections puisées dans un ensemble d'ouvrages lexicographiques du français contemporain, allant du Lexis aux dictionnaires du français parlé et "branché" en passant par le TLF. Sont distingués :

1. INJONCTION [TOI, SE TAIRE] : cf. "chut!", "tst!"
2. INJONCTION [TOI, CESSER DE FAIRE QCH] : cf. "assez!", "barca" (barka), "class!"
3. INJONCTION [TOI, PRENDRE GARDE] : cf. "acré!" (accré! à crai, accrès, cré!, akrété-là!), "alerte!", "gare!", "pè! pè!", "vingt-deux!"
4. INJONCTION [TOI, ETABLIR LE CONTACT] : cf. "dis donc!", "eh!"; "eha!", "hé!", "holà!", "hou! hou!", "ohé!", "psitt!", "qui vive?", "qui-va-là?" taxées de formules phatiques et paraphrasables par "Je t'appelle pour que tu me répondes, tu me regardes, etc. Dans la mesure où la notion d'appel implique en profondeur : Je veux que tu réagisses à mon signal, A. Vassileva range ces expressions phatiques dans le paradigme des interjections injonctives.
5. INJONCTION [ENFANT, FAIRE QCH]: cf. "dodo!", "pss!". Le diapason des contenus représentatifs en dehors de l'implication ENFANT, qui reste constant dans la structure sémantico-logique sous-jacente, connaît quelque restriction dans le champ des activités propres à un enfant dans ses rapports avec l'adulte censé diriger celles-là : cf. JE (adulte) demande à TOI (enfant) de dormir, de faire pipi, etc.
6. INJONCTION [ANIMAL, REAGIR] : cf. "dia!" (cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche); "huau!", "hue!", "huhau!", "ouoh!" "ouoh!" (cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à droite).
7. INJONCTION [TOI, ÊTRE STIMULÉ] ; cf. "courage!", "gai!", "hardi!", "zou!"
8. INJONCTION [TOI, CESSER D'ÉPROUVER UN SENTIMENT] : cf. là! là!.. C'est le groupe des formules d'apaisement dont la structure sémantico-logique pourrait être conçue comme "Je veux que tu redeviennes calme". Des échantillons comme "Relax, Max!", et "Cool, Raoul!" taxés de rimes sans raison sont à classer dans ce groupe ; ce sont des invitations au calme, à la décontraction.
9. INJONCTION [TOI, RECOMMENCER QCH] : cf. "bis!" A certains égards, "bis!" énoncé dans des circonstances de discours bien précises... Le "Je veux que tu recommences ce que tu viens de faire (exécuter)" auquel est renvoyé en profondeur "bis!" s'étaye sur la modalité axiologique. Il en est ainsi pour les interjections "haro!", "hon!", "hou!" rangées dans le groupe suivant. Elles énoncent en profondeur l'idée de désapprobation et visent à la cessation d'activité et blâmable du TU.
10. INJONCTION [TOI, ÊTRE ÉLIMINÉ] : cf. "à bas!", "haro!", "hon!", "hou!"

11. INJONCTION [TOI, ÊTRE ACTIF POUR BATTRE QN] : cf. “kss!”. Cette interjection occasionnelle traduit en profondeur l'idée modale EXCITATION. Celle-ci émane du JE et elle est à l'adresse du TU exécutant le rôle de combattant dans un jeu.

12. INJONCTION [TOI, ACCOMPLIR QCH] : cf. “chiche!” qui implique l'idée de défi. L'émetteur de cette interjection codifiée provoque son partenaire interactionnel à accomplir un acte en lui faisant comprendre qu'il n'en ferait rien.

13. INJONCTION [TOI, NE PAS ÊTRE LÀ] : cf. “fouloc” (interjection argotique archaïque, formation apocopée : “fous le camp!”, “oust!”).

14. INJONCTION [TOI, SE LEVER] : “debout!”.

15. INJONCTION [TOI, SAUTER, AGIR PROMPTEMENT] : cf. “hop!”, “hioup!”, “houp!”. On pourrait ajouter “zou !”, enregistré par Robert 1967 au sens de “Allons ! vivement !” comme une interjection marquée régionalement au sud de la France.

16. INJONCTION [TOI, AGIR AVEC MOINS DE BRUSQUERIE] : cf. “doucement!” (VASSILEVA 1998a, 49-51).

Une autre modalité serait celle de la modalité épistémique assertive, simplement évoquée par A. Vassileva dans un autre article, et qui se réaliserait selon l'assentiment ou l'objection :

1. ASSERTION [ASSENTIMENT] : cf. et comment !

2. ASSERTION [OBJECTION] ; cf. Tu parles ! ; Penses-tu ? ; Bôf ! ; Hum ! (VASSILEVA 1998b, 57).

Ces types de modalité recourent en partie les distinctions opérées par Ducrot, faisant de la modalité la réaction à une représentation : selon lui, cette réaction peut être

de type intellectuel (on adhère à la représentation ou on la refuse), de type affectif (on s'en réjouit ou on s'en attriste), ou enfin de type volitif (on souhaite ou on craint la réalisation de cette représentation). Je retiendrai de ceci que toute pensée se décompose en un élément actif, ou subjectif, la réaction, et en un élément passif, ou objectif, la représentation. (DUCROT 1984, 168)

Cette distinction peut aussi se traduire en termes de modus et de dictum, comme le fait M. Swiatkowska, distinguant les interjections modales, n'apportant aucune information sur le monde extérieur, mais sur les réactions du sujet, les interjections modo-dictales, d'origine onomatopéïque exprimées dans un modus choisi, comme brr!, les interjections dictales, ayant une fonction uniquement descriptive apportant une information sur le dictum uniquement (SWIATKOWSKA 2000, 84).

S'appuyant sur ces paramètres, elle propose le schéma suivant :

X a une telle réaction devant la représentation

Modus = X (sujet modal) a telle réaction (verbe modal).

type de réaction : intel.	affectif	volitif
adhérer/refuser	réjouir/attrister	souhait/crainte

Dictum = la représentation objet de la réaction

(ibid., 85)

Est esquissée à partir de là une palette de modalités donnant des informations sur l'attitude de type intellectuel :

. accepter (Oui ! Aha !) ou refuser (Non ! Mon oeil !)

. affectif : s'attrister (Hélas) ou se réjouir (Ah !)

. volitif : appels (Holà !, Chut !)

. avertissement (Attention !, Gare !)

. ordres (Ouste !)

. signes phatiques (Eh bien... Tenez...)

. formules de politesse (Bonjour, Pardon)

Autant de cas où l'on ne sait rien sur le dictum.

Comme on le voit cependant, le volitif et l'ordre peuvent se regrouper sous la catégorie plus englobante de l'injonction, comme le fait A. Vassileva.

Les considérations qui suivent sont, chez M. Swiatkowska, plus confuses : l'opération psychique portant sur le dictum peut prendre, pour elle, la forme de ce qu'elle appelle proprement "modalité", soit la modalité exclamative, interrogative et même assertive. On retrouve donc le volitif, qui semble employé de façon floue, et d'autre part la modalité assertive peut parfaitement être ponctuée par l'exclamation.

Dans cette perspective, l'interjection, loin d'être une catégorie fermée et souvent limitée par les grammaires aux onomatopées, est un élément transcatégoriel admettant des formes de différente nature déviées de leur fonction première morpho-syntaxique dans un dynamisme interne qui se transforme immédiatement en expressivité. Quel est alors le processus dérivationnel à l'oeuvre dans le passage à l'interjection? Reprenant la classification de Damourette et Pichon, A. Vassileva note que les interjections "provenant par dérivation d'autres classes de mots perdent leur substance sémiématique et/ou leur caractère taxiématique pour acquérir de nouvelles caractéristiques sémiématiques et de nouvelles indications taxiématiques telles l'absence de puissance constructive, l'absence de précisions taxiématiques du genre, de la personne, du nombre, du temps, etc. que différents taxionnes flexionnels, strumentaux ou auxiliaires se chargent d'exprimer dans d'autres classes de mots." (VASSILEVA 1998B, 57). Et, définissant l'interjection comme un "mot-énoncé invariable substitutif grammatical" (p. 58), A. Vassileva illustre ce processus avec l'exemple de comment, sans entrer dans les détails de la documentation historique morphologique : "Comment ! en emploi interjectionnel (com + ment < lat. vulg. quomo, class. quomodo < quis + modo) est dévié de sa prédestination d'exercer un rôle instrumental - comment ! et et comment ! interjectionnels s'avèrent dépourvus de l'idée taxiématique de départ "s'appliquant à l'agencement des termes linguistiques entre eux" (DAMOURETTE et PICHON, 106). Cependant, "l'idée primaire de manière n'est pas totalement effacée dans le répertoire sémiématique du dérivé interjectionnel." (ibid.).

Ces considérations rejoignent largement celles de Guillaume, telles qu'elles sont intégrées par G. Moignet dans sa Sytématique de la langue française, en traitant de sa lexigenèse. L'interjection n'entre pas en système avec les autres parties de la langue. "Sa lexigenèse n'est faite que d'émotions ressenties et sa morphogenèse est inexistante, ou peu s'en faut. En elle, la sémiologie s'adosse immédiatement à l'émotion sans que rien de formel vienne s'interposer. Elle s'apparente au cri et rejoint ainsi le langage animal. La créativité du locuteur peut s'exercer dans son domaine et s'y donner libre cours. Elle n'est même pas contrainte par les limites du système phonologique car elle peut utiliser des sons qui n'ont aucunement le caractère de phonèmes. On peut certes citer des interjections qui sont des mots lexicaux, et qui ainsi relèvent des classifications systématiques. Versés à l'expressivité, ces vocables perdent en discours tout ou partie de leurs composants sémantiques et morphologiques pour s'approcher de l'état du cri. Leur sémantèse se réduit aux connotations émotionnelles attachées au sens basal et leurs caractères formels s'abolissent. Le sens du verbe tenir est perdu de vue dans l'interjection tiens !, et sa morphologie de deuxième personne du singulier ne signifie plus ce qu'elle signifie dans le verbe, puisqu'on peut dire : "Tiens, vous êtes-là?". Allez n'est plus une invitation à aller et n'implique plus de pluralité dans "allez ! montre un peu de courage!". De mots de langue, ces termes sont devenus mots de langage, le système des signifiés de puissance auquel ils appartenaient d'abord ayant été déserté." (MOIGNET 1981, § 17). Le passage à l'interjection implique donc la transposition, au-delà du sens littéral, des mots à sens déterminé, comme Mon Dieu!, en un phrasème dont le sens global n'équivaut plus au sens particulier des éléments qui le composent : dans les interjections secondaires, ces éléments perdent leur sens lexical spécifique et forment une unité significative.

Les interjections sont ainsi tout entières versées dans le pôle expressivité tel que le définit G. Guillaume, en l'opposant au pôle expression : "L'interjection, que Guillaume place à la marge des parties du discours, met en jeu le rapport entre l'expression et l'expressivité. Elle est définie comme étant "représentative d'une expressivité qui a en quelque sorte dévoré et aboli l'expression. Une interjection est une phrase dont le vecteur n'est pas le verbe, mais le mouvement expressif porté à son maximum." "Le discours est toujours porteur d'expression et d'expressivité qui font [ensemble] un tout, un entier. On est donc fondé à écrire, [pour] formulation générale :

expression + expressivité = 1

formule représentative d'une totalisation à laquelle le discours ne saurait échapper. Mais s'il ne peut échapper à ladite totalisation de l'expression et de l'expressivité, il a la faculté, qui est en soi de l'ordre de l'expressivité, de faire varier corrélativement, en proportion inverse, les deux composantes du total ; c'est-à-dire que le discours peut faire tendre l'expressivité vers le tout et l'expression vers rien. Le résultat, c'est le cri improvisé et, avec un peu plus d'expression sauvegardée, l'interjection." (BOONE-JOLY, 241, s.v. interjection).

Les distinctions opérées par Wundt, dans le domaine allemand, recourent en partie celles de Bally : depuis Wundt, et à sa suite Schwentner, on distingue ainsi entre interjections primaires et interjections secondaires : les interjections secondaires viennent de la lexicalisation de syntagmes prenant un sens plus ou moins codé dans leur contexte d'emploi, comme *Jungejunge*, *Jessesmaria* ou *Donnerwetter*, au regard des interjections primaires, qui sont spontanément significatives sans figement, tels que *hm*, *na*, *ach*, *ah*, *oh*, *au*, *äh*; *naja* et *tja*; *ui*, *ba*, *ha*, *pst*, *ätsch*²¹. Une autre distinction est opérée entre interjections exprimant une émotion et celles étant des signaux de contact comme *hallo* et *psst*. Dans sa monographie sur *Die Gliederungspartikeln im Dialog*, E.-M. Willkop se limite aux premières, dont elle discute le statut pour les intégrer dans le cadre de son étude en les considérant fondamentalement comme des signes linguistiques. Elle rappelle d'abord qu'aujourd'hui encore, les interjections primaires ne sont pas nécessairement reconnues comme des signes linguistiques : "Die primären Interjektionen wurden und werden zum Teil auch heute nicht als sprachliche Zeichen angesehen."²² Eines der Argumente dafür ist sicher der Umstand, dass sie eine für die Deutsche ungewöhnliche Struktur haben. Im Unterschied zu den meisten Wörtern der deutschen Sprache bestehen die Interjektionen vorwiegend aus Vokalen, genauer gesagt nur aus einem vokalischen Silbennern, zumindest wenn man den Glottischlag bei vokalischem Anlaut nicht als Konsonant rechnet. DaB Interjektionen meist einsilbig sind, ist auch für einen guten Teil des deutschen Morphembestandes charakteristisch." (WILLKOP 1988, 66). Le caractère le plus souvent monosyllabique de l'interjection n'est cependant pas limité à l'allemand.

Les interjections peuvent ensuite être facilement redoublées, qu'il s'agisse de véritable redoublement ou de redoublement partiel, comme dans *mhm*, *aha*, *oho* et *aua*. Le redoublement est normalement significatif, comme dans le cas de *allons* ou *tiens* : dans *Tiens!* il pleut, *tiens* marque l'étonnement face à un événement non attendu et décevant; dans *tiens, tiens !*, il peut marquer le scepticisme et l'incrédulité. Dans *allons !*, l'interjection peut marquer l'exhortation; dans *allons, allons*, elle peut marquer la réserve devant un énoncé considéré comme irrecevable, l'intonation jouant un rôle décisif dans ces emplois. M. Wilmet cite sur ce point un exemple éloquent :

Le plus souvent, d'ailleurs, le verbe des autres lui suffisait, car il n'avait pas le don d'éloquence. (...) Presque toutes ses impressions se traduisaient par un mot curieux qu'il prononçait de mille façons, avec un sens parfait de la nuance. Ce mot, c'était : Enfin ! (Arthur Masson, *Toine Culot obèse ardennais*, Bruxelles, Racine, 1996, 7) (WILMET 1997, § 618)

Et c'est du rôle de l'intonation dans l'interjection que traite ensuite E.-M. Willkop : si ce rôle est important, il ne permet pas toutefois de lui attribuer une valeur tonale comparable à celle du chinois, comme le fait Ehlich²³. Pour elle, même si l'intonation joue un rôle majeur dans l'interjection, cela ne justifierait pas de lui accorder un statut particulier. Au rôle de l'intonation il faudrait ajouter un autre élément suprasegmental, la quantité : comme le rappelle J. Trabant, en plus des écarts par rapport au système phonologique, avec la possibilité de reduplication, quantité et intonation jouent un rôle important, en n'ayant pas besoin d'être fonctionnels dans les systèmes

21 Les cinq dernières sont cependant exclues de l'étude d'E.-M. Willkop, pour ne jouer aucun rôle digne d'intérêt dans le dialogue. (WILLKOP 1988, 65, n. 40)

22 En note, elle signale ainsi que Trabant leur dénie ce statut et les considère comme des symboles (TRABANT 1983, 73).

23 "EHLICH, der die Interjektionen prinzipiell als Sprachzeichen betrachtet, sieht sie von anderen Zeichen durch die Abhängigkeit ihrer Bedeutung von der jeweiligen Intonation unterscheiden. Er glaubt, hier tonsprachliche Elemente im Deutschen erkennen zu können. Einerseits weist er selber darauf hin, daß zum Beispiel im chinesischen die Phonemkombination /ba/ ja nach Tonmuster vier verschiedenen Lexemen entsprechen, andererseits versucht er in seinen Einzelanalysen, für die jeweilige Interjektion eine Grundbedeutung herauszufiltern." (WILLKOP 1988, 67)

phonologiques ou morphologiques de telle ou telle langue : outre Ehlich pour l'allemand, avec les réserves faites par E.-M. Willkop, Poggi distingue par exemple dans la description de l'interjection italienne *ò* quatre fonctions différentes selon les différences de quantité et d'intonation. Lui-même illustre le rôle de ces éléments sur des exemples allemands en soulignant qu'il s'agit de processus phonostylistiques et morphostylistiques plus généraux qui peuvent s'appliquer à d'autres unités segmentales dans les textes : "Die Töne z. B. spielen bei den Satzproformen, generell bei kurzen turna, eine große Rolle, ebenso die Reduplikation Jaja, jajaja, Dudu, etc.), die aber an anderer Stelle vorgenommen werden kann (Er ist sehr sehr alt). Auch Quantitätsveränderungen können an verschiedenen segmentalen Stellen vorgenommen werden (sooo hoooch!)." (TRABANT 1983, 74).

Mais surtout, elle établit des liens intéressants entre les interjections et les particules de liaison qui sont l'objet de sa monographie :

- elle traite ainsi de la place de l'interjection dans la phrase, objet de réflexions récurrentes depuis quelque temps chez les linguistes : J. Trabant observe qu'elles ne sont pas, pour l'essentiel, intégrées dans la continuité de la phrase, mais "interjetées" à des places préférentielles, comme l'a montré Henne (HENNE 1978) : indépendamment du fait qu'elles se situent de préférence au début ou à la fin de la phrase, certaines positions à l'intérieur de la phrase leur sont interdites. Dans la macrostructure, i. e. dans la conversation, elles ne sont pas interjetées n'importe où, mais à des places significatives de transition. Il n'est pas non plus exclu qu'elles soient exprimées en dehors de tout lien phrastique quand elles ne se rapportent pas à l'énoncé de la phrase. J. Trabant note aussi les rapports qu'elles présentent avec les proformes oui, non, pourtant (TRABANT 1983). E.-M. Willkop souligne de même, pour sa part, que les interjections occupent, dans le dialogue, les mêmes positions que les particules d'affirmation : elles ont les mêmes fonctions d'organisation du discours au sein de l'interaction verbale. Sur le plan syntaxique, globalement, ces éléments par principe accentuables et non fléchis ne sont pas syntaxiquement intégrés, mais se présentent comme des éléments de réaction primaires précédant la réponse et sont aussi partiellement intercalés entre parenthèses. Ils peuvent être combinés avec les particules d'affirmation et partiellement entre eux comme d'autres signaux d'articulation, adverbes de phrase, etc. Ils possèdent ainsi les propriétés caractéristiques des particules d'articulation. Plus largement, ils fonctionnent comme des marqueurs d'enchaînement et de structuration du discours, mis en relief aussi bien dans des textes du théâtre classique (cf. SIRDAR-ISKANDAR 1979-1983) que dans l'analyse conversationnelle (cf. le rôle de *bon*, *ben* dans le discours oral). L. Pop a approfondi pour sa part le rôle de *eh bien* : après avoir fait un bref bilan des approches qui lui sont consacrées comme marqueur discursif, soit "minimalistes" - dégageant une signification générale sous-tendant plusieurs effets pragmatiques -, soit "maximalistes" - dégageant une palette d'acceptions -, elle prolonge les analyses de Luzzati (LUZZATI 1985) et de Andrews (ANDREWS 1989) pour proposer une approche globalisante de ce marqueur : la plupart des emplois de *eh bien* annonceraient l'aboutissement d'un mouvement discursif dans une énonciation principale après une énonciation préparatoire ou transitoire, et indiquerait, sur le plan cognitif, le but / l'issue / le dénouement d'un parcours minimal ou maximal ayant touché à sa fin, ce que souligne l'intonation. La comparaison qu'elle établit avec le roumain montre qu'à ce marqueur correspond, dans cette langue une palette très diverses d'équivalents de ce marqueur de type procédural (POP 2001).²⁴

Puisque quelques interjections n'occupent pas une position mettant en relief un contenu propositionnel, mais expriment une opinion sur un contenu propositionnel reconnu comme valable, elles ne constituent pas normalement des réponses à des questions, mais elles peuvent introduire de telles réponses. Il n'y a pas de restriction syntaxique... avec le propos précédent ni avec le propos suivant : elles sont assez facilement libres de position, comme les particules de réponse.

- elles sont à considérer comme des signes linguistiques, car elles sont avant tout employées dans le dialogue. Elles ne doivent pas être considérées en premier lieu comme l'expression directe d'émotions, mais comme des signaux adressés aux interlocuteurs, avec lesquels on peut exprimer une appréciation - pas seulement émotive - sur un

²⁴ Au début de son analyse, L. Pop signale qu'à sa connaissance, on ne dispose pas encore à l'heure actuelle d'une approche diachronique de *eh bien*, mais, dit-elle, le sujet semble l'imposer. Une telle approche serait avidement souhaitable.

contenu propositionnel. Ce faisant, rien n'indique que le locuteur éprouve réellement cette émotion ou non. En ce sens, on peut parler essentiellement d'une fonction communicative de ces éléments.

- en faveur de la reconnaissance des interjections comme signes linguistiques parle en outre le fait qu'elles doivent aussi être enseignées. Ehlich relève que beaucoup d'interjections primaires sont limitées à un espace linguistique ou que, lorsqu'elles sont phonétiquement identiques ou ressemblantes dans des espaces linguistiques différents, elles peuvent avoir respectivement une autre signification.²⁵ Dans cette mesure, les interjections ne sont pas de purs sons naturels, mais ont un caractère propre à une langue.

- Ehlich propose de prendre en compte un champ directeur que constituent les interjections, car ces éléments de discours sont employés pour exprimer une concordance avec le locuteur essentiellement dans le domaine des émotions et de l'élaboration mentale des connaissances. En ce sens, les interjections sont fonctionnellement semblables à l'impératif, au vocatif et aux appels à la solidarité comme *Klasse!*

E.-M. Willkop ne reprend pas à son compte cette proposition : d'un côté, si les interjections ont une valeur modalisatrice, elles ont également des fonctions de guides dans l'argumentation qui ne peuvent être rangés dans le domaine émotionnel, d'autre part, d'autres particules de liaison modifiées par l'intonation peuvent contenir tout à fait des composantes émotionnelles additionnelles. Dans cette mesure, E.-M. Willkop n'estime pas à propos d'opérer en l'occurrence une distinction entre ces éléments. En outre, elle ne souhaite pas détacher l'ensemble du groupe des particules de liaison d'un domaine que l'on peut considérer comme un champ modal au sens le plus large, et auquel appartiennent aussi les particules comme les particules modales et les adverbes de phrase, à côté d'autres phénomènes linguistique et paralinguistiques qui servent de moyens pour exprimer un point de vue. (WILLKOP 1988, 67-70)

Au total, E.-M. Willkop souligne bien l'osmose existant entre particules de liaison argumentatives et interjections, et étudie en ce sens les interjections *ach* (207-208), *oh* (229-238), *au* (239-245).

Plus récemment, M. WILMET range l'interjection dans la prédication impliquée, au regard de la prédication expliquée, en observant que l'interjection proprement dite ne conviendrait qu'aux intercalations (WILMET 1998, § 618).

La liste en serait "proprement kilométrique" : Ah (ah! ça, ah! ça mais). alleluia. Allô. Aïe. Amen. Bah. Baste. Beu. Bis. Bisque (bisque rage. Bof. Bouh. boum. Brr. ça. Certes, Ciao. Chic. Chiche. Chut. coocorico. Crac. Dia. diable. Diantre. Eh. eh bien. Eh quoi. Euh. Eurêka. Fi. Fichtre. Foin. Foutre. Gare. Hallali. Haro. Hé. Hein. Hélas. Heu. Hep. Hourra. Hue. Hum (hum). Ho. Holà. Kss-kss. Là (là). Merde. Merci. Miam miam. Mince. Motus. N'est-ce pas. Na. Nenni (archaïsme). Non. Ô. Ouais. Ouf. Ouh. Oui (oui-da). Ouiche. Ouille. Ouste. Paf. Parbleu. Patatras. Peste. Peuh. Pfft. Plouf. Pouah. Pouf. Poum. Prout. Pschitt. Psst. Punaise. Purée. Putain. Quoi. Rage. Si. Stop. Taratata. Tout à fait = "oui" (néologisme en croissance exponentielle). Turlututu. Vivat. Vlan. Vrout. Zip. Zut...

Plus récemment encore, la problématique de l'interjection a été de nouveau examinée de façon très attentive par M. Swiatkowska dans une étude très documentée appuyée sur une bibliographie fournie et débouchant sur des axes de recherche (SWIATKOWSKA 2000). Elle souligne à quel point le développement de la pragmatique, la théorie des actes du langage par les études sur la conversation à approche cognitive ont fourni de nouveaux outils méthodologiques permettant d'envisager les interjections sous un jour nouveau (ibid., 8). Inscrite dans la tradition française de l'énonciation, la linguistique discursive ne pouvait manquer de rencontrer sur son chemin l'interjection.

Le caractère arbitraire ou motivé de l'interjection continue à susciter des interrogations, et plus précisément se pose la question de savoir si le signifiant interjectionnel - du moins pour les interjections primaires -, obéit aux lois de la phonologie.

Comme le souligne J. Trabant, "l'on a souvent observé que la structure phonique des interjections peut être étrangère au système phonologique d'une langue particulière, soit qu'y apparaissent des sons inconnus à son système phonologique -ainsi le son de claquement utilisé par les locuteurs allemands ou le son [õ] utilisé par les locuteurs italiens -, soit que les règles de distribution des phonèmes du système phonologique de la langue considérée soient

²⁵ Pour l'interjection *hm*, Lindner établit ainsi qu'elle ne peut s'employer comme demande d'information complémentaire en anglais et en espagnol, et que comme, question de confirmation, elle ne peut s'employer dans ces deux langues et en italien. En outre, comme réponse négative, *hm* est un phénomène purement allemand.

enfreintes - comme, par exemple, les interjections *s*, *pst*, *huj*, *hej*, etc. utilisées par les locuteurs allemands.” (TRABANT 1983, 74)²⁶. La question est encore examinée par A. Vassileva : l'interjection serait-elle marquée par une phonologisation déficiente? Serait-elle un “monstre phonologique”? L'on a souligné depuis longtemps que les interjections échappent au système phonologique d'une langue donnée : le français, ignorant les triptongues, identifie néanmoins le son émis par le chat : miaou; le russe n'a pas de son [w], mais le chat fait quand même *m'aw* (SWIATKOWSKA 2000, 14, et KARCEVSKI 1941, 59). Elles tendent à posséder ainsi une structure phonique qui échappe aux lois phonologiques de la langue (ibid., 17). Ces observations concernent cependant plus spécialement l'onomatopée.

Pour A. Vassileva, le lieu d'articulation, le degré d'aperture et la différence de force d'articulation jouent un rôle non négligeable dans l'interjection primaire, qui amènent à mettre en cause l'absurdité phonologique qui la caractériserait.²⁷ Par ailleurs, les propriétés acoustiques jouent un rôle non moins négligeable dans la motivation de l'interjection, comme l'a souligné P. Guiraud : “La motivation des interjections onomatopéiques par le signifiant phonique fondée sur les propriétés acoustiques et articulatoire des sons est parfaitement plausible. Notons les échantillons acoustico-articulatoires (et visuels) du genre de *peu!*, *pfui!*, *pouah!* qui exécutent leur rôle d'imitatifs par le canal de structures phoniques non fortuites dans la mesure où elles suggèrent le cri de dégoût avec la grimace que la sensation de dégoût fait apparaître. Il y a lieu de noter la prédominance de certaines occlusives palatales (cf. [g], [k]) et de certaines constrictives (cf. [r], [v]) lorsqu'il s'agit de véhiculer l'idée de bruits “déplaisants” (cf. *pétarade*, *déchirement*, *craquement*, etc.). Les propriétés phoniques deviennent sensibilisées par le mécanisme de la “rétrosignification” : “le signifiant mène au sens et celui-ci à son tour actualise les propriétés acoustiques ou cinétiques de la forme phonique.” (VASSILEVA 1998c, 65, citant GUIRAUD 1967, 91). Les transcriptions graphiques cherchent aussi, dans une certaine mesure, à “dompter” quelques spécimens phonologiquement insolites. Mais ces dernières remarques touchent encore plus particulièrement le domaine des onomatopées, qui constitue comme la marche extrême du champ couvert par les interjections, et qui peut en être exclu dans la mesure où les onomatopées n'ont pas de fonction illocutoire telle que la définit Searl (SEARL 1974, 90), comme le souligne J. Trabant : “Est ist im übrigen gerade dieses Charakteristikum, welches die Interjektionen von den onomatopoetischen Ausdrücken (*peng*, *bum*, etc.) unterscheidet : diese sind Textschemata ohne Illokution, wohl aber mit einer bestimmten semantischen Funktion” (TRABANT 1883, 79, note 4). En deçà des onomatopées, la réponse à la question de la monstruosité ou de l'harmonisation phonologique des interjections pourrait être une solution moyenne, telle que la propose J. Trabant : “Que les interjections puissent s'écarter du système d'une langue ne signifie en aucun cas qu'elles ne puissent pas être en accord avec lui. On ne peut absolument pas mettre en doute que la plupart des interjections employées dans une communauté linguistique soit en harmonie avec son système. Mais la possibilité d'écart montre qu'elles sont libres à l'égard du système phonologique d'une langue c'est-à-dire qu'elles peuvent lui correspondre ou non.” (TRABANT 1983, 75). Les interjections, du moins les primaires, auraient un support linguistique dans une langue donnée et malgré certaines anomalies, présenteraient un minimum d'adaptation à son système phonologique, comme l'avait déjà observé S. Karcevski (KARCEVSKI 1941). Et Trabant illustre cette position par l'exemple du roumain, emprunté à T. Elwert : “Elwert (ELWERT 1965) zeigt z. B., daß die in der rumänischen Sprachgemeinschaft üblichen Interjektionen dem phonologischen System des Rumänischen weitgehend entsprechen (wobei er allerdings die Verletzung der Distributionsregeln völlig herunterspielt) und wie fremde Interjektionen dem rumänischen Lautsystem angeglichen werden (z. B. dt. *Hü* zu rum. *Hi*). Wir haben demgegenüber

26 Trabant donne en note un fort ensemble de références traitant de ce point, soit au premier chef Korinek (1937/38), Schwentner (1924, 25), Gerhardt (1966/67, 139 sq.)

27 Pour le premier point, la rencontre de deux consonnes, la première s'articulant plus en avant que la seconde, est favorisée pour des raisons d'ordre physiologique. Ainsi la rencontre VL (cf. *vlan!*, *vloaf!*, *vlool!*, *vlop!*) est-elle favorisée, la consonne constrictive labio-dentale [v] étant articulée plus en avant que la consonne latérale [l]. Pour le second point, celui du degré d'aperture, les arrangements BL, GL, KL, PL sont tout à fait admissibles parce que l'aperture de la première consonne est plus petite que celle de la consonne [l]. Pour le troisième point, la différence de force articulatoire s'avère favorisée la rencontre de consonnes fondée sur la participation des consonnes à force d'articulation supérieure à celle des consonnes qui viennent en seconde position. L'arrangement consonantique du type : RK, RP ou RT est illicite. C'est un type de combinaison difficilement prononçable et voire imprononçable, la force d'articulation de la consonne [r] étant sensiblement inférieure à celle de la consonne suivante.

gerade die Möglichkeit der Abweichung von Sprachsystem betont. Erts wenn man beides zusammennimmt, ergibt sich ein richtiges Bild, welches zeigt, daß die Interjektionen indifferent sind gegenüber einem einzelsprachlichen phonologischen System, dem sie entsprechen können, aber nicht entsprechen müssen.” (TRABANT 1983, 77 souligné par moi).

Ces remarques amènent naturellement à poser plusieurs questions :

1. la question de la spécificité diatopique des interjections : y a-t-il un universel des interjections, question largement récurrente au long des débats qui lui ont été consacrés ? Se fait jour encore la conviction que les interjections seraient un langage naturel inné, comme on pourrait le conclure des exemples suivants, repris d'A. Wierzbicka par M. Swiatkowska : “A. Wierzbicka dans ses études (WIERZBICKA 1991, 1992) cite deux exemples très intéressants :

Plin sighed in russian : och-och-och! (Nabokov, 1976 : 12)

Aha ! c'écria-t-il en portugais

exemple cité par S. Karcevski (KARCEVSKI 1941 : 196) tiré du roman d'Alexandre Dumas. Ce qui attire l'attention dans ces deux exemples, c'est qu'ils ont un effet humoristique. Il est dû, selon Karcevski, à une sorte de conviction que nous avons affaire ici à un langage naturel que nous n'avons pas besoin d'apprendre. Autrement dit, l'effet comique vient du fait que nous considérons le type d'expression (nos interjections) Oh! Ah!, etc. comme étant universel. Si ces mots apparaissent dans plusieurs langues (sinon toutes!) et se ressemblent d'une façon étonnante, on peut les comprendre sans problème, sans égard à notre provenance linguistique.” (SWIATKOWSKA 2000, 23). Une telle conclusion est sujette à caution et reprenant le même exemple dans les dernières lignes de son étude, J. Trabant conclut au contraire : : “Gemäß unserer Bestimmung des semiotischen Orts der Interjektionen basiert das berechtigte Lachen aber nicht auf der (falschen) Annahme eines “langage naturel”, sondern auf der vernünftigen Intuition davon, daß Interjektionen nicht zur Technik einer Einzelsprache gehören, sondern zu einer Technik von vokalen Gebärden, die in Gemeinschaften verankert sind, die nicht mit Sprachgemeinschaften identisch zu sein brauchen, wofür aha gerade ein eklatantes Beispiel ist.” (TRABANT 1983, 78).

Les communautés linguistiques auraient-elles des interjections spécifiques qui les caractérisent ? La question peut se poser à différents niveaux, depuis un ensemble large de langues génétiquement et/ou typologiquement apparentées comme le sont les langues romanes, jusqu'à des communautés restreintes de dialectes ou de parlars.

Ont pu être étudiées ou répertoriées ainsi :

- les interjections primaires dans l'ensemble des langues indo-européennes (SCHWENTNER 1924);
- les interjections primaires dans l'ensemble des langues romanes, dans une monographie richement documentée de Carstensen, donnant des aperçus sur les variantes dialectales (CARSTENSEN 1936).

Dans son article suggestif déjà cité, Trabant esquisse pour sa part ce que l'on pourrait appeler des aires d'appartenance d'un certain nombre d'interjections pouvant caractériser des communautés linguistiques, comme dans des cercles de plus en plus larges ou au rebours dans des cercles plus restreints pouvant être sociologiquement marqués : “Die Gemeinschaft, in der die Interjektionen, die Texte sind, traditionell gegeben sind, muß... nicht mit der Gemeinschaft derer zusammenfallen, die eine bestimmte Einzelsprache sprechen, sie kann mit dieser Gemeinschaft übereinstimmen. Die Gemeinschaft der Au- (oder Aussch-)sager ist bekanntlich größer als die deutsche Gemeinschaft, sie umfaßt die germanischen Sprachen und nach Elwert (ELWERT 1965, 1240) auch die rumänische Sprachgemeinschaft. Die Gemeinschaft der Ai-Sager umfaßt die romanischen Sprachgemeinschaften. Gerhardt (GERHARDT 1966, 67) hat gezeigt, daß ei in Teilen der deutschen und in der russischen Sprachgemeinschaft in gleicher Funktion gebraucht wird. Die Gemeinschaft der Oh- und Ah-Sager dürfte noch größer sein (trotz der Realisierung als [ou] muß ihr auch die englische Sprachgemeinschaft zugerechnet werden). Umgekehrt kann eine Interjektions-Textgemeinschaft auch kleiner sein als eine Sprachgemeinschaft : Die Interjektion bff scheint zunächst in einer bestimmten Gruppe innerhalb der französischen Sprachgemeinschaft üblich gewesen zu sein, in der Gruppe der Jugendlichen, die mit bff ihre Gleichgültigkeit zum Ausdruck brachten.” (TRABANT 1983, 77). L'on connaît la fortune de cette interjection, qui touche les caractéristiques diaphasiques qu'elle peut revêtir. Les interjections peuvent

donc être stéréotypisantes, et devenir comme des signaux de telle ou telle nationalité : “Ebenso ist es sehr beliebt, Mitglieder bestimmter Nationen zu charakterisieren : So gilt z. B. die Interjektion Ach als besonders deutsch (obwohl sie auch in anderen Sprachgemeinschaften üblich ist). Deutsche finden Olalà besonders französisch.” (ibid., 78). Dans son étude sur l'interjection dans les bandes dessinées françaises et leur traduction en espagnol, A. Sierra Soriano signale précisément l'erreur de traduction consistant à conserver oh là là dans la traduction espagnole, un Espagnol ne comprenant pas cette interjection (SIERRA SORIANO 1999).²⁸ Ces interjections stéréotypisantes comme le français Oh là là!, l'américain wow! deviennent ainsi facilement des étiquettes commodes. Pour les interjections dérivées, tabernacle semble bien spécifique aux Canadiens québécois.

Les interjections peuvent aussi constituer des régionalismes d'extension plus ou moins large. Dans son excellent Dictionnaire suisse romand, A. Thibault relève ainsi Adieu comme “Formule de salutation employée en abordant ou en croisant quelqu'un que l'on tutoie, en part. un enfant”, en relevant en remarque sa concurrence par bonjour, bonsoir et surtout salut: et l'extension régionale assez large de adieu pour au revoir et pour bonjour dans une grande partie du domaine gallo-roman (THIBAUT 1998, 61-62). Peuchère, pecaïre est réputé méridional. Hop là! est un régionalisme de fréquence et de sens en Alsace et en Moselle, dont l'emploi et les fonctions mériteraient une étude particulière. Il est relevé par M. Benoit et C. Michel dans Le parler de Metz et du Pays Messin : “hop là, interj. : Sert à exprimer la joie ou l'aisance à faire qqch., à attirer l'attention de l'entourage : “Hop là ! les voilà”. “Tu prends la ficelle comme ça et hop là ! c'est tout de suite attaché”. “Hop là ! C'est chaud.” Rem. Signalée sans mention par les dictionnaires, cette interj. est un régionalisme de fréquence, notamment en Alsace et en Moselle. Vitalité : Bien connu.” (BENOIT - MICHEL 2001, 128). Yo pourrait s'y adjoindre, répertorié aussi dans le même dictionnaire : “yo, interj. : Oh! (marquant la surprise) : “Yo, il a acheté une nouvelle voiture!” Etym. : Emprunt à l'alsacien de même sens. Vitalité : bien connu.” (ibid., 224).

Des variantes régionales peuvent aussi doubler des interjections plus largement répandues : ouille ouille ouille n'est-il pas plus restreint régionalement que oh là là, sinon pour marquer la douleur, la surprise, du moins le mécontentement, l'admiration ?²⁹

Les dialectes et parlers peuvent donc présenter des interjections spécifiques : comme signalé supra, Carstensen relève nombre de variantes dialectales des interjections qu'il enregistre dans les langues romanes.³⁰ Parmi les innombrables monographies de dialectologie, celle de G. Aub-Bücher, consacrée au Parler rural de Ranrupt , enregistre ainsi un petit ensemble d'interjections traduisant des émotions, des appels, etc.

“Quand on se brûle on crie ó cak, quand on a froid Cuk, quand on a mal uy dō, ày, quand on est surpris ày. “ (§ 398)

Sont enregistrés aussi les cris adressés aux bêtes, qui sont codifiés : le cri pour les faire arrêter (h)ólà ó (§ 238). Pour faire avancer on crie háy, pour faire reculer se (hó) (§ 208). Pour chasser un chien on crie hus (adaptation de heraus) (§ 258), pour chasser le chat kas, manus quand on veut l'appeler (§ 259). Pour appeler les porcs, on crie ta tà (§ 244).

Aussi codifié est le cri pour chasser le lutin, lo sotrè qui cause de petits tourbillons faisant voler le foin; pour faire arrêter sa mauvaise plaisanterie on crie rucku rucku (§ 413).

Une petite palette d'interjections peut ainsi contribuer à caractériser un dialecte, un parler, dont certaines apparaissent comme résiduelles d'états anciens : la coexistence ou conjonction de yo, vingt bleus/vingt guettes, haye donc et mon pourrait dessiner constituer une spécificité du parler messin.³¹ L'emploi de la locution interjective tout de

28 Elle remarque, pour les interjections qualifiées d’expressives”, le grand nombre de traductions erronées, dont elle donne les raisons : “Les raisons en sont principalement une mauvaise compréhension de la situation de communication, due sans doute à l'inexpérience du traducteur en tant que lecteur de BD.”

29 Enregistré dans le Parler de Metz comme expression de compassion, sous la forme oye oye oye ! : interj. “Mon Dieu ! Oh là, là ! (sert à exprimer la compassion) : “Avec un homme comme ça, oye oye oye ! elle est bien montée !”

30 “Ebenfalls wurde auf dialektische Belege, von denen vornehmlich für die süd- und nordfranzösischen sowie für die einzelnen italienischen Mundarten umfangreiches Material vorlag, verzichtet, soweit die durch sie zum Ausdruck gebrachten Bedeutungsgehalte nicht einen typischen Sonderfall gegenüber der betreffenden Nationalsprache darstellen.” (CARSTENSEN 1936, 1, note 1).

31 Pour yo, cf. supra. Dans vingt bleus/vingt guettes, bleus est une altération par euphémisme de Dieu, relevée par Robert 89 et le TLF avec la mention “vieilli”. Guettes est peut-être une altération du germ. Gott “dieu”. Mon exprime

bon comme formule de souhait employée au moment de prendre congé semble spécifique au suisse romand selon A. Thibault (THIBAUT 1997, s. v. TOUT DE BON ! , 708)

A des niveaux divers, les interjections peuvent apparaître comme des éléments caractéristiques et particuliers d'une communauté linguistique et culturelle donnée qu'il faut décoder, une même interjection pouvant avoir des implications différentes dans des langues voisines, comme pst !, les recherches contrastives montrant que cette interjection véhicule des nuances spécifiques en polonais et en russe, au regard de l'anglais. En ce sens, comme l'a amorcé A. Wierzbicka dans une perspective globalisante, opérant avec une formule tendant à l'universel, il resterait à entreprendre des études sur les symptômes lexicalisés dans différentes langues en forme d'interjections.

2. la question de la spécificité diastratique de l'interjection : l'on connaît le succès du bff, que rappelle Trabant (TRABANT 1983, 77) : "Die Interjektionen scheinen so charakteristisch für bestimmte Gemeinschaften zu sein, daB sie oft zur Charakterisierung dieser Gemeinschaften herangezogen werden : so hat man die Gemeinschaft der bff-Sager die "bof génération" genannt (wobei eine zunächst graphische Angleichung an das französische phonologische System stattgefunden hat, so daB die Interjektion heute auch als [bof] realisiert wird." (TRABANT 1983, 77).³²

3. la question de la spécificité diaphasique des interjections : dans quelle mesure, dans une langue donnée, les interjections peuvent-elles être exploitées stylistiquement, à l'intérieur d'un genre, chez un auteur, etc. ? Comme le souligne M. Swiatkowska, "le recours aux interjections peut caractériser certains textes, leur donner du coloris ; elles servent à évoquer l'effet comique³³, elles ajoutent de la sonorité, du tempo et, par leur ambiguïté, elles forcent le lecteur ou le spectateur à remplir le contenu caché, individualisé, de sa propre interprétation des émotions et des intentions transmises par le locuteur (SWIATKOWSKA 2000, 26). Et elle signale que dans leur contribution à l'Encyclopédie de la traduction, B. Schulze et E. Tabakowska mentionnent les types de textes dans lesquels les interjections apparaissent plus souvent qu'ailleurs, sélectionnent leurs fonctions le plus souvent exploitées et soulignent l'importance du caractère psycho-sociolinguistique des interjections dans la construction de la persona dramatis.(ibid., 27).

Elles peuvent caractériser des registres différents, comme en témoigne un exemple particulièrement remarquable de l'Ecole des femmes : à la fin de la pièce, on le sait, Arnolphe, apprenant qu'Agnès, fille du seigneur Enrique, est destinée à Horace, quitte la scène sur une interjection exprimant un profond accablement :

Chrysalde :

Je devine à peu près quel est votre supplice

Mais le sort en cela ne vous est que propice

Si n'être point cocu vous semble un si grand bien,

Ne vous point marier en est le vrai moyen.

l'étonnement, l'admiration : Mon Dieu ! : "Mon ! Qu'est-ce qu'il est beau comme ça!" Etym. du lat. munde "proprement". Ce serait donc un avatar de l'ancien français mon, formant complexe avec estre, avoir, faire dans c'est mon, ce sera mon, ce fera mon, ce fetes mon reprenant un verbe précédemment énoncé, souvent appuyé par d'autres renforts assertifs (cf. BURIDANT 2000).

32La bof-génération, fait la couverture du Nouvel Observateur en 1978. Bof est devenu une onomatopée à la mode, exprimant la réserve et le désabusement. Ainsi, dans la réaction prêtée par un chroniqueur à l'interview du premier ministre Lionel Jospin donnée à la première chaîne de Télévision française, le mardi 28 août 2001 : "Foutu rentrée [pour le premier ministre] , qui se doit d'être à la fois politique et médiatique, comme s'il fallait repasser son bac chaque année. Tout ça pour lire le lendemain dans la presse : "Lionel Jospin a raté sa rentrée". Verdict confirmé, je suis prêt à prendre les paris, par la vox populi au boulot ou au café : "Alors, tu l'as trouvé comment toi, Jospin ?" Tous en chœur : "Bof!" (Mon oeil, Chronique d'Alain Rémond, Téléréma, n° 2695, 5 septembre 2001, 202. Dans la même revue, la rubrique Tous les films du mois accorde les appréciations sur une échelle allant de Hélas à Bravo : Hélas - Bof - Pas mal - Bien - Bravo.

33 Elle renvoie pour l'illustrer à un petit fragment du Rhinocéros d'Ionesco cité au début de l'ouvrage :

Jean : /.../ Brrr...

Béranger : Que dites-vous?

Jean : Je ne dis rien. Je fais brrr... ça m'amuse. Rhinocéros, Paris, Gallimard, p. 123)

Arnolphe, s'en allant tout transporté et ne pouvant parler :

- Oh !

Or cette interjection varie selon les éditions en fonction du registre : si Oh ! est retenu dans les premières éditions, on sait que, dès les premières représentations, Molière remplace ce Oh ! de style noble, par Ouf !, de style plus comique, ainsi qu'en témoigne la critique de Boursault (Portrait du peintre, 1663, scène 2) : "Verra-t-on, en lisant, fût-on grand philosophe, - Ce que veut dire un ouf qui fait la catastrophe ? - Baron, ouf ! que dis-tu de ce ouf placé là ?". Le ouf final, sur lequel disparaît Arnolphe, le tire donc vers le grotesque, au regard du oh !, qui apparaît comme "le gémissement qu'élève une voix humaine quand elle se taît", ainsi que le dit Claudel.³⁴

De façon plus restreinte, elles peuvent avoir un rôle dans la caractérisation du style d'un auteur.

Le théâtre de Claudel est ainsi caractérisé par un nombre par un nombre très élevé d'interjections, dont les principales caractéristiques seraient :

- le renouvellement créatif : plusieurs interjections sont des adaptations propres à Claudel, de bases interjectives;

- l'emploi de formes archaïsantes de l'interjection : las hélas. On reviendra sur ce point ci-dessous.

Comme en témoigne Claudel, une exploitation stylistique peut être également faite des interjections archaïsantes ou archaïques, à des fins d'ironie plaisante : Diantre! est ainsi le titre d'une lettre adressée à l'hebdomadaire Télérama n° 2696, 1^{er} septembre 2001, 5, dans le Courrier des lecteurs, ça va mieux en le disant, lettre humoristique sur le rôle de la télévision : "Si problème il y avait en cette rentrée imparfaite, ce serait de savoir à quoi sert la télé..."

4. la question de la création et de l'évolution diachronique des interjections : Quelles sont les particules qui naissent pour fournir des interjections ? Comment naissent les interjections ? Pourquoi telle interjection est-elle spécialisée dans tel ou tel sens, par rapport à une autre, malgré leur relative systémie ? Comment les interjections évoluent-elles dans une langue, selon les époques, selon les types, selon quels processus ? Quelles sont les interjections résistantes, les interjections disparues par désuétude du langage oral ?

Comme le souligne M. Swiatkowska, ce groupe de mots constitue la partie du vocabulaire peut-être non la plus nombreuse, mais l'une des plus vivantes et ouvertes à la création constante de néologismes; et elle relève le rôle du langage courant et des auteurs de bandes dessinées en particulier pour les onomatopées : "le langage courant et surtout les auteurs de bandes dessinées ne se privent pas de créer constamment de nouvelles formes onomatopéiques reflétant le contact avec la nature" (SWIATKOWSKA 2000, 51).

Différentes possibilités peuvent se présenter :

- une même interjection peut voir son sens évoluer selon les époques et les genres, avec un emploi varié de la palette de ses sens. Une étude diachronique devrait aussi tenir compte des phénomènes de croisement et de concurrence, autant que faire se peut dans une perspective onomasiologique.

Aïe est né, ainsi, du croisement expressif de a, ah, avec l'impératif du verbe aider "à l'aide!" Ahan du bas latin *affanare, mot du Xe siècle signifiant "douleur, souffrance", "travail pénible", voit comme interjection sa valeur influencée par han.

A partir de sa naissance, il semble ainsi qu'hélas ait subi une évolution dans son emploi et dans ses sens fondamentaux, comme en témoigne l'étude embryonnaire que j'ai commencé à entreprendre.

Dans son approche du destin de l'interjection aïe, L. Rosier observe ainsi son évolution en rapport avec celle de ahan, et de hélas, dans l'ensemble des vocables exprimant la douleur physique et morale : "Deux cas mettent en avant la nécessaire distinction sémantique entre le moral et le physique : ahan, mot du Xe siècle, signifie douleur, souffrance, travail pénible (XIIIe). Lorsqu'il verse dans l'interjection, le mot prend la valeur de respiration difficile,

³⁴ Dans la mise en scène de Raymond Rouleau, Bernard Blier, dans le rôle d'Arnolphe, s'enfuit en criant une sorte de Ouh ! prolongé.

d'essoufflement dû à l'effort (début XVIIe) avant d'être considéré à l'époque classique comme burlesque c'est-à-dire "comme un véritable mime verbal de l'effort physique." Aux antipodes, *ahi* est une interjection qui exprime notamment dès l'ancien français une "douleur morale", parfois l'indignation ou l'admiration... Ce qui est intéressant dans *aië*, c'est précisément sa spécialisation sémantique liée à sa lexicalisation et à sa conventionnalité, de la douleur morale à la douleur physique.

Entre le *ahi* de Roland et le *aië* attesté par Von Wartburg, les textes du moyen français que j'ai dépouillés (Cent nouvelles nouvelles, Petit Jehan de Saintré et Quinze joyes de mariage) semblent montrer une absence de *aië* au profit de *hélas* comme signe de "déploration morale"...³⁵ (ROSIER 1997, 458)

Et elle suggère in fine un "mouvement d'extériorisation de la douleur" : "Aïe s'achemine de siècle en siècle vers son statut moderne. Le moyen français voit le passage sémantique, lié à une fusion graphique d'une douleur morale à une douleur physique au profit de cette dernière. Il y a, si l'on veut, une "désémantisation" partielle ou spécialisation qui ira en s'accroissant au détriment d'une douleur morale. Cette fusion entre la douleur physique et la douleur morale a un référent culturel fort au moyen âge : celui de la passion du Christ.

... Entre le *ahi* de souffrance morale et le *aië* de douleur (auquel il faudrait ajouter, pour une étude globale du sens, le *aë* qui trahit une contrariété pour soi ou pour autrui, comme réaction à une situation problématique), il semble qu'il y ait, en moyen français, un "déficit" lexical facilement comblé par une autre interjection, en raison de leur polysémie et de leur systémie relative. Hélas, si on en croit les relevés partiels, serait ce lexème, permettant de passer le cap, de prendre le relais d'une déploration morale extériorisée et donc qui court le risque d'être davantage jouée qu'assumée, tandis que *aië* se spécialise dans la douleur physique mimée elle aussi." (ibid., 459).

- l'évolution est différente selon les types d'interjections : si les interjections primaires constituent un noyau relativement restreint dans une langue, ou dans un groupe de langues, les interjections secondaires y sont plus nombreuses et sont continuellement créées.

Or l'étude des interjections dérivées et des formules est resté jusqu'à présent un terrain relativement vierge, comme l'observe M. Swiatkowska (SWIATKOWSKA 2000, 24). Dans son étude sur les interjections dans les langues romanes, R. Carstensen ne leur accorde qu'un maigre paragraphe final avec les remarques suivantes, touchant le plus spécialement les formations dérivées de l'impératif et de l'exclamation : "So wenig es möglich sein wird, die primären Interjektionen in der ganzen Mannigfaltigkeit ihrer Lautgestalten zu erfassen, so ist andererseits zum Schluss noch darauf hinzuweisen, daß die durch die Begriffsbestimmung gegebene Begrenzung nicht immer streng eingehalten werden konnte. Oft verwischen, wie angedeutet, die Grenzen zwischen urtümlicher Lautform und (erstarrten) Bildungen von Imperativen und anderen exklamativ verwendeten Formen.

Wenn es auch den Rahmen der vorliegenden Abhandlung überschreiten würde, auch solche Exclamative hier zusammenfassend aufzuzählen, so seien doch einige Beispiele aufgeführt, die besonders häufig sind.

Da sind z. B. die Antriebsrufe, die Erneuerungsrufe, die Rufe, die ausfordern zum gemeinsamen Vollzuge einer Handlung; sie weisen besonders viel solcher erstarrten Formen auf. Besonders reich daran z. B. ist das Südfranzösische." (CARSTENSEN 1936, 92). Suivent quelques exemples, et plus loin : "Von häufigem Gebrauch ist ferner die exklamative Verwendung des Namens Gottes, des Teufels, der Heiligen usw., die - neben ihrem Charakter als Beteuerungs- und Fluchformel - oft von stärkstem Gefühlswert ist. Besonders groß wird die Zahl solcher Ausrufe durch die Fülle der euphemistischen Abarten." (ibid., 93).

Seraient à étudier plus précisément les procédés de formation et d'évolution des interjections, parmi lesquels :

- les processus de figement à l'oeuvre dans la dérivation catégorielle, dont la dépersonnalisation et le figement des formes de l'impératif, dans la modalité INJONCTION, qui donnent naissance aux interjections. En plus des exemples enregistrés dans la Grammaire nouvelle de l'ancien français (BURIDANT 2000) :

35 L. Rosier donne illustre ces observations par trois exemples tirés des Cent nouvelles nouvelles, dont l'analyse serait cependant à affiner : Hélas, sire, respond l'ivroigne, pour Dieu, confessés moy (VI, 60, 19-21). mon mary, dit elle, hélas! il est bien loin d'icy (XVI, 112, 93-94). - Mais, hélas, ceste pacience n'esmeut en rien sa mere a pitié (VIII, 69, 42-43). L'on a affaire ici à trois exemples très dissemblables : le premier est une imploration tournée vers l'interlocuteur; les deux autres sont des déplorations tournées vers le sujet de manière très différente : le sujet de l'interlocution dans le premier cas, l'auteur dans le second. Je procède infra à une analyse plus détaillée.

.ostez , impératif de oster employé comme interjection.

Cf. T.-L., VI, 1384 :

ostez! Fort! Hinweg! lasst das sein! nicht doch, nein! avec nombre d'exemples à l'appui.

Tilander signale aussi tolez et esta (Lexique Renart, 114).

. tolez , impératif de toldre :

Tol, ne dire tel vilenie ! (Eneas, 8720)

tol, ne dire, n'est pas mesure (ibid., 9873)

. esta , impératif de ester :

Esta, fet il, voi ça (Renart XIV, éd. Martin, 537 : 355)

Esta ! fet ele, ne bouter (Fabliaux, éd. Montaiglon-Raynaud, V, 107)

- les atténuations euphémistiques des jurons, qui sont à l'origine un jurement d'outrage qui "procède du besoin de violer l'interdiction biblique de prononcer le nom de Dieu", une blasphémie (BENVENISTE 1974, 254) et plus largement un jurement transgressant linguistiquement un code moral ou religieux : "le locuteur [y] prend l'allocutaire à témoin pour jurer contre quelque chose tenu pour sacré ou tabou par la collectivité en nommant précisément les mots sacrés ou tabous" (OLIVIER 1994 : 227). On connaît les processus d'atténuation qui ont touché ces jurons, - remplacement de Dieu par un autre terme : au nom de Dieu --> au nom du ciel ; remplacement de Dieu par une même assonance : par Dieu --> parbleu; de même que diable --> diantre ; création d'une forme composée n'ayant pas de sens en dehors de l'interjection : sacré Dieu --> sapristi ou saperlipopette. - procédés d'"opacité" rappelés par A. Sierra Soriano qui, dans son étude sur les interjections dans la bande dessinée, où l'imaginaire lui confère du sens / son sens (BRES 1995), relève que toutes ces formes euphémiques ont été bien traduites par un équivalent espagnol qui généralement est un mot "innocent", une autre interjection qui varie selon le sentiment ou l'attitude exprimés par la locuteur (parbleu > ¡ah! ¡si! (insiste sur l'affirmation); saperlipopette > ¡carambita! ¡dios! (indique la surprise); sapristi > vaya, canastos, caramba (surprise); mecachis (lassitude, ennui); hombre (énervement)... (SERRIA SORIANO 1999).³⁶

Il faudrait aussi s'interroger plus largement sur le destin des dérivations à base religieuse : le recours à Dieu - sous les formes Dieu ! Mon Dieu ! Ah ! mon Dieu ! Bon Dieu ! Bon Dieu ! Grand Dieu ! Juste Dieu ! Dieu du ciel ! - pour marquer un sentiment, une émotion (colère, joie, admiration, etc.) a-t-il encore la même fréquence actuellement qu'au Moyen Age? De même pour Jésus ! Doux Jésus ! Jésus Marie ! Jésus Marie Joseph ! au regard d'autres langues comme l'allemand, où Jésus Marie devient Jessesmaria ?

- la création et l'évolution des formules également marquées par le rite, mais plus interactives et stéréotypées (cf. SWIATKOWSKA 2000, 45).

5. la question des rapports entre le sens de l'interjection en langue et sa signification en discours, entre l'interjection en puissance et l'interjection en effet, dans un énoncé. Si l'interjection véhicule un certain nombre d'éléments sémantiques, si elle a des valeurs inhérentes qui en constituent la partie constante, peut-on cerner ces valeurs? Quels sont les éléments qui font partie d'un noyau sémique majeur permanent, quels sont ceux qui sont en quelque sorte activés in situ ? Y a-t-il une structure sémantique de base permettant de prévoir les contextes exploitant l'une des valeurs possibles de telle ou telle interjection, des contextes pertinents et appropriés à la bonne interprétation ? Peut-on parler de formes prototypiques de l'expression des affects ? Peut-on prédire son emploi dans telle ou telle situation ? Quelle est la palette d'interprétements possible ?

Dans ce sens, comme le suggère M. Swiatkowska, on pourrait établir une structure hiérarchisée depuis les interjections les moins transparentes quant à leur signification, les interjections polysémiques et polyfonctionnelles (type : Ah! Oh!) et donc très riches en sens, jusqu'à celles dont la signification est quasi-transparente et relativement bien déterminée (Pfoutit! Bravo!, dont les sens possibles en discours sont réduits presque à zéro (SWIATKOWSKA 2000, 89). Autrement dit, plus la signification d'une interjection est spécifique et moins celle-ci est polysémique, et

³⁶ L'invocation des saints ne semble pas avoir connu l'euphémisme. Cf. dans les Cent nouvelles nouvelles, l'invocation récurrente de Saint Jehan : "Saint Jehan ! c'est autre chose, ce dit Girard..." (XXVI, 301);

inversement : une interjection de large signification comme ah! demande un décryptage ou décodage plus contextuel qu'une interjection dont la signification est presque univoque, comme dans le groupe des appels, tel que ouste ! Une liste d'interjections pourrait ainsi être établie selon l'intensité du caractère polysémique, qui regrouperait des types d'interjections selon leur degré d'iconicité et le nombre de leurs sens potentiels.

Au total, au terme de ce large tour d'horizon, on peut rassembler en un tableau synthétique les paramètres définissant l'interjection, qui recourent en partie ceux donnés par M. Swiatkowska, mais avec des traits supplémentaires (SWIATKOWSKA 2000, 65)³⁷ :

- l'interjection est une catégorie problématique, une catégorie carrefour où s'est posé le problème des rapports entre nature et concept, soit le problème de l'arbitraire de la langue : le problème de son statut ne pouvait pas ne pas se poser aux théoriciens de la langue et aux grammairiens, de l'Antiquité à nos jours.

- l'interjection fait partie de l'ensemble des préconstruits codifiés de la langue, occasionnellement exploités dans leur cristallisation sémantique³⁸ : c'est une structure préformée, amorphe pour certaines, de caractère invariable ou pouvant présenter, jusqu'à des zones frontalières où s'engendrent de nouveaux sémantismes³⁹, une variabilité restreinte diachronique et diastratique, qui peut être révélatrice d'une certaine vigueur⁴⁰, acquérant un caractère social, conventionnel, la "conventionalisation" fixant des effets conversationnels de certains actes de parole dans le cadre du rituel spécifique d'une communauté linguistique (GALATANU 1992, 449). Elle peut être entrer dans la catégorie des "formes économiques et ritualisées de la communication" (BARBERIS 1995). On peut donc l'intégrer à la catégorie des phrasèmes ou phraséologismes pragmatiques, formant une unité significative associant, sous une forme fixée et figée, des éléments dont le sens global n'équivaut plus au sens particulier des éléments qui le composent : dans les interjections secondaires, ces éléments perdent leur sens lexical spécifique et forment une unité significative, comme dans les formules interpersonnelles particularisantes telles allons! tu parles! (On peut faire varier allons! en allez!, mais la signification est alors différente. On ne peut faire varier tu parles! en vous parlez !). De façon générale, "l'interjection ne se prête pas à des variations de genre, de nombre, de personne ni aux changements de déterminants. Nous disons La vache ! et non *Une vache ! Mon Dieu et non *Votre Dieu !, Diable ! et non *Diables !, observe M. Swiatkowska, qui note également : "Allez ouste ! constitue une unité inséparable, car nous ne pouvons pas l'opposer à *Allons ouste ! Allez au cinéma ! n'est pas une unité inséparable, car chacun de ses

37 Elle donne ainsi les conditions auxquelles doivent correspondre les expressions pour être considérées comme interjections du point de vue morphologique, syntaxique et sémantique :

1/ du point de vue morphologique : mot invariable, unité lexicale figée, série ouverte;

2/ du point de vue syntaxique : mot-phrase, acte de prédication non-phrastique, dotée de modalités différentes, complément sensu largo projectif ou explicatif, ou unité indépendante;

3/ du point de vue sémantique : sens lexical reconstruit dans l'actualisation des éléments déictiques virtuels et la prédication impliquée à l'aide du contexte, de la situation, de l'intonation, des gestes et de la mimique.

Elle renvoie aussi à la définition de D. Wilkins :

Interjection : A conventional lexical form that (commonly and) conventionally constitutes an utterance on its own, (typically) does not enter into construction with other word classes, is (usually) monomorphemic, and (generally) does not host inflectional or derivational morphemes (WILKINS 1995, 364)

38 L. Rosier relève ainsi la cristallisation sémantique comme énonciation du prêt-à-dire, du préconstruit, dans les titres de presse de son corpus journalistique. Ainsi de Chic, en ouverture d'un magazine féminin (ROSIER 2000, 36).

39 Un exemple en serait le passage de oui à ouiche, qui en est une altération plaisante, enregistrée sous la forme houische en 1530, marquant l'ironie, l'incrédulité : Ah ! ouiche ! ah! bien , ouiche ! (Grand Robert, qui en fait à présent un article autonome). Rappelons que dans son Isagogue, Sylvius indique que "'ouich' rapidement prononcé, signifie la chaleur".

40 Ainsi, selon L. Rosier, les variations morphologiques de aïe, lexème en expansion à notre époque d'après Marchello-Nizia et Picoche, fournies par la littérature moderne, seraient révélatrices de sa vigueur . Et elle cite : aïe donc (ZOLA), aiou (CLAUDEL), oui ou uouil (PROUST) (ROSIER 1997, 455) S'agit-il d'un même lexème ou a-t-on affaire à présent à des lexèmes indépendants ? Le Dictionnaire historique de l'orthographe française sous la direction de N. Catach résume les différentes graphies prises par [AIE] :

1549-1606 : ahy

1694-1718 : ay, aye

1740 : aï, aïe

1762-1935 : aïe, ahi.

constituants est commutable, p. ex. : Allons au cinéma ! (variation en personne). Allons à la promenade ! (changement d'un élément en fonction de complément circonstanciel), etc." (SWIATKOWSKA 2000, 69). L'on a donc affaire à une unité lexicale dont on ne peut décrypter la signification, pour l'interjection composée, dans un dictionnaire à partir des lexèmes composants.

- elle constitue une phrase condensée, ou phrasillon ou mot-phrase affectif comme l'a proposé L. Tesnière (TESNIÈRE 1936), une holophrase ou textschemata à contenu codé, conventionnel, rituel, institué (ROSIER 2000, 22)⁴¹ à prédication impliquée, au sens où l'entend M. Wilmet (WILMET 1997, 499)⁴² : chapeau! = "je vous félicite". Elle s'oppose ainsi à l'énoncé déclaratif : dans l'énoncé déclaratif, le sentiment ou l'émotion exprimée est extérieur à l'énonciation; dans l'interjection, *mentis effectus* (TRABANT 1983, 72), le sentiment ou l'émotion sont exprimés dans l'énonciation même, comme le marque la définition du TLF pour hélas, par exemple "En emploi interj. [Comme réaction à une situation ou à un propos que le locuteur présente (par l'énonciation même de hélas) comme pénibles ou douloureux]" : la fonction expressive y est donc prédominante. Autrement dit, l'interjection constitue une forme compacte, synthétique, non "articulée" de l'expression, au regard d'un énoncé analytique et explicatif, une différence fondamentale opposant, par exemple, les interjections de peine (aïe, hélas) et des phrases qui énoncent un sentiment de peine (je souffre, je suis triste) (DUCROT 1972, 18-19). Illustrerait cette différence l'exemple suivant, emprunté à I. Poggi comparant l'interjection italienne *Tòh* à *Questo mi sorprende* (POGGI 1981, 43), que l'on peut transposer en allemand *Ach ! / Das überrascht mich*, en français *Oh ! / Cela me surprend* avec un stade intermédiaire *Quelle surprise!* A l'interjection s'oppose ainsi ce que C. Nodier appelait les "périphrases languissantes" dans son *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises* (NODIER 1808).

L'interjection est ainsi tout entière versée dans le pôle expressivité tel que le définit G. Guillaume, en l'opposant au pôle expression : "L'interjection, que Guillaume place à la marge des parties du discours, met en jeu le rapport entre l'expression et l'expressivité. Elle est définie comme étant "représentative d'une expressivité qui a en quelque sorte dévoré et aboli l'expression. Une interjection est une phrase dont le vecteur n'est pas le verbe, mais le mouvement expressif porté à son maximum." En ce sens, elle peut se rapprocher du symbole au sens où l'entend et l'emploie Hjelmslev, c'est-à-dire une structure qui peut être interprétée, à laquelle un contenu est associé, mais sans qu'il y ait une séparation différentielle entre le plan de l'expression et le plan du contenu (HJELMSLEV 1963, 113 sqq.). On peut ainsi la rapprocher, comme le fait J. Trabant, du geste expressif : "In dieser Hinsicht entsprechen die Interjektionen auch den Gebärden (zumindest denen, die keine sekundären Ersatzzeichen für Sprache sind), d. h. ist auch die traditionelle Redeweise von den "Lautgebärden" berechtigt." (TRABANT 1983, 73). En diachronie, l'expressivité a été volontiers marquée, dans toute une série d'expressions primaires, par la présence de *h* aspirée, dont l'aspiration est encore soulignée par A. Lartigaut en 1669 : "A la fin, éle (i. e. h) marque une aspiration forte ; come dans ces mots : ah! eh! wah! oh!" (LARTIGAUT 1669, 76)

- catégoriellement, elle constitue une classe non-close, une classe ouverte : elle englobe un ensemble scalaire allant de l'onomatopée au syntagme lexicalisé par dérivation, les phrases tronquées en utilisation formulaire, la transposition des mots à sens déterminé, se figeant et se fixant selon un certain nombre limité de processus qui se retrouvent dans l'évolution des interjections et d'une langue à l'autre, et l'on peut distinguer sous ce rapport l'interjection primaire et l'interjection secondaire. On peut ainsi adopter vis-à-vis de l'interjection, avec L. Rosier, une "attitude fonctionnelle permettant à tout mot de devenir interjectif, d'en faire par conséquent une modalité particulière", en se référant à Volochinov (ROSIER 2000, 20). Des traits spécifiques distinguent l'onomatopée de l'interjection sous ses deux autres formes :

. l'onomatopée serait à ranger dans la catégorie des appels et signaux motivés, mimétiques de bruits naturels, qu'on a pu distinguer en deux classes : d'origine humaine (Ah ! Ouf ! Aïe ! Hihi !) et d'origine non humaine : cris ou

41 "L'interjection fonctionne de façon codée, conventionnelle, rituelle diraient les ethnologues, pour singifier "vite fait et bien fait" des affects eux-mêmes typés "

42 Ce type de prédication est rattachée par M. Wilmet à la prédication première, comportant trois types :

1. prédication expliquée ou portée par ses termes : Je vous ordonne d'arrêter ou Je ressens une vive douleur.
2. prédication impliquée, porteuse de ses termes : Stop! ou Aïe!...
3. prédication de signe [+] positive ou de signe [-] négative.

chants d'animaux (miaou! meuh! coïn coïn! cocorico !) et bruits produits par des objets ou des événements (tagada, tic tac, ploum), au regard des éléments arbitraires de la langue, le lexique de chaque langue comprenant un nombre restreint d'éléments arbitraires et un grand nombre d'éléments motivés : elle est considérée comme représentative (d'un bruit, d'un cri, d'un son), et à ce titre elle peut être considérée comme un symptôme au sens de K. Bühler, au regard du signe (BÜHLER 1934), en appartenant au type de mots motivés dont la réalisation acoustique est liée à un message déterminé grâce à l'imitation des sons naturels et la valeur symbolique des voyelles et/ou consonnes. Cependant, "le nombre de plus en plus grand des interjections dites secondaires prouve que cette catégorie de mots essaie de s'affranchir de la motivation absolue et d'acquérir un caractère arbitraire" (SWIATKOWSKA 2000, 34).

Orientée vers la représentation du réel en resituant le sujet face au monde en face de l'interjection, tournée vers la représentation du sujet parlant (SARFATI 1995), elle n'entre pas à proprement parler dans le système de l'interlocution en constituant, pour ainsi dire, un code unilatéral, à la différence du signal, constituant un système bilatéral locuteur-auditeur (MILEWSKI 1965, cité par SWIATKOWSKA 2000, 32).

L'interjection est dotée d'une fonction illocutoire, employée de façon privilégiée en discours direct, et entre dans le système de l'interlocution au sens le plus large, soit dialogale, soit dialogique, comme le souligne L. Rosier, "qu'il y ait de l'autre "en chair et en os" ou que l'on se situe plus généralement dans une conception où tout discours se trouve être une réalisation interactive", l'interjection étant joliment défini comme "un petit discours qui permet au locuteur de poser de "l'autre" (fût-il lui-même dédoublé comme surmoi, comme sujet social ou comme conscience) dans le discours" (ROSIER 2000, 23) :

¾ elle peut être centrée sur le locuteur : dans ce cas, elle est expressive; elle constitue le cas-limite d'expressivité et représente une "marque de subjectivité";

¾ elle peut être centrée sur l'interlocuteur, selon différents modes : appellatif, impératif ou interrogatif, entre autres.⁴³

C'est dire aussi qu'en langue, comme le signale M. Swiatkowska, toutes les interjections véhiculent le je : "Ah ! Ouf ! Bah ! Merde ! Allons ! Voyons ! identifient le locuteur en réalisant ainsi une fonction de signal... [Alors que] en langue certaines des interjections, appartenant au groupe des appels, véhiculent aussi toi ou vous :

Eh!... Psst!... Psst! Venez par là...

Chut ! chut ! les enfants. Papa travaille...

Hé ! vous, les gars, on ne ronfle plus, fini ! " (SWIATKOWSKA 2000, 79)

Sous ce rapport, M. Swiatkowska distingue, dans les différentes situations conversationnelles mettant en jeu le rapport entre le locuteur et l'auditeur, quatre cas de figure :

1/ présence de l'auditeur non indispensable : conditionnement par un événement extérieur ou intérieur, comme dans l'emploi de Ah ! Oh ! Aïe !

43 Sur ce chapitre, les différentes approches de l'interjection se recoupent en partie, avec des variantes dans les délimitations et les intersections: chez Milewski, les interjections primaires englobent celles de type Oh ! Aïe! et les appels de type Hop ! Holà! soit des éléments mixtes nés en dehors de la langue et devenus interjections en acquérant certains traits linguistiques et les interjections dites secondaires exerçant les fonctions des symptômes et des appels.

C. Olivier distingue :

- les cris poussés, imitation des bruits faits par les animaux, mais aussi cris d'horreur, de douleur;

- les cris parlés;

. de sens imitatif (Boum ! Splash ! Dring ! Cocorico !) [Cocorico est bien cependant un cri poussé !];

. de sens affectif (Ah! Bah! Hmm!);

- les marques de conjuration (injures, jurons, fatums);

- les phrases tronquées en utilisation formulaire, entrées dans la classe des interjections par changement de catégorie.

Ce classement n'est pas sans difficulté, que présente en particulier la catégorie du cri, où le cri parlé devient un dérivé du cri poussé comme l'observe M. Swiatkowska : "Nous croyons que l'auteur aurait pu éviter ce cas de figure nécessaire pour justifier l'emploi du terme cri si elle s'était décidée à se servir de l'étiquette classique de Schwentner, interjections primaires, lesquelles englobent le premier groupe dans le classement d'Olivier". (Swiatkowska 2000, 37)

2 / présence de l'auditeur nécessaire dans l'interaction verbale pour transmettre une émotion ou un jugement : Dis donc !

3 / présence de l'auditeur indispensable, dans l'injonction ou l'interrogation : Halte ! Tiens ?

4 / présence de l'auditeur indispensable pour établir, maintenir ou cesser l'interaction verbale : Allo ! Adieu !
Eh bien.

Cependant, si toute onomatopée n'est évidemment pas interjection, comme un tic-tac, une onomatopée peut devenir interjection, selon différentes modalités, en étant orientée sur le locuteur. Soit ainsi toc pour évoquer le bruit d'un coup frappé à une porte, qui peut devenir une interjection soulignant une réponse qui cloue le bec à un interlocuteur : et toc! au sens de "bien riposté, bien envoyé". Cocorico est le cri du coq en français, mais après une victoire dans un sport quelconque, je peux crier : cocorico!

- élément déictique, statistiquement plus fréquente in praesentia, elle exprime sous une forme brève, mariant rapidité et économie, le plus souvent monosyllabique pour les interjections primaires, ou un signal ou une réaction affective, une modalité de jugement à une situation ou à un énoncé précédent, en rapport avec l'information explicite ou implicite fournie par le contexte.

Ces différentes modalités pourraient être :

- . l'émotion;
- . l'injonction sous ses différentes formes;
- . l'assentiment (positif ou négatif);
- . l'interrogation;
- . le phatique.

C'est un mot-phrase appartenant au dit, par nature indexical, dont la signification est déterminée dans une grande mesure par le contexte, linguistique et situationnel, les paramètres déictiques. comme le souligne M. Swiatkowska : "Les contextes, en créant ou reflétant l'environnement cognitif des participants à l'acte de langage, leur donnent la possibilité de choisir la version la plus riche en effets contextuels au coût le moins important. Plus l'interjection a d'effets contextuels, plus l'effort cognitif pour l'interpréter est grand." (SWIATKOWSKA 2000, 20). Si l'interjection est un élément auto-actif mettant en scène le locuteur lui-même, ou interactif, un élément d'échange entre locuteurs, ses fonctions et ses valeurs sont déterminées par le contexte, sélectionnant une de ses valeurs virtuelles; son contenu propositionnel est associé à un rôle constructif ou reconstitutif du contexte linguistique et situationnel jouant sur le préconstruit : le contexte donne des instructions sur l'interprétation sémantique à donner à l'interjection dans son emploi, l'argument potentiel qu'elle porte est saturé dans l'énonciation. Quand il y a paraphrase, et/ou moyens extralinguistiques comme les geste et la mimique, à moins qu'il n'y ait disjonction intentionnelle, celle-ci guide l'interlocuteur entre plusieurs possibilités d'interprétation, que l'interjection brute, souvent ambiguë, laisse ouvertes, à la charge pour l'interlocuteur de les sélectionner. Le métadiscours, introducteur ou commentaire, fonctionne donc comme annonce ou relais de la signification, comme dans ces exemples de L. Rosier : Peuh ! lance-t-elle, dédaigneuse, avant de rentrer dans la maison (ADG, *Le grand môme*, 95). Aïou, geignit-il d'un ton si douloureux ... (Claudel, *Ompredailles*, 368) (ROSIER 1997, 458, note 5 et 459). La signification des interjections, ses valeurs sémantiques fondamentales, se cristallisent ainsi dans l'énonciation, grâce à l'environnement et aux co-occurents ainsi qu'à l'intonation, orientant sa signification, éventuellement les gestes, les mimiques, etc. Des éléments sémantiques stables, des traits indexicaux reçoivent ainsi une référence particulière dans l'actualisation en discours.

Cependant, l'interprétation contextuelle présente des degrés selon le caractère plus ou moins polysémique de l'interjection : une interjection de large polysémie, moins transparente, demande, pour le décodage de son sens, un recours plus étroit au contexte; une interjection moins transparente, plus univoque, plus spécialisée, voit sa signification s'imposer de façon quasi-nécessaire. A cet égard, les interjections primaires comme Oh ! Ah ! apparaissent souvent comme les moins transparentes, les plus polyvalentes, ayant des sens différents selon des

contextes différents, même si certaines ont une valeur sémantique relativement déterminée, comme psst! , au regard des interjections secondaires dont la valeur sémantique est déterminée et l'emploi davantage prévisible en discours.

En tant qu'expression de modalité, elle peut être associée ou rattachée à la classe des connecteurs pragmatiques, définis par les pragmaticiens comme des "mots qui ne sont pas destinés à apporter des informations mais à marquer le rapport du locuteur et de la situation" (DUCROT 1980), et redéfinis par O. Galatanu comme "des lexèmes (décidément, enfin, etc.) ou des séquences de lexèmes (eh bien, toujours est-il que, non, mais dis donc, etc.) qui marquent le rapport de l'acte de langage, F/P (où F = la force illocutionnaire et P = le contenu propositionnel), direct ou indirect, effectué par le sujet énonciateur - locuteur, et de la situation qui l'a engendré ou, plutôt, de la classe de situations susceptibles d'engendrer l'acte envisagé." (GALATANU 1992, 449). C'est dire aussi que, dans la perspective d'énonciation, l'interjection est un acte de phématisation, selon l'analyse de J.-M. Zemb (ZEMB 1984), reprise par J.-P. Durafour : "La visée énonciative (ou visée énonciative) est formellement et universellement constituée par trois actes et leurs produits respectifs, l'acte de thématization par lequel sont rassemblées les données thématiques (le thème), le ce de quoi celui qui énonce parle l'acte de rhématisation (l'ensemble conceptuel du rhème), ce que celui qui énonce dit de ce quoi il parle, l'acte de phématisation (qui rassemble les données phématiques, le phème), la façon dont celui qui énonce attribue le rhème de sa proposition à son thème (modalisations de diverses natures, affectives, épistémiques, etc)." (DURAFOUR 2001, 402-403). Et J.-P. Durafour donne précisément comme exemple, en note, une phrase présentant une interjection : "Ainsi une phrase française telle que "Les écrits de Heine ne furent pas hélas publiés dans l'Allemagne d'alors" a pour thème les écrits de Heine, dans l'Allemagne d'alors, le morphème verbal du passé simple; pour rhème être publié(s); pour phème ne pas, hélas et le morphème du mode indicatif"(ibid., 408, note 20).

La fameuse phrase d'André Gide répondant à la question de savoir quel était le plus grand poète français : "Victor Hugo, hélas !", serait ainsi à analyser en :

- thème : le plus grand poète français (objet de la question)
- rhème : Victor Hugo (réponse à la question)
- phème : hélas ! (modalisation affective exprimant le regret que ce soit précisément lui).

- En tant que connecteurs pragmatiques, les interjections peuvent entrer dans une stratégie discursive :

. comme marqueurs discursifs structurant en particulier la conversation, comme l'ont souligné plusieurs études récentes s'appuyant sur des corpus variés (cf. HANSEN, LUZZATI, POP).

. dont le rôle énonciatif et argumentaire peut varier en fonction du type de discours : dans leurs derniers développements, les travaux de L. Rosier étudient ainsi les emplois de l'interjection rapportée dans trois corpus de textes : un corpus littéraire, sélectionné à partir de Discotext, un corpus journalistique, sélectionné à partir du Cédérom du Monde en partie, et un corpus personnel d'"écrits d'écran" (ANIS 1998). ^{3/4} Dans le premier type de discours, les interjections sont examinées dans le discours direct (DD), le discours indirect libre (DIL), le discours direct (DDL), et le discours indirect (DI) :

^{3/4} dans le DD, les interjections ont surtout un rôle initialisant, en adresse en particulier;

^{3/4} dans le DIL, les interjections interviennent comme des marqueurs énonciatifs de la subjectivité discursive, des discordantiels énonciatifs mettant en scène la subjectivité des personnages, indicateurs d'une "présomption d'énonciation";

^{3/4} dans le DDL, elles interviennent comme des déclencheurs de l'énonciation directe;

^{3/4} dans le DI, où elles sont aussi employées, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, elles peuvent marquer le passage subreptice de l'indirect au direct.

^{3/4} dans le corpus journalistique, L. Rosier souligne en particulier que l'interjection peut être utilisée selon le schéma canonique consistant à faire de ce morphème l'expression de la subjectivité à visée argumentative, mais aussi comme un morphème phatique, désémantisé et purement intonatif, signifiant ce qu'il manifeste (39)

^{3/4} Dans le troisième type, champ de mutation des habitudes scripturales et lecturales, hybride entre écrit et oral, elles sont des marques d'oralisation mettant en scène l'énonciation.

Au total, dans les trois corpus elles ont un effet de réalité et d'expressivité.

. prenant en compte les univers de croyance des participants de l'interlocution. Plusieurs études portant sur des interjections précises vont en ce sens : dans leur description detiens ! G. Dostie et J.-M. Léard montrent ainsi que l'élément de surprise, que les lexicographes enregistrent, "découle du caractère nouveau et soudain de ce qui vient à la connaissance du locuteur. Il peut en effet s'agir de quelque chose dont le locuteur attendait la réalisation ou encore de quelque chose auquel il ne s'attendait pas spécialement." (DOSTIE / LEARD 1977, 112)

Et M. SWIATKOWSKA résume ainsi leurs conclusions : "Cette observation des auteurs, ainsi que la comparaison avec un autre marqueur voyons, prouve qu'en fait le recours du locuteur à telle ou telle interjection est le résultat de la prise en considération d'événements contraires aux attentes du locuteur avant le moment de l'énonciation. L'interjection apparaît donc comme une suite à une opération mentale / prise de conscience et mise en relation avec les dispositions du locuteur. L'émotion ne vient qu'en deuxième position. De plus, le locuteur peut, dans le même contexte, choisir une interjection qui véhicule une valeur émotionnelle plus riche. Dostie et Léard citent un exemple (1977, 11)

A : Marie vient de se marier

B : Tiens ! <Voyons !>

dans lequel l'élément de surprise est véhiculé aussi bien par tiens que par voyons. Cette deuxième interjection y ajoute de l'incrédulité. Deux conclusions semblent légitimes après la lecture des analyses des auteurs cités : 1/ le choix du mot avec lequel l'auteur réagit n'est pas instinctif même si le laps de temps nécessaire à sélectionner une forme d'expression appropriée est très bref. Cette sélection s'appuie sur le sémantisme différencié de ces formes. Il serait impossible d'expliquer autrement pourquoi le locuteur opte pour telle ou telle forme. 2/ le sémantisme de ces formes se définit en fonction de la relation entre la réalité constatée par le locuteur au moment de l'énonciation et ce qu'il croyait possible, acceptable ou non, avant le moment de l'énonciation." (SWIATKOWSKA 2000, 99). Avec tiens !, je prends ainsi quelque chose qui ne s'oppose pas à mes attentes, avec voyons !de quelque chose qui va à leur rencontre. Les études de Sirdar-Iskandar vont dans le même sens, qui portent entre autres sur Voyons ! : elles montrent que "le plus souvent, ce que l'on appelle traditionnellement expression de surprise, d'approbation ou de rejet, etc. recouvre une stratégie concessive (plusieurs cas de Ah !), la réfutation, la contestation." (SIRDAR-ISKANDAR 1981). Ces observations mettent en jeu l'univers de croyance du locuteur, mis en relief par R. Martin, curieusement omis dans la bibliographie de référence de M. Swiatkowska, et auquel se réfère O. Galatanu dans son étude des connecteurs pragmatiques en français et en roumain, centrés sur décidément et eh bien : "Eh bien introduit [lui aussi] un acte de langage que l'énonciateur-locuteur présente comme imposé par la situation même de communication (l'obligation, par exemple, de répondre à une question, ou d'exprimer une opinion, ou une décision, ou même un ordre, etc.) et dont la force illocutionnaire (réfuter, blâmer, menacer, affirmer, etc.) et/ou le contenu propositionnel sont contraires à l'attente et au désir de l'interlocuteur. C'est pourquoi, d'ailleurs, ce connecteur pragmatique établit un rapport surtout entre les présupposés du sujet énonciateur sur les opinions, les attentes, etc. de son interlocuteur, et l'acte de langage réalisé" (GALATANU 1992, 453). Et comme elle le souligne en conclusion de ce chapitre : "Quant à l'emploi des connecteurs eh bien ou dis donc, qui jouent sur l'interprétation des opinions, désirs, croyances, etc. du destinataire, par l'énonciateur, il nous semble que la théorie "des univers de croyance", développée par Robert Martin pourrait nuancer l'étude, en permettant de mettre en rapport l'univers de croyance de l'énonciateur et celui d'autrui et d'expliquer, par voie de conséquence, les actes ratés et les rectifications des actes ratés." (ibid., 455). L'interjection s'emploie ainsi sur fond de savoir partagé "dont la source peut être déclenchée dans la mémoire du parlant et de l'interprétant par un mécanisme mettant en marche le préconstruit." (SWIATKOWSKA 2000, 103)

- syntaxiquement :

. elle interrompt la continuité du discours par rupture et discontinuité;

. elle est affonctivale de nature, i. e. n'entre pas normalement en rapports syntagmatiques avec d'autres éléments de la phrase. Plusieurs cas de figure peuvent se présenter :

¾ Emploi autonome : c'est alors un mot-phrase à valeur sémantique indépendante : Héla !

¾ Emploi en disjonction exprimant un jugement sur le contenu propositionnel, dans la dislocation en particulier : Les vacances, bof ! L'armée, beurk ! (KRAZEM 1994).

¾ Emploi soulignant la modalité par redondance, - c'est alors un mot-phrase à valeur sémantique redondante -, qui peut être explicitée (Hé ! vous là-bas !);

¾ Emploi largo sensu comme complément de la phrase, en y réalisant diverses fonctions, par hypostase. Elle peut faire l'objet :

. de prédication et de rection : Zut au fâcheux ! Gare à ce que tu dis ! Gare à vous! Rection d'une proposition subordonnée : Elle se refuse au plaisir, mais elle l'aime, gare qu'elle n' y cède! (exemple de M. SWIATKOWSKA 2000, 56).

. de nominalisation :

¾ derrière un verbe déclaratif : Elle était tellement effrayée qu'elle criait des "Mon Dieu" tout le temps. Pierre a dit pouah à son ami (Exemples tirés de SWIATKOWSKA 2000, 49). Dire ouf ! Crier gare! ...

¾ sans verbe déclaratif : - Vraiment, monsieur Eyssette, vous nous quittez ? Oh! quel dommage ! quelle perte pour la maison ! Et puis des oh ! des ah ! des hélas ! des soupirs, des poignées de mains, des larmes étouffées... (Le petit Chose, A Daudet, Oeuvres complètes, Paris, Librairie de France, 1968, 100)

¾ avec un présentatif : Ce furent des ah! des oh ! des cris de surprise.

.... Hélas !

Eh bien, "hélas !" que veut dire ceci ?

Voyez le bel hélas! qu'elle nous donne ici !...

Je vous ferai chanter hélas ! de belle sorte ! (Molière,

Sganarelle, I)

. sa position n'est pas indifférente :

¾ selon le type d'interjections : les interjections primaires se placent plutôt en position initiale, mais pas exclusivement : une lettre importante... oh ! très importante (Le petit Chose, A Daudet, Oeuvres complètes, Paris, Librairie de France, 1968, 65). Il semblerait que certaines interjections soient plutôt initialisantes que clôturantes (ROSIER 2000, 33).

¾ selon le rapport à la phrase : hein en tête de phrase dans une réplique, peut marquer l'interrogation incrédule ou la demande d'information complémentaire; en cours de phrase, il peut marquer la demande d'approbation du propos auprès de l'interlocuteur. M. Swiatkowska relève ainsi ces deux emplois da hein dans les exemples suivants :

Dino à Gott : C'est fou ce que vous êtes sentimentaux, hein, les Allemands ?

/.../ Gott : A propos, vous le connaissez?

Dino : Hein? Oui.. de vue A distance... (M. Cau, Les yeux crevés, 72)⁴⁴

44 Le commentaire me semble cependant peu adéquat. Selon elle, "le premier hein sert à marquer une pause, après laquelle le thème est mis en valeur. Le second, venant dans une réplique, signale d'un côté que le locuteur n'a pas saisi ou feint de n'avoir pas saisi les propos de son protagoniste, mais en fait il maruqe un prétexte pour gagner un peu de temps." Le premier hein marque plutôt une demande d'acquiescement et de confirmation du locuteur à son interlocuteur, équivalent à "n'est-ce pas", et ne marque pas précisément une pause. Le second hein marque plutôt la surprise et Il n'est pas évident non plus que ce soit un prétexte pour gagner un peu de temps.

2. Aperçu diachronique : UN EXEMPLE D'ÉVOLUTION DIACHRONIQUE DES INTERJECTIONS : LE CAS DE HELAS .

Les paramètres en jeu :

1. Traits définitionnels de l'interjection en général.
2. La naissance et le mode de formation.
3. L'emploi en diachronie, diaphasie, diastratie et ses paramètres :
 - évolution diachronique : la disjonction de las et hélas
 - place de hélas dans la phrase
 - modalité exprimée par hélas et univers de croyance
 - orientation ou incidence de hélas dans le système de l'interlocution
 - diaphasie : l'utilisation stylistique de hélas
 - diastratie : hélas en registre soutenu
 - onomasiologie : hélas et ses concurrents dans le champ lexical de l'expression de la douleur.

1. Traits définitionnels

2. La naissance et le mode de formation

La base las et son figement : un processus de délocutivité formulaire.

Las a comme étymon le latin lassus "épuisé, accablé de fatigue", donnant en ancien français l'adjectif las, au sens de "fatigué", d'abord, puis aussi de "malheureux, misérable", ces deux acceptions se trouvant, par exemple, au 13^e siècle, dans les Chansons et dits artésiens (éd. R. BERGER, Arras, 1981) :

Dedens peu d'eure est il si las

Sour s'uevre dort com uns porciaus (V, 52-53)

(En un rien de temps il est si fatigué qu'il s'endort sur son ouvrage comme un porc)

Des que viellars prent la pucelle

Et il ne puet tenir estiere

Si m'aït Diex, il m'est aviere

Qu'il ont perdu tout leur soulas :

Se cele est lasse, cil est las (VII, 8-12)

(Dès l'instant où le vieillard prend la jeune fille pour épouse et qu'il ne peut s'acquitter de son devoir conjugal, Dieu me garde, il me semble qu'ils ont perdu tout leur plaisir : elle est malheureuse, et lui épuisé. Note de R. BERGER, 151, note 5 : "Le poète joue, me semble-t-il, avec les deux sens de l'adjectif las. Je comprends : 'elle est malheureuse et lui épuisé'" .)

Las entre donc dans la sphère du malheur et de la douleur qu'on en ressent.

Cette douleur est celle du locuteur :

Las ! tant ai puis sospiré (Rose, 1606)

(Pauvre de moi ! Combien depuis j'ai soupiré. Plutôt que Hélas dans la traduction d'A. Lanly, qui "dépersonnalise" trop précocément l'interjection à mon avis)

Respont la medre : "Lasse, qu'est devenu (Alexis, 107)

(La mère répond : "Malheureuse que je suis, qu'est-il devenu ?)

Lasse, por coi ne sui je morte (Enéas, 1822)

(Malheureuse que je suis, pourquoi ne suis-je pas morte?)

L'incidence sur le locuteur est marquée par l'expression du pronom personnel sujet ou par le pronom régime, qui fonctionne comme support :

Je m'en veill, ce croi, repentir.

Repentir ! Las ! je que feroie ?

Traîtres, fauz, honiz seroie (Rose, 4125-26)

(M'en dédire ! Malheureux, que ferais-je ? Je serais un traître, un perfide, un homme honni)

Et si l'ai je perdue, espoir,

a poi que ne m'en desespoir.

Desespoir ! Las ! je non feré (ibid., 4029-31)

(Et pourtant j'ai perdu, peut-être, votre bienveillance ; peu s'en faut que je ne m'en désespère ! Malheureux, non)

Las moi, chetiz, fet li vilains,

Or ne me sai je conseilier (Vilain mire)

(Pauvre de moi, malheureux que je suis, que faire à présent ?)

Las toi, prestre, se lous deviens (RenclusM, 192, 3)

(Malheur à toi, prêtre, situ deviens un loup)

Ha et hé s'associent volontiers à las pour exprimer la douleur avec retour sur le sujet :

E ! lasse, que nen ait un hume ki m'ociet! (Roland, 2723)

(Ah! Malheureuse que je suis, que n'ai-je quelqu'un pour me tuer!)

Selon un processus de délocutivité formulaire, le figement autour de la forme au masculin, dont témoignent les manuscrits, fait perdre à las au sens de "malheureux" son statut d'adjectif et, à l'instar de hé!/ha!, las et hélas deviennent des interjections, comme le note W. von Wartburg, FEW, s. v. lassus : "Im 12-15 jh. sind las und hélas meist adjektivisch gebraucht, also im fem. Geschlecht lasse, helasse. Dann werden die Ausdrücke unveränderlich."

3. L'emploi en diachronie, diaphasie, diastratie et ses paramètres :

- évolution diachronique : la dissociation de las et hélas

Une distribution va progressivement s'opérer :

- entrant dans la sphère de la douleur et de la déploration, hélas se fige avec de moins en moins de possibilité de disjonction; la soudure des deux éléments peut déjà se produire en moyen français, pour peu qu'elle ne soit pas masquée dans les éditions : dans ses "Notes et corrections" sur les vers 71 à 1511 du Livre du Voir Dit, éd. P. Imbs, (site de l'université de Rennes, <http://www.uhb.fr/alc/medieval>), M. Plouzeau note ainsi, dans ses remarques sur les mots graphiques du ms. F, que si Hé ! las ! est bien écrit en deux mots dans les vers 613, 654 896, il est écrit en un seul mot au vers 686, "ce qui montrerait que le groupe est déjà soudé dans la conscience linguistique".

Dans Jean de Saintré, Hélas et las figurent ainsi dans un contexte semblable à quelques lignes de distance :

"Hélas, ma dame," dist dame Katherine, "et que a il fait ?" (éd. Misrahi -Knudson, Droz, 1978, 7, 38-39) / "Las ! et que ay je fait ? Mais que sera ce cy ?" (ibid., 20-21)

Au seizième siècle.

. les cinq premières odes de Ronsard offrent encore un exemple de disjonction :

Hé Scylle, Scylle, lâs! cette dolente rive (III, Ode XXI, 7)

Las lui est encore concurrentiel : dans les cinq premières odes toujours, à côté de Hélas, avec 7 occurrences, dont ce cas de disjonction, marquant l'imploration, las présente 6 occurrences, marquant l'imploration, la douleur, le regret, et hâ, 3 occurrences marquant l'imploration et la souffrance.

On observera cependant que hélas peut être appuyé par las, jusqu'au XVIe siècle au moins : Las, hélas

Las, hélas, Collatin, l'homme vaillant et fort

Rampare son païs qu'il destruit par sa mort (N. Filleul, La Lucrece, 1566, Acte II)

Las, hélas ! Il est sans remède [d'un mal] (Ch. T. de Sigogne, Satires, 1619, Contre une dame sorcière)

. Les ouvrages théoriques enregistrent son figement.

Ainsi Charles de Bovelles dans son Liber de differentia vulgarium linguarum et Gallici sermonis varietate (1533) : Hélas, composita vox à duabus He & las, quae sunt dolentium. He alterius citatoria est, las veto dolentis & lugentis, ob quoduis incommodum (63)

Hélas : mot composé de deux autres he et las, qui sont des mots d'affliction. He sert à appeler autrui mais las est le mot de ceux qui sont affligés et qui pleurent pour quelque malheur.

Le Dictionnaire françois-latin de Robert Estienne l'enregistre comme une pure unité, de même que ses successeurs : Hélas, Hem, Heu, heu, Miserum me.

. au dix-septième siècle, le vieillissement de las s'accroît, en dépit de sa fréquence chez les écrivains classiques :

Où voulez-vous courir, ? - Las ! que sais-je ? (Molière, Tartuffe, V, 1 et 1573)

Mais, las, quel parti prendre en un sort si contraire ? (Corneille, Horace, III, 715 et Pompée, 1329, etc.)

La première édition du Dictionnaire de l'Académie de 1694 note ainsi à son propos : "Interjection plaintive.. Il commence à vieillir et on se sert plus ordinairement d'hélas". Sa relative fréquence en poésie s'explique par aussi par des raisons métriques, comme le note Furetière 1690 : il est "plus en usage en poésie qu'en prose, à cause qu'il donne plus de facilité pour la mesure des vers".

. son vieillissement est à présent consommé, comme le notent tous les lexicographes contemporains, le qualifiant de Vx ou archaïque. C'est un terme marqué.

. En regard, las en son sens premier perdure, avec l'adjonction d'un second sème d'irritation :

Jacques, voilà que je suis lâche et vieux, las de combattre et de défendre (Claudel, Annonce faite à Marie, I, III)

La prononciation contribue à brouiller, depuis le XIXe siècle du moins⁴⁵, le rapport entre les deux mots, las étant prononcé [la] avec son féminin lasse [las], au regard de hélas [elas], avec finale prononcée

L'on en arrive donc à la configuration actuelle, que l'on peut schématiser ainsi :

. las se maintient dans la sphère de la fatigue, de la lassitude, de l'accablement;

. hélas, concurrence las dans la sphère de la douleur et le marginalise jusqu'à en faire un résidu archaïque.

Mais il serait réducteur de le limiter à la seule expression de la plainte.

Du XVIe au XXe siècle, dans le corpus de Frantext, hélas présente 14196 occurrences, dont 1340 séquences lui associant mais, le plus souvent mais hélas. On reviendra sur ce point, important. L'enquête peut être complétée par Discotext.

- Place de hélas dans la phrase :

Hélas peut avoir dans la phrase des places très variées, qui répondent à différentes fonctions :

. il peut être employé seul, de façon autarcique, dans une réplique.

. il peut être employé en disjonction en tête ou en fin de phrase.

Mais, et c'est sans doute l'une de ses particularités, il peut être employé en rupture d'un syntagme verbal, dans une suspension qui peut être importante : il en acquiert un relief singulier, et ce dans les textes les plus divers au cours des siècles :

lequel me pensant empoisonner par une pomme m'a (hélas!) fait un plus grand outrage, me rendant coupable de nostre maladie (Yver, Le Printemps, 1572, 3e histoire)

C'en était, hélas, bien fini de jouer avec l'apparence et de gagner à tous les coups (Lanzmann J., La horde d'or, 1994)

Il se rappelle aussi la réflexion d'un professeur de troisième amoureux de l'alexandrin jadis placé sur les vitres du métro : "Le train ne peut partir que les portes fermées", remplacé, hélas !

aujourd'hui par le "Prière de ne pas gêner la fermeture" d'une exquise urbanité, mais avec un

emplacement incongru de la césure. (P. Drouin, Compte rendu de Un ethnologue dans le métro de M. Augé, Hachette Littérature, 20012, dans Le Monde des livres,, 9 novembre 2001, VIII)

Cette suspension est volontiers pratiquée par Jean d'Ormesson dans La douane de mer, dans des suspensions parfois très étoffées, comportant un commentaire glosant hélas :

45 Littré dit encore en 1873, au nom du rapport étymologique, s. v. Hélas : "Hélâ ; l's se lie : é - lâ - z - il est mort; quelques personnes font entendre l's : é - las'; cette prononciation n'est pas à recommander ; las n'étant, dans ce mot, que l'adjectif las, qui ne se prononce jamais las".

le rapport, hélas, mieux vaut t'y résigner, disparaîtra avec lui... (D'Ormesson, La douane de mer, 1993, Deuxième jour)

Cette solution de génie était hélas impossible (ibid., Troisième jour)

Tu peux enlever les fleuves, les montagnes, les arbres hélas! et les voitures qui sont devenues une des clés et le symbole de l'âge où j'ai vécu (ibid.)

La disjonction peut aussi toucher le syntagme nominal :

J'ai même lu, sous la plume, hélas ! d'une collègue, que le but final de l'opération est une "créolisation" du français. (C. Muller, Monsieur Duquesne et l'orthographe, Paris, Conseil International de la langue française, 133)

Cette insertion prouve, s'il en était besoin, à quel point l'interjection constitue une modalité essentielle de la phrase, comme on l'a déjà signalé en pratiquant l'épreuve de la soustraction : il ne manque rien aux phrases précédentes si l'on retranche hélas et ses satellites éventuels, en ce qui concerne le sens, mais il leur confère une modalité spécifique qui diffère radicalement de la pure constatation.

Il peut être nominalisé, comme le signale encore le TLF.(cf aussi supra).

De nombreux exemples peuvent l'illustrer, dont voici une sélection représentative :

. avec préposition :

AMARISSIME

La tristesse avec la tristesse

Ne peut dissimuler son deuil.

SECURUS

Agapy es-ce cy l'accueil

Que devez faire sans hélas ?

AGAPY

Hélas! je l'ai veu en cercueil

Nosre joye et nostre solas

(Marguerite de Navarre, Comédie sur le trépas du Roy, 1550, 299-302)

- Puis, croisant lentement les bras avec un pitoyable hélas !

Elle dit... (Maynard, Le Philandre, 1623, Livre 3)

. avec un présentatif :

.... Hélas !

Eh bien, "hélas !" que veut dire ceci ?

Voyez le bel hélas! qu'elle nous donne ici !...

Je vous ferai chanter hélas ! de belle sorte ! (Molière, Sganarelle, I)

On notera que, dans sa 8e édition (1932-1935), le Dictionnaire de l'Académie considère comme familier l'emploi nominal de hélas : "Il s'emploie quelquefois, familièrement, comme nom : Il fit de grands hélas. Voyez le bel hélas."

- Modalité exprimée par hélas et univers de croyance

Hélas est rattaché au champ lexical de la douleur, comme l'indique la définition du TLF, qu'on peut rappeler : "Hélas, mot inv. 1. En emploi interj. [Comme réaction à une situation ou à un propos que le locuteur présente (par

l'énonciation même de hélas comme pénibles ou douloureux]”, mais cela ne suffit évidemment pas à le définir. Il faut encore préciser en quoi consiste cette douleur :

- c'est une douleur morale et non physique, au regard de la douleur exprimée par *aië*, dont l'étude a été amorcée par L. Rosier;

- cette douleur est émotion, et l'on n'a rien dit tant que l'on n'a pas défini l'émotion elle-même, dont on peut retenir la définition donnée par M. Pradines : c'est “un désordre qui est très précisément la rupture d'un ordre réel ou prêt à se faire, et l'émotion n'est pas seulement la conscience de mouvements sans but, mais celle de mouvements contraires à un but connu et conscient, et par conséquent la conscience d'une institution du désordre... (PRADINES 1948, 700). L'émotion est fondamentalement dérouté, dérouté par rapport à un attendu, un univers de croyance, cet univers pouvant être dérouté par un événement contraire à ce qui est attendu, déçu par la réalisation de ce qui est inattendu : en ce sens, hélas exprime, comme connecteur pramatique, un écart par rapport à ce qui était attendu dans le passé - c'est le regret - ou était attendu dans l'avenir - c'est l'appréhension -, hélas marquant globalement la déploration, d'où le sentiment de douleur et de frustration D'ailleurs, dans les 14196 occurrences d'emploi relevés dans Frantext, 1340 présentent la séquence mais hélas, la plupart du temps en contiguïté, comme dans cet exemple :

Mais hélas ! lorsqu'ilz estoient sur le point de changer cette douce Fortune en jouissance, Fortune s'opposa à si grand bien (Yver, Le Printemps 1572, Seconde histoire)

Cet exemple illustre bien la fonction de hélas, qui associe le lecteur à la déploration : l'on pouvait s'attendre à un sort heureux, mais la Fortune en a décidé autrement.

De même :

Mais hélas ! cette bonne chère ne dura guères (Yver, Printemps, 5e histoire)

L'intervention de l'auteur peut être plus extérieure encore, comme dans cette figure soulignant l'intensité de la douleur par impossibilité de description :

- Mais, hélas ! qui pourroit je ne dy pas exprimer, mais seulement penser la douleur que receut l'estonnée Princesse... (Yver, Le Printemps, 3e histoire)

La déploration peut être rétrospective, exprimant le regret :

- Hélas, quand j'étais fille je n'avais soucy que celui que je me donnois (ibidem)

Immédiatement déictique, exprimant l'impuissance devant le caractère irrémédiable d'une situation, que soulignent précisément des outils déictiques, comme *or*, voici dans ces deux exemples :

- Helas ! dit il. Or suis- je homme deffait et deshonoré : prestre, clerc et maryé ! (Cent nouvelles nouvelles, XLII, 287, 141-42)

- Hélas ! je suis perdu. Voicy, il n'y a point de remede (Larivey, Le laquais, 1579, acte III, scène III) /Ô moy miserable, me voilà perdu (ibid., Acte IV, scène III)

Mais aussi prospective : l'on s'attend, par prédiction, à ce que tel ou tel comportement entraînera des malheurs, comme dans cet exemple :

Hélas, que votre trop grande bonté vous coûtera cher ! (Yver, Le Printemps, 1572, Seconde histoire)

Hélas ! que dira-t-on par la ville quand on saura que la fille d'un tel marchand s'en est fuyée...
(Larivey, Le laquais, 1579, Acte III, scène III)

Ou encore dans ce bel exemple de l'Amphitryon de Molière, où l'espoir de connaître l'avenir est contrebalancé par l'appréhension :

Voyons quelle fortune en ce jour peut m'attendre : débrouillons ce mystère et sachons notre sort
Hélas ! je brûle de l'apprendre, et je le crains plus que la mort (III, 4)

Cette déception de l'attente se retrouve dans ces deux exemples très récents, empruntés à une triste actualité :

Hélas, hélas! le bilan sera beaucoup plus élevé (commentateur, à propos du bilan des victimes de l'attentat terroriste sur les tours du World Trade Center de New York, le 11 septembre 2001)

Que le maire de New York ne connaisse pas le nombre de morts, hélas, hélas, hélas, c'est tout à fait normal (idem)

Hélas, marque bien sûr l'émotion du commentateur, qui n'est pas qu'un descripteur passif d'événements dramatiques - et la répétition d'hélas, dans le second cas en particulier en témoigne : on observera qu'il analyse la formule stéréotypée trois fois hélas - mais il souligne aussi l'écart déceptif entre le bilan attendu et le bilan réel dans un cas, et le fait que le bilan des morts, contrairement à ce que l'on pourrait attendre d'une autorité responsable comme le maire de New York, est hors de sa portée, donc incommensurable à toute estimation.

Cependant, l'une des particularités de l'emploi de hélas en diachronie est qu'il a pu être employé, en moyen français au moins, pour marquer la déception, la frustration d'une attente visant l'interlocuteur, et se trouve donc employé en adresse dans le discours direct.

- Orientation et incidence de hélas dans le système de l'interlocution :

En moyen français, hélas est volontiers employé dans le système de l'interlocution, toujours en début de réplique, en adresse, orienté vers le locuteur direct.

Dans cet emploi, il peut marquer un appel à la pitié, comme dans ces exemples :

Exemple du Printemps, d'Yver :

luy respondit en l'embrassant estroictement : "Hélas! mon cher amy, ne vous semblé-je point assez mal traitée par la rigueur de mon mal sans que me redoubliez le coup ? (Yver, Le printemps, 1572, Seconde histoire)

Hélas est bien sûr un appel à la pitié : étant donné ce que la jeune femme a déjà subi, elle pourrait s'attendre à un traitement plus doux.

Les Cent nouvelles nouvelles offrent de nombreux exemples où hélas marque l'imploration, la supplique pressante adressée à l'interlocuteur :

Helas, monseigneur, je vous cry mercy, je me rends a vous (XVII, 118, 88-89)

Helas ! monseigneur, ce dist la jeune fille, toute esbahye et soupprinse qu'elle estoit, je vous crie mercy ! (XXIV, 156, 80-82)

Helas ! monseigneur, je vous requiers mercy, je ne vous ay rien meffait. (LXXV, 450, 45-46)

Il peut y alterner, en ce sens, avec ha :

Ha ! monseigneur, pour Dieu, mercy ! dist le pouvre larron (V, 58, 145-46)

Ha ! Jehan, mon amy, je vous cry mercy (XLIII, 200, 45)

Ha ! mon voisin, pour Dieu mercy, dit le curé, faictes de moy vostre bon plaisir (LXXXV, 494, 78-79)

Il en arrive en ce sens à marquer un mouvement d'impatience, comme dans cet exemple :

Et comme il (un fils voyant son père rentrer chez lui) vit son pere, a quelque meschef que ce fut, il dist : "Helas, mon pere, avancez vous tost, pour Dieu!" (LI, 328, 55)

Cependant, dans les CNN, il a tendance à devenir un élément de dramatisation et pour ainsi dire de théâtralisation ; il est de haute fréquence dans les répliques du dialogue. L'on entre ici dans les emplois stylistiques de l'interjection, sur lesquels on reviendra.

Mais d'autres exemples se rattachent au sens fondamental de l'interjection, qui est de marquer la déception par rapport à une attente.

D'excellents exemples peuvent illustrer cet emploi qui ne semble pas avoir perduré, du XVe et du XVIe siècle.

Exemple des Cent nouvelles nouvelles :

- Sainte Marie, et que je voy de choses ! - Helas ! dist alors le laboureur sur l'arbre juché, et ne veez vous pas mon veau, beau sire ? Il me semble que j'en voi la queue. (XII, 90, 96-99)

Le laboureur ayant perdu son veau, est juché sur un arbre alors que vient s'y ébattre un couple dont le mari fort gaillard détaille les charmes de son épouse, disant : "Je voy cecy, je voy cela, encores cecy, encores cela". Helas n'a rien d'une déploration, mais marque une attente que l'interlocuteur doit combler : puisque vous voyez tant de choses, pourquoi pas mon veau perdu ? Son équivalent pourrait être : "Eh bien donc"

L'analyse de l'exemple suivant va dans ce sens :

- Si m'est advis que vous devez estre lyé et joyeux. - Helas ! non fay, dit il. C'est par moy que mon pere et ma mere.... ne sont encores en vie (XX, 138, 218-22)

Hélas y joue un double rôle en soulignant l'écart par rapport à l'attente de l'interlocuteur en même temps que le regret devant la reconnaissance de sa responsabilité dans la mort de ses parents.

Dans cet autre exemple, hélas souligne l'écart déceptif entre la déclaration du mari et la constatation de sa femme :

je n'ayme en ce monde aultre femme que vous. - Helas ! dit elle, et ne vous ay je pas bien veu après disner tenir voz longues parolles a une femme en la sale en bas ? (VIII, 71, 94-96)

Voici encore un exemple remarquable, qui mériterait un commentaire approfondi, dans la quarante cinquième nouvelle de la cinquième journée de l'Heptaméron de Marguerite de Navarre, dont voici le résumé :

A la requête de sa femme, un tapissier bailla les Innocens à sa chambriere, de laquelle il estoit amoureux, mais ce fut de telle façon, qu'il luy donnoit ce qui appartenoit à sa femme seule, qui estoit simple, qu'elle ne put jamais croire que son mary lui tinst un tel tort, combien qu'elle en fut assez avertie par une sienne voisine.

Et quand la voisine l'avertit, en effet :

La bonne femme se print à rire bien fort, en luy disant : “ Hélas, ma commere, m'amy, c'estoit moy! - Comment, ma commere ? Elle estoit toute en chemise, au matin, environ les cinq heures.” La bonne femme luy respondit : “Par ma foy, ma commere, c'estoit moy.” L'autre continuant son propos : “Ilz se bailloient de la neige l'un à l'autre, puis aux tetins, puis en autre lieu, aussy privement qu'il estoit possible.” La bonne femme luy dist : “Hé ! hé ! ma commere, c'estoit moy. - Voire, ma commere, ce dist l'autre, mais je les ai veu après sur la neige faire telle chose qui me semble n'estre belle ne honnete. - Ma commere, dis la bonne femme, je le vous ay dit et le vous diz encores que c'estoit moy et non aultre, mais mon bon mary et moy nous jouons ainsy privement (Hepaméron, éd. M. François, classiques Garnier, 307 / éd. G. Mahieu-Castellani, 517)

On observera, dans ce exemple, le parallélisme des interjections hélas / par ma foy / Hé! hé!. qui entre dans une stratégie de persuasion se concluant par une déclaration insistante devant les arguments de l'interlocutrice : hélas marque donc que, contrairement à ce qu'attend la locutrice, ce n'est pas elle-même qu'elle a vue, mais bien quelqu'un d'autre.

Remarquable aussi l'emploi d'hélas avec une hypothèse d'irréel du présent, où l'on envisage une possibilité espérée au regard de la situation actuelle :

Hélas ! si je trouvais au moins qui m'enseignast le lois du Cardinal, j'irois sçavoir si mon bon seigneur et amy s'y est point retiré (Larivey, Le laquais, 1579, Acte III, scène III)

Ou d'irréel du passé, marquant le regret d'une action manquée au regard de la situation actuelle :

- Hélas ! si je t'eusse cru... (Larivey, Le laquais, Acte IV, scène III)

On constate ainsi que hélas est loin de se réduire à prendre la relève de aïe, comme le suggère L. Rosier et encore moins à n'exprimer que la plainte : c'est un connecteur présentant un très large spectre en moyen français, à travers les Cent nouvelles nouvelles du moins, sous la modalité émotionnelle.

- en diaphasie : l'utilisation stylistique

Comme on l'a déjà suggéré incidemment, l'interjection hélas peut être un élément important dans la coloration stylistique des textes.

On ne peut apprécier cette coloration, cependant, qu'en situant cette interjection dans l'ensemble de ce que l'on pourrait appeler la palette interjectionnelle employée dans tel ou tel texte, et je voudrais illustrer ce point par quelques exemples significatifs.

Ainsi, dans le Voir dit de Guillaume de Machaut, hélas, qui peut se présenter de façon soudée dans la manuscrit, comme on l'a vu, ponctue l'état de mélancolie de l'amant. En particulier, “le retour à la mélancolie et au désarroi initial de l'amant parce que long temps (plus de deux mois) il n'a pas de nouvelle de sa jeune et nouvelle amie se traduit par des hélas et autres exclamations plus désolées les unes que les autres “ (IMBS 1991, 33)⁴⁶

46 Hé ! las ! dolens... 622; Ains disoie souvent : “Hé ! las ! 654; Hélas ! en ce parti En lit de mort sui a desconfiture 687-88, exemple avec hélas soudé.

J'ai déjà remarqué, ainsi, que hélas intervient fréquemment dans les répliques des Cent nouvelles nouvelles, en adresse à l'interlocuteur, pour marquer non la déploration, mais l'imploration dans une supplique, et jusqu'à l'exhortation, le dissentiment d'une attente. Mais son rôle ne saurait se comprendre sans le replacer dans une constellation d'interjections qui donnent au récit de ces nouvelles souvent à trame de fabliaux, une vivacité dramatique, comme une ponctuation expressive des dialogues : sa position en tête de réplique, jouant aussi un rôle initialisant, comme l'a souligné L Rosier (cf supra), l'insère dans tout un jeu d'interjections, comme ha, qui lui est occasionnellement concurrentiel, (a)/(ha) dya / dea, Saint Jehan, saint Martin, par Dieu / par la mort bieu (XLIII, 291, 47; XCI, 519, 41) / Ainsi m'aist Dieu (XLIV, 296, 96), Eh bien ! (XLVII, 312, 76)

Très différent est le rôle de hélas chez Ronsard, si on le repère dans les cinq premières Odes, qui ont fait l'objet, comme on sait, de révisions successives examinées minutieusement par L. Terreaux (TERREAUX 1968). Si l'on relève la palette des interjections dans les cinq premières Odes de Ronsard :

O est l'interjection majeure, représentée une quarantaine de fois dans l'ensemble des odes, marquant l'invocation. Vient ensuite sus, représenté treize fois, mais souvent en association : sus avant, sus debout, sus donc/donc, et même sus sus : ; c'est l'interjection majeure de l'exhortation, adressée souvent à la Muse ou à des personnages divers, soit réels, soit fictifs, renforçant l'impératif :

Sus page, en l'honneur des trois graces
Verse trois fois en ce pot neuf (III, Ode IV, 21)
Sus page vistement
Donne ma lire, (IV, Ode X, 21)
Sus, qu'on fasse un autel de terre (III, Ode XV, 4)

Renforce également l'impératif La donc :

Là donc, Madame, pren la charge (V, Ode III, 295)

Elle voit occasionnellement la concurrence de debout, selon les besoins du mètre :

Sus mon Ame, ouvre la porte (I, Ode III, 25) /
Debout, Muses, qu'on m'atelle
Vostre charette immortelle (I, Ode III, 5)

Vient ensuite Hélas, avec 7 occurrences, dont un cas de disjonction :

Hê Scylle, Scylle, lâs! cette dolente rive (III, Ode XXI, 7)

Hélas marque essentiellement l'imploration.

Las présente 6 occurrences, marquant l'imploration, la douleur, le regret, et enfin hâ, avec 3 occurrences marquant l'imporation et la souffrance.

Ronsard offre donc une palette assez restreinte d'interjections, mais qui ont un rôle non négligeable dans le climat poétique des Odes par leur fréquence relative et leur fonction : invocation, exhortation, imploration et tonalité de douleur et de regret.

Cependant, joue ici un élément supplémentaire : il ne faut pas négliger le rôle de cheville joué par certaines interjections dans l'oeuvre poétique de Ronsard, que souligne L. Terreaux, en examinant les corrections qu'il lui apporte au fil des éditions.

“En 1578 et à peu près uniquement à cette date, Ronsard tend à assimiler les interjections à des chevilles. Il supprime aussi à des dates diverses certaines exclamations, ou interrogations, des parenthèses, bref toutes espèces de tours qui lui paraissent proches des chevilles.” (Terreaux 1968, 536)

Ainsi dans les Odes :

Hâ, vous m'avés maîtresse
De la dent entamé... (II, Ode 5, p. 190, 13-14)
--> En vous baisant Maïstresse,
Vous m'avez entamé... (1555)

Certes ce fut ton oeil follatre
--> É est-ce pas ... (1555 - 1573)
--> É n'est-ce pas... (1567-73)
--> Ce fut ton oeil, douce mignonne... (1578)

(Dans un voeu à Phébus, pour guérir l'épouse de Nicolas Denisot)

Helas seigneur écoute moi (I, Ode 18, p. 157, 43)
--> Fils de Latone escoute moy (1584)

Las ! tu peus en la guarissant
Me soulager... (ibid., p. 159, 73)
--> Tu peus, Prince... (1584)

.. amour n'a point d'aisles,
Las ! car s'il en avoit, s'ébranlant dessus elles...(VII, 196-197, 3-4)
--> Helas ! s'il en avoit ... (1567) --> S'il en avoit au dos ... (1584)

De même en II, Ode 22, 16 (suppression de hélas), en IV, Ode VI, 1 (Loir, dont le cours heurus distille --> O mon Loir, dont le cours distille (67) --> Lois, dont le beau cours distille (67-78)...

Il arrive cependant au réviseur d'introduire après coup une interjection. Ainsi ce passage où, de surcroît, une affirmation sera transformée en interrogation :

Ce dous labeur que j'acorde
Desus ma louarde corde
Ne cesse de me tanter...
On ne met à non chaloir
La victoire que je lave
Dedans les odes du Loir (I, Ode 8, p. 105, 81-92)
--> Ah ! ce labeur que j'acorde... (1553)
Qui mettroit à nonchaloir ? (1555)

Autres exemples de suppression
- dans les Amours I :

Hé que ne suis je Ovide bien disant ! (IV, 17, 12)
--> Que ne puis-je estre Ovide... (1578)

Ha, petit chien, que tu serois heurus (VII, 156, 1)
--> Petit barbet, que tu es bienheureux (1578)

De même au v. 5 : Mais, las, je vy chetif ... --> Oû moy je vy chetif... (où = "alors que").

(A propos des yeux de Cassandre)

Las, mais j'ay peur qu'ilz tiennent de la race
De ton ayeul le roy Laomedon (24, 3)
--> Mais j'ay grand peur qu'ils ... (1578)

De tes cheveux une beauté cruelle,
Ne sçay quel plus, las, ou cruelle ou belle (98, 3)
--> ... Autant cruelle en mon endroit que belle (1578)

Et L. Terreaux relève encore 16 exemples de corrections, qui sont à peu près toutes de 1578.

- dans les Amours II :

Car, las, que m'eust servi de m'armer par dehors (117, 13)
--> Car rien ne m'eust servi... (1557)

Puis elle s'écria : las ! Amour, mon nepveu (181, 11)
--> Puis elle s'escria : Mon mignon, mon nepveu (1578)

Las ! passant, je lamente (185, 2 - 1557)
--> Viateur, je lamente (1578)

Et L. Terreaux relève encore 3 exemples de corrections.

Très différent serait encore le rôle de l'interjection hélas dans les Juifves de Robert Garnier (1583) : il entre dans une constellation, et plus particulièrement dans une triade d'interjections qui donnent une tonalité pathétique et lyrique à la pièce, qui est à certains égards un long lamento sur le sort du peuple juif sous la coupe du tyran Nabuchodonor, bras armé de la vengeance divine.

Soit Ô, interjection spécifique de l'invocation, de la supplication, associée à l'impératif, ô étant le premier mot, au rang 66, après les mots grammaticaux, dans le classement hiérarchique de l'index des Juifves :

O Seigneur nostre Dieu, ramolli ton courroux (v. 7 : le prophète)
O seigneur, ô seigneur, veuille prendre pitié (v. 2)
O seigneur nostre Dieu, qui nous sauvas jadis (v. 541)
O seigneur nostre Dieu, ton coeur soit adouci (v. 2153)
O mort, ne tarde plus (v. 673)
O prince généreux ! ô coeur vraiment royal (v. 1133)

Prière de la reine au soleil :

O beau soleil luisant, qui redores le monde (v. 567)

Mais ô marquant aussi
¾ l'objurgation :

O peuple malheureux, peuple cent fois maudit (v. 43)
Voyez comme il m'en prend, peuple, ô peuple...(v. 1347)

¾ la plainte devant le destin :

O cruelle influence ! ô méchef ! ô destin !

ô cruel méchef (v. 735)

O piteux infortune ! ô dure destinée ! (v. 1300)

O trois fois malheureuse nuit (v. 509)

O malheureux destin ! ô fière cruauté ! (v. 1753)

¾ la reconnaissance :

O suprême bonté ! que vos genoux j'embrasse (v. 1195)

¾ la terreur, l'horreur :

Mais voici le tyran ! O Dieu, le sang me glace (v. 1351)

O barbare cruel, homme avide de sang (v. 1837)

O piteux accident ! - O dure cruauté (v. 1878)

O spectacle funèbre / - O vainqueur inhumain (v. 1909)

O monstre abominable (v. 1987)

Interjection qui se multiplie à l'évocation du spectacle du massacre des Juives, vv. 2003-2007), et vv. 2029-2036, chez les reines, et en écho chez Amital (vv. 2043-2044), qui souligne la cruauté de Nabuchodonosor.

Las vient en deuxième position, avec 40 occurrences, suivi par hélas, avec 32 occurrences, les deux pouvant constituer deux variantes de la même interjection en fonction de la métrique. Ainsi, dans le chœur introductif de la pièce, les grandes parties sont délimitées par des apostrophes : vv. 7, 43, 61, alors que le lamento est ponctué par Las ! (v. 32), Hélas ! (v. 32, 68), Ha ! (v. 61). La traduction espagnole de J. Antonio González Alcaraz, *Las Judías*, Universidad de Murcia, 2000, rend les deux par ¡Ay! , comme dans cette imploration à Dieu de ne pas abandonner le peuple d'Israël :

Qui t'invoquerait plus ? Qui chanterait ta gloire ?

Qui te sacrifierait ? Qui de tous les mortels

Se viendrait plus jeter au pié de tes autels ?

...

Las ! seroit ce celui qui en Cedar habite ?

...

Hélas ! voyla que c'est d'ofenser l'Eternel...

...

O peuple malheureux, peuple cent fois maudit (vv. 18-67)

¿Quién más te invocaría? ¿Quién tu gloria cantaría ?

¿ Quien sacrificios te haría? ¿Quién de todos los mortales

A echarse al pie de tus altares vendría ?

¡Ay! ¿Sería el medo que en Cedar habita ?

¡Oh! Señor! ten piedad de Israel

...

¡Oh pueblo desgradaciado! ¡Cien veces maldito!

...

¡Ay! Eso ocurre cuando se oende al Padre Eterno

L'emploi de hélas chez Molière pourrait faire à lui seul l'objet d'une monographie : le corpus Frantext en offre 168 occurrences qui témoignent d'une large palette d'effets de sens, non sans qu'il n'apparaisse dans un

nombre non négligeable des cas comme une marque d'ouverture d'une réplique. Que l'on me permette de m'arrêter simplement sur la palette d'effets qu'il offre d'Agnès dans l'Ecole des femmes à la Magdelon des Précieuses ridicules, où l'on passe d'un emploi "naïf" à un emploi hyperbolique.

Dans l'Ecole des femmes, dix hélas sont employés par Molière, dont sept dans la bouche d'Agnès, qui méritent qu'on s'y attarde quelque peu.

Arnolphe, de retour au logis, interroge Agnès sur son emploi du temps lors de son absence et celle-ci lui conte la visite d'un galant, en l'occurrence Horace (Acte II, scène 3, vv 503 sq.) :

Agnès :

Le lendemain, étant sur notre porte, 503
 Une vieille m'aborde, en parlant de la sorte :
 "Mon enfant, le bon Dieu puisse-t-il vous bénir,
 Et dans tous vos attraits longtemps vous maintenir !
 Il ne vous a pas fait une belle personne
 Afin de mal user des choses qu'il vous donne
 Et vous devez savoir que vous avez blessé
 Un coeur qui de s'en plaindre est aujourd'hui forcé. 510

Arnolphe, à part :

Ah! suppôt de Satan ! exécration damnée !

Agnès :

Moi, j'ai blessé quelqu'un ! fis-je toute étonnée
 - Oui, dit-elle, blessé, mais blessé tout de bon,
 Et c'est l'homme qu'hier vous vîtes au balcon.
 - Hélas ! qui pourrait, dis-je en avoir été cause ?
 Sur lui, sans y penser, fis-je choir quelque chose ?
 - Non, dit-elle, vos yeux ont fait ce coup fatal.
 Et c'est de leurs regards qu'est venu tout son mal.
 - Hé ! mon Dieu ! ma surprise est, fis-je, sans seconde :
 Mes yeux ont-ils du mal, pour en donner au monde ? 520
 - Oui, fit-elle, vos yeux, pour causer le trépas,
 Ma fille, ont un venin que vous ne savez pas.
 En un mot, il languit, le pauvre misérable ;
 Et s'il faut, poursuivit la vieille charitable,
 Que votre cruauté lui refuse un secours,
 C'est un homme à porter en terre dans deux jours.
 - Mon Dieu ! j'en aurais, dis-je, une douleur bien grande.
 Mais pour le secourir qu'est-ce qu'il me demande ?
 - Mon enfant, me dit-elle, il ne veut obtenir
 Que le bien de vous voir et vous entretenir ; 530
 Vos yeux peuvent, eux seuls, empêcher sa ruine,
 Et du mal qu'ils ont fait être la médecine
 - Hélas ! volontiers, dis-je, et puisqu'il en est ainsi,
 Il peut, tant qu'il voudra, me venir voir ici

Et l'on retrouve hélas un peu plus loin, lorsqu'Agnès avoue à Arnolphe avoir reçu le galant :

Arnolphe :

... Mais de cette vue apprenez-moi les suites, 551
Et comme le jeune homme a passé ses visites

Agnès :

Hélas ! si vous saviez comme il était ravi,
Comme il perdit son mal sitôt que je le vis.

Comme on le voit, hélas ponctue et introduit les réponses d'Agnès au questionnement de l'entremetteuse d'abord, et d'Arnolphe ensuite, en soulignant les étapes de son abandon :

- un premier hélas marque la pitié envers la malheureuse infortune du soupirant ;
- le second accompagne son premier consentement à soulager ses souffrances ;
- le troisième, ouvrant l'aveu final, accompagne la guérison.

Dans l'interprétation d'Isabelle Adjani - mise en scène de Raymond Rouleau - hélas est dit d'un ton de plus en plus joyeux et exalté, accompagnant la montée du bonheur.

Autant d'hélas qui sont des crève-coeurs pour Arnolphe - interprété par Bernard Blier -, que le long cheminement des aveux d'Agnès met à la torture (Ô fâcheux examen d'un mystère fatal, Où l'examineur souffre tout le mal, vv. 465- 66) ⁴⁷

47 L'ensemble de l'Ecole des femmes est, pour ainsi dire une longue mise à la torture d'Arnolphe, confesseur de ses propres malheurs . A ces hélas s'ajoutent trois hélas adressés par Agnès à Horace et Arnolphe, avec des nuances différentes : regret à l'adresse d'Horace, impuissance d'Agnès à aimer Arnolphe et résignation à résister à la force brutale dont il la menace, qui rend Agnès pitoyable en faisant d'Arnolphe un bourreau : hélas a en quelque sorte, dans ces deux derniers cas, un effet boomerang :

A l'acte V, scène 3, vv. 1466-67 :

Agnès :

Quand je ne vous vois point, je ne suis point joyeuse..

Horace :

Hors de votre présence, on me voit triste aussi

Agnès :

Un peu plus loin, un nouvel hélas, toujours dans la bouche d'Agnès, souligne son incrédulité à concevoir qu'accorder quelques faveurs à un soupirant puisse être un péché (Acte II, scène 5) :

Arnolphe :

Mais enfin apprenez qu'accepter des cassettes
 Et de ces beaux blondins accepter les sornettes,
 Que se laisser par eux, à force de langueur,
 Baiser ainsi les mains et chatouiller le coeur,
 Est un péché mortel des plus gros qu'il se fasse.

Agnès :

s

!

s

,

i

l

é

t

a

i

t

v

r

a

i

,

v

o

u

s

r

Un péché, dites-vous ? Et la raison, de grâce ?

Arnolphe :

La raison ? La raison est l'arrêt prononcé

Que par ses actions le Ciel est courroucé.

Agnès :

Courroucé ? Mais pourquoi faut-il qu'il s'en courrouce ?

C'est une chose, hélas ! si plaisante et si douce !

Tout différent est hélas dans la bouche de la Magdelon des Précieuses ridicules, répondant à une question de Mascarille sur Paris :

Mascarille, après s'être peigné et avoir ajusté ses canons.

Eh bien ! mesdames, que dites-vous de Paris ?

Magdelon :

Hélas ! qu'en pourrions-nous dire ? Il faudrait être aux antipodes de la raison pour ne pas confesser que Paris est le grand bureau des merveilles, le centre du bon goût, du bel esprit et de la galanterie.

Hélas est ici à rattacher au langage hyperbolique des précieux, usant volontiers de l'*excusatio propter infirmitatem*, répertoriée par E Curtius (CURTIUS 19697, 93).

e
s
t
e
r
i
e
z

i
c
i

Molière use donc au total d'une palette d'emplois particulièrement nuancée de hélas, qu'il serait losible de représenter sur un vecteur allant de l'emploi "déceptif" majeur jusqu'à l'emploi hyperbolique, en passant par son "détournement" chez Agnès, dans la confession de sa première rencontre avec Horace, sans oublier son rôle d'introducteur de réplique.

Prenons enfin un dernier exemple dans le théâtre de Paul Claudel : il se caractérise par un jeu très important d'interjections remarquable par :

- la fréquence de certaines, qui donnent une tonalité "lyrique" à nombre de ses pièces, et tout particulièrement Ô, très souvent disjoint dans la présentation graphique, comme dans *La ville*, 1ère version, dans l'échange de Bavon et Thalie, entre autres (éd. J. Madaule, NRF, La Pléiade, 332)
- le renouvellement créatif : plusieurs sont des adaptations propres à Claudel, de bases interjectives : *hourra ça !* (*L'endormie*, éd. J. Madaule, La Pléiade, 6)
- l'emploi de formes archaïsantes : l'on retrouve ainsi chez le chœur dans *Agamamnon*, traduction d'Eschyle, 1896, le refrain :

Las hélas ! Dis hélas !

Dis hélas ! mais que le bien l'emporte ! (éd. J. Madaule, NRF, La Pléiade, 1896, 866 et 867)

- en diastratie : hélas appartient à un registre soutenu.
- aperçu onomasiologique : hélas et ses concurrents dans l'expression de la douleur.

Conclusion :

L'interjection est un élément majeur de la réflexion linguistique, par la somme des paramètres qu'elle met en jeu, l'application de ces paramètres à l'interjection hélas étant un exemple d'étude possible, bien limitée cependant, et qui demanderait des affinements, des compléments et des prolongements vers d'autres langues romanes.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages de référence, sources.

BIBLIANDER (BUCHMAN) T. : De ratione communi omnium linguarum et literarum... commentarius, Zürich, C. Froschover, 1535.

CARSTENSEN R.(1936) : Die Interjektionen im Romanischen, Bochum- Langendreer, Pöppinghaus. [BNU, U 36.9511]

CHARPENTIER A. : La parfaite méthode pour entendre, écrire et parler la langue espagnole divisée en deux parties..., Paris, Lucas Breyel, 1596.

CONDILLAC E. (1973) : Essai sur l'origine des connaissances humaines, PORSET Ch. éd., 1746, Auvers-sur-Oise.

DANTE ALIGHIERI : Oeuvres complètes, éd. et trad. A. Pézard, Paris, Gallimard.

DONAT : Ars Grammatica, éd. H. Keil, Grammatici Latini, vol. IV, Leipzig, 1864.

DROSAY J. : Grammaticae quadrilinguis partitiones..., Paris, C. Wechel, 1544.

DUBOIS J. (Sylvius) : In linguam gallicam Isagoge..., Paris, R. Estienne, 1531.

ERASME : De recta pronuntiatione, 1528, éd. Amsterdam, 1971.

ESTIENNE R. : Traicté de la grammaire françoise, 1549.

FERVILLE C. éd. (1886) : Une grammaire inédite du XIIIesiècle extraite des ms n° 465 de Laon et n° 15462 (Fonds latin) de la Bibliothèque Nationale.

HAPPEL W. : Linguae sanctae canones grammatici..., Bâle, T. Guerinus, 1561.

LA RAMÉE P. de - (1572) : Grammaire, éd. C. Demaizière, Paris, Champion, 2001, Textes de la Renaissance, 40.

LARTIGAUT A. (1669) : Les Progrès de la veritable ortographe, ou l'ortographe franceze fondée sur ses principes, Paris.

NICOT J. (1606) : Thresor de la langue françoise, tant ancienne que moderne... Paris, 1606.

NODIER C. (1808) : Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises, Paris, Demonville.

LOUDIN C. (1607) : Tesoro de las dos lenguas, Paris, Marc Orry.

PALSGRAVE J. (1530) : L'esclaircissement de la langue françoise. Réimpression 1969 dans English Linguistics 1500-1800 (A Collection of Facsimile Reprints) selected by R. C. ALSTON, n° 190, The Scholar Presse limited.

PRISCIEN : Institutionum Grammaticorum Libri XVIII, éd. H. Keil, Grammatici Latini, II-III, Leipzig, 1864.

- RONCARD : Oeuvres complètes, éd. P. Laumonier, puis R. Lebègue et I. Silver, Paris, STFM, 1914-1975, 20 tomes.
- RONCARD : Les oeuvres de P. de Ronsard Vandomois, Paris, G. Buon, 1560. Commentaires de R. Belleau pour le second livre des Amours.
- SCALIGER J.-C. : De Causis linguae latinae, Lyon, S. Gryphe, 1540.
- SIGER DE COURTRAI : Summa Modorum Significandi, éd. G. Wallerand, Les Oeuvres de Siger de Courtrai, Les Philosophes belges, VIII, Louvain, 1913.
- THOMAS D'ERFURT : De Modis Significandi sive Grammatica Speculativa, éd. Fr. M. Fernandez Garcia, Florence, 1902.
- THUROT (1868) : "Notices et extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au Moyen Age", Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, XXII, Paris.
- TORY G. : Champfleury, auquel est contenu l'art et la science de la deue et vraye proportion des lettres attiques, qu'on dit autrement lettres antiques et vulgairement lettres romaines, proportionnees selon le corps et visage humain, Paris, G. Tory et G. de Gourmont, 1529.
2. Etudes.
- ALMELA PEREZ R. (1990) : Apuntes gramaticales sobre la interjección, Murcia, Univ., Dep. de Ling. Española.
- AMEKA F. (éd.) (1992) : Interjections, Journal of pragmatics, 18, n°s 2/3.
- ANDREWS B. (1989) : "Marqueurs de rupture du discours", Le Français Moderne, 3-4, 196-217.
- ANGERMEYER A. (1979) : "Die interjektionen", Linguistik und Didaktik, 10, 39-50.
- ANIS J. (1998) : Texte et ordinateur L'écriture réinventée ? Paris-Bruxelles, De Boeck Université.
- ANSCOMBRE J.C. (1980) : "Onomatopées, délocutivité et autres blablas", Revue romane, 202, 169-206.
- ARBUSOW L. (19632) : Colores Rhetorici, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.
- AUHLIN A. (1981) : "Mais, heu, pis bon, ben alors voilà, quoi!" Marqueurs de la structuration de la conversation et complétude", cahiers de linguistique française, 2, 141-150.
- AUHLIN A. (1989) :
- BALLY C. (19654) : Linguistique générale et linguistique française, Berne, Francke.
- BARBERIS M.-J. (1992) : "L'interjection chez Tesnière", Colloque Tesnière, Actes.
- BARBERIS M.-J. (1992) : "Onomatopée, interjection, un défi pour la grammaire", l'Information grammaticale, 53, 52-57.

- BARBERIS M.-J. (1995) : "L'interjection : de l'affect à la parole et retour", *Faits de langue. L'exclamation*, 6, 93-104.
- BASSET L. - PÉRENNEC M. éd. (1994) : *Les classes de mots. Traditions, perspectives*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon (avec une importante bibliographie).
- BEC P. (1971) : *Manuel pratique de philologie romane, II.*, Paris, Picard.
- BENOIT M. - MICHEL C. (2001) : *Le Parler de Metz et du Pays Messin*, Metz, Editions Serpenoise.
- BENVENISTE E. (1974) : *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BERTRAND Y. (1980); "Que faire des interjections ?" *Linguistica Palatina*, 29. Centre universitaire du Grand Palais.
- BIEDERMANN-PASQUES L. (1995) : "Etude historique du point d'exclamation", *Faits de langue*, 6, L'exclamation.
- BOONE A. - JOLY A. (1996) : *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, L'Harmattan, coll. Sémantiques.
- BRES J. (1995) : "- Hou! Haa! Yrrââ! : interjection, exclamation, actualisation", *Faits de Langues*, 6, L'exclamation, 81-92.
- BRÖNDAL V. (1948) : *Les parties du discours*, Copenhague.
- BRUN-LALOIRE L. (1930) : "Interjection, langage et parole", *Revue de Philologie française*, 42.
- BRUNET J.-P. (1983) : "L'interjection : son rôle et son impact dans une classe de français", *The Canadian Modern Language Review*, 40, 1, 88-93.
- BÜHLER K. (1934) : *Sprachtheorie*, Iena.
- BURGER H. (1980) : "Interjektionen", *Ansätze zu einer pragmatischen Sprachgeschichte*, SITTA H. éd. , Tübingen, 56-69.
- BURIDANT C. (2000) : *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, S.E.D.E.S.
- BURSIL-HALL G. L. (1971) : *Speculative Grammars of the Middle Ages. The doctrine of partes orationis of the Modistae*, The Hague - Paris, Mouton.
- CARON-PARGUE J., CARON J. (1995) : "La fonction cognitive des interjections", *Faits de Langues*, 6, 111-120.
- COLIN J.-P. (1968) : "L'interjection est-elle une catégorie grammaticale ?", *Le Français aujourd'hui*, 3, 19-24.
- COLOMBO TIMELLI M. (1996) : *Traductions françaises de l'Ars minor de Donat au Moyen Age (XIIIe - XVe siècles)*, Firenze, La nuova Italia editrice.
- CONDILLAC E. (1746) : *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, rééd. 1973, par Ch. Porset, Auvers-sur-Oise.

- COSTA G. (1981) : "Pour une grammaire de l'interjection française", *Linguistica e Letteratura*, 6, 1, 87-124.
- CURTIUS R (19697) : *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*, Bern-München, Francke Verlag.
- DAMOURETTE J. et PICHON E. (1968) : *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, tome II.
- DASCALU L. (1979) : "On the interjection "ce" in Rumanian", *Revue Roumaine de Linguistique*, 24, 5, 529-532.
- DELAVA J.-P. (1967) : *Die deutschen Interjektionen. Versuch einer linguistischen Beschreibung*, Antwerpen, Riksuniv. Centrum.
- DELISLE H. H. "The interjection 'na' in German : a functional analysis", *The Lacus Forum*, 9, 344-353.
- DOSTIE G., LEARD J.M. (1997) : "Les marqueurs discursifs en lexicographie. Le cas de tiens", dans *Les formes du sens*, KLEIBER G. et RIEGEL M. édés., Louvain-la-Neuve, Duculot, 95-114.
- DRAVINS K., VELTA RUKÉ (1962) : *Interjektionen und Onomatopöie in der Mundart von Stenden*, Lund.
- DUCROT O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DURAFOUR J.-P. (2001) : "La théorie des esquisses et la genèse du sens", *Percevoir : monde et langage invariance et variabilité du sens vécu*, D. Keller, J.-P. Durafour, J. F. P. Bonnot, R Sock édés, Sprimont, Mardaga, 371-408.
- EHLICH K. (1986) : *Interjektionen*, Tübingen, Niemeyer.
- ELWERT T. (1965) : "Interjections, onomatopées et système linguistique : à propos de quelques exemples roumains", *Actes du 10e Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes*, III, Paris, Klincksieck, 123-146.
- ERAMETSAA E. (1982) : "Die Interjektionen - ein deutsch-finnisches Übersetzungsproblem", *Fremdsprachen*, 26, 3, 167-171.
- ESPE H. (1908) : *Die Interjektionen im Altfranzösisch*, thèse de doctorat, Königsberg, Berlin.
- FERRARI A. (1983) : "Interjecciones, exclamaciones y muletillas : el francés frente al español y sus modalidades regionales", *Parallèles*, 6, 55-61.
- FOURNIER N. (1998) : *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, coll. Belin Sup.
- FRESNAULT-DERUELLE P. (1972) : "La langue des bandes dessinées et leur contenu lexical", *Le français dans le monde*, 98, 14-19.
- GAY P., ROSENSTHIEL A. (1989) : *Cris d'Europe*, Paris, Seuil.
- GROOT A. V. DE - (1948) : "Structural Linguistics and Word Classes", *Lingua*, 1/4, 468-169.
- GÜLICH E. (1970) : *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenem Französisch*, München, Fink.

GÜLICH E. - KRAFT U. (1997) : "Le rôle du "préfabriqué" dans les processus de production discursive", La locution entre langue et usages, Martins-Baltar éd., Fontenay-aux-Roses, ENS Éditions, 241-276.

FÜLEI-SZANTO E. (1981) : "Interkektionen als kommunikative Einheiten", Kommunikativ-funktionale Sprachbetrachtung, I, Beiträge zur 3. Internationalen Konferenz über kommunikativ-funktionale Sprachbetrachtung in Halle (Saale) am 25. und 26. November 1980, Halle, Martin-Luther Univ., 87-91.

GALATANU O. (1992) : "Les connecteurs pragmatiques en français et en roumain", Actas do XIX Congreso Internacional de Lingüística e filoloxía románicas, R. Lorenzo éd., A Coruña, Fundación "Pedro Barrié de la Maza, conde de Fenosa", III. Lingüística pragmática e sociolingüística, 449-457.

GERHARDT D. (1966/67) : "'Ei, Ei, Ei' ! (Über die Nationalität einer Interjektion)." Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves, 18, 139-170.

GREENBERG G. R. (1984) : "Left dislocation, topicalization, and interjections", Natural Language and Linguistic Theory, 2, 3, 283-287.

HANSEN M.-B. (1995) : "Marqueurs métadiscursifs en français parlé : l'exemple de bon et de ben", Le Français Moderne, 1, 20-41.

HANSEN M.-B. (1996) : "Eh bien : marker of comparison and contrast", Content, expression and Structure Studies in Danish functional grammar, Engberg-Pedersen E, fortescue M, Harder P., Heltoft L., Falster Jakobsen L. éd., Benjamins B V., 315-342.

HENNE H. (197) : "Gesprächswörter", dans HENNE - MENTRUP - MÖHN -WEINRICH éd., Interdisziplinäres deutsches Wörterbuch in der Diskussion, Düsseldorf, 42, 47.

HERDER J. G. (1770) : Nouveaux Mémoires de l'Académie Royale de Berlin, édition à partir de la version manuscrite par E. HEINTEL, Sprachphilosophische Schriften, Hambourg, 1960.

HJEMSLEV L. (19632) : Prolegomena to a theory of Language, Madison, Wisconsin.

HOLTZ L. (1981) : Donat et la tradition de l'enseignement grammatical, Paris, éd. du C.N.R.S.

HOLTZ L. (1994) : "Les parties du discours vues par les Latins", Les classes de mots, Basset L., Pérennec M. éd., Lyon, Presses universitaires, 73-92.

HOSCH S. (1895-97) : Französische Flickwörter, Progr. Berlin.

IDEFORSS H. (1918) : De primara interjektionerna i nyvenskau, Lund, Gleerup. [Etude des interjections primaires en suédois]

IMBS P. (1991) : Le Voir-dit de Guillaume de Machaut. Etude littéraire, Paris, Klincksieck. Centre National de la Recherche Scientifique - Institut National de la Langue Française.

JAMES D. (1974) : "The Syntax and Semantics of Some english Interjections", Papers in Linguistics, University of Michigan, ann Arbor, 1, 3.

JESPERSEN O. (1948) : *The Philosophy of Grammar*, London.

JODLOWSKI S. (1971): "O przysłowkach, partykulach i pokrewnych im czesciach mowy", *Jezyk Polski*, XXIX, 96-100.

Journal of Pragmatics, 18/1992 : interjections.

KARCEVSKI S. (1941) : "Introduction à l'étude de l'interjection", *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 1, 57-75.

KLEEMANN F. (1980) : "Der Gebrauch der Interjektionen bei Wilhelm Busch", *Sprachpflege* 29, 1, 8-11.

KORINEK J. M. (1937/38) : "Zur lautlichen Struktur der interjektionellen Sprachgebilde", *Slavia* 15, 43-52.

KRAZEM M. (1994) : *Les relations syntaxiques entre les termes disloqués et la phrase*, Thèse, Paris X.

KÜHN P. (1979) : "'Aha' ! Pragmatik einer Interjektion", *Deutsche Sprache*, 7, 289-297.

KUKENHEIM L. (1968) : *Grammaire historique de la langue française. II. Les syntagmes*, Leyde, Universitaire Pers Leiden.

KULIKOVA L. A. (1983) : "Ksravnitelično-sopostavitelniomu izuczeniju miezdometij v ceskom i russkom jazykach", *Ceskoslovenska Rusistika*, 28, 14-19. [Etude des interjections en tchèque et en russe]

LEMARÉCHAL A. (1989) : *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, Presses Universitaires de France.

LOMBARD A. (1980) : "Morphologie verbale et syntaxe verbale de l'interjection", *Revue Roumaine de Linguistique*, 25, 5, 533-538.

LUZZATTI D. (1982) : "'Ben' appui du discours", *Le Français Moderne*, 50, 3, 193-207.

MAHL G. F. (1958) : "On the use of 'ah' in spontaneous speech : Quantitative, developmental, characterological, situational and linguistic aspects", *American Psychologist*, 13, 349 (abstract).

MALFAIT N. (1981) : *An english-french dictionary of interjections and onomatopoeia*, Nottingham, M. Phil. (Résumé sur microfiche).

MANSAT A. (1972) : "Contribution à l'étude de l'interjection", *Les Langues Modernes*, 4, 439-448.

MARTIN R. (1987) : *Langage et croyance*, Bruxelles, Pierre Mardaga.

MARTINEZ ALVAREZ J. (1990) : "Les interjections et autres signes linguistiques comme marqueurs d'actes de prédication", *Champs du signe*, 4, 215-231.

MAUX-PIOVANO M.-H. (2000) : *Les débuts de la didactique de l'espagnol en France : les premières grammaires pratiques (1596-1660)*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne.

MILEWSKI T. (1965) : *Jezykoznawstwo*, Varsovie, PWN.

- MISJAVICENE I., MINAIEVA I., PIKCILINGIS J. (1987) : *Interjection, miezdomietie, jaustujas*, Vilnius. [Etude des interjections en anglais, russe et lituanien]
- MOIGNET G. (1981) : *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck, Bibliothèque française et romane, A, 43.
- NENCIONI G. (1977) : "L'interiezione nel dialogo teatrale di Pirandello", atti del seminario sukl italiano parlato, Firenze.
- OLIVIER C. (1994) : "Les interjections et autres signaux linguistiques comme marqueurs d'actes de prédication", *Champ du Signe*, 4, 215-231.
- OLIVIER C. (1995) : "L'interjection ah! logique et subjectivité", manuscrit.
- ORWINSKA-RUZICKA E. (1992) : *Funkje jezykowe interiekcji w swietle materialu slowckiego i polskiego*, Krakow, Universitas. [Etude des interjections en polonais et en slovaque]
- PINBORG J. (1961) : "Interjektionen und Naturlaute. Petrus Heliae und ein Problem der antiken und mittelalterlichen Sprachphilosophie", *Classica et Mediaevalia*, Copenhagen, 117-138.
- POGGI I. (1981) : *Le interiezioni. Studi del linguaggio e analisi della mente*, Turin, Boringhieri.
- POP L. (2001) : "Eh bien ou la fin d'un parcours", Communication au XXXIIIe Congrès International de Linguistique et Philologie Romane, Salamanque, 24-30 septembre 2001. [L'auteur m'a aimablement communiqué le texte de son intervention par courriel, en attendant la publication des Actes. Je lui exprime ici mes remerciements]
- POPESCU-MARIN M. (1984) : "Despre substantivarea interjectiei în limba română", *Limba si Literatura*, 2, 166-172.
- ROSIER I. (1992) : "Interjections et expression des affects dans la sémantique du XIIIe siècle", *Histoire, Epistémologie, Langage*, 14, Paris, Presses universitaires de Vincennes.
- ROSIER L. (1995) : "L'interjection, partie "honteuse" du discours", *Rencontres linguistiques en pays rhéan* 5/6, CHOI-JONIN I. éd., Scolia, 3, 109-121.
- ROSIER L. (1997) : "L'interjection comme point nodal de la créativité lexicale : la particule sensible Aïe", *Le moyen français*, 39-40-41, Autour de Jacques Monfrin. *Néologie et création verbale*, 451-460.
- ROSIER L. (2000) : "Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit", *Cahiers de pragmatique*, 34, 19-49.
- ROSIER L. (2001) : "L'interjection : quelques problèmes posés aux guillaumiens", *La psychomécanique aujourd'hui*, Actes du VIIIe colloque international de psychomécanique du langage, Carvalho P. de-, Quayle N, Rosier L, Soutet éd., Paris, Champion.
- SACHS K. (1905) : *Französische Interjektionen*, *Toblerfestchrift*.

- SARFATI G. E. (1995) : *Dire, agir, définir : dictionnaires et langage ordinaire. Critique de la raison lexicographique d'un point de vue pragmatique*, Paris, L'Harmattan.
- SCHWENTNER E. (1924) : "Die primären Interjektionen in den indogermanischen Sprachen", HRT H. - STRAITBERG W. éd., *Indogermanische Bibliothek*, abt. 3, Bd. 5, Heidelberg, Winter.
- SEARL J. R. (1974) : "Was ist ein Sprechakt ?", *Pragmatic I*, Schmodt S. J. éd., Munich, 84-102.
- SIERRA SORIANO A. (1999) : "L'interjection dans la bande dessinée : réflexions sur sa traduction", *Meta*, XLIX, 4 (diffusé sur Internet)
- SIRDAR-ISKANDAR C. (1979) : *Description sémantique des interjections*, thèse de doctorat de l'université du Caire.
- SIRDAR-ISKANDAR C. (1980a) : "Eh bien ! Le Russe lui a donné trois francs", DUCROT et alii, *Les mots du discours*, Paris, Minuit, 161-192.
- SIRDAR-ISKANDAR C. (1983) : "Voyons!", *Cahiers de Linguistique Française*, 5, 111-130.
- SKREZECKA (1853) : *Die Lehre des Apollonius Dyskolus von den Redeteilen*, Progr. d. Kneiph. Gymnas. z. Königsberg i. Pr.
- SLATKA D. (1993) : "La vie du langage. Glop! et Gataglop !", *Le monde des livres*, vendredi 2 avril 1993, p. 30.
- STEINHAL (1891) : *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern*, Berlin.
- SWIATKOWSKA M. (1979) : "Contribution à l'étude sémantique des interjections en français moderne", *ZN UJ Prace Jezykozawce*, 82, 59-74.
- SWIATKOWSKA M. (1986) : "Quelques considérations sur la nature de l'interjection", *ZN UJ Prace Jezykozawce*, 63, 49-69.
- SWIATKOWSKA M. (1997) : "Particula interiecta : quelques observations sur l'approche cognitive de ce mot-phrase rebelle", *Actes du colloque langage et cognition*, novembre 1997
- SWIATKOWSKA M. (2000) : *Entre dire et faire. De l'interjection*, Cracovie, Wydawnictwo Uniwersytetu Jagiellonskiego.
- TERREAUX L. (1968) : *Ronsard correcteur des ses oeuvres. Les variantes des Odes et des deux premiers livres des Amours*, Genève, Droz, Publications romanes et françaises, CII.
- TESNIERE L. (1936) : "Sur la classification des interjections", *Mélanges P. M. Haskovec*, Brno, Imprimerie Globus, 434-352. [BNU Cd 175.624]
- TESNIERE L. (1959, 19652, 19883) : *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- THIBAUT A. (1997) : *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Editions Zoé.

- TRABANT J. (1983) : "Gehören die Interjektionen zur Sprache?", *Die Partikeln der deutschen Sprache*, H. WEYDT éd., Tübingen, Niemeyer. 69-81.
- TREPS M. (1994) : *Alons-y, Alonzo! ou le petit théâtre de l'interjection*, Paris, Seuil.
- VASSILEVA A. (1989) : "Notes sur l'interjection en français et en bulgare", *Sofia, Contrastive linguistics*, 5, 77-82.
- VASSILEVA A. (1994) : "Réflexions sur le signifiant de l'interjection en français", *La langue et la littérature française dans la civilisation mondiale, Colloque organisé par le Département de Langues et de Littératures Romanes de l'Université Saints Cyrille et Méthode de Veliko Tirnovo, 5-7 novembre 1992, Tirnovo, Presses universitaires de Veliko Tirnovo*, 73-78.
- VASSILEVA A. (1998a) : "Vers un traitement modal de l'interjection : traduction de la modalité injonctive par les interjections en français", *Philologically Minded. Selected Publications of Classical and Modern Philology*, Sofia University Saint Kliment Ohridski, 45-52. [Reproduit l'article paru dans *Studi Italiani di Linguistica teorica e applicata*, 23, 1994, 1]
- VASSILEVA A. (1998b) : "Vers l'analyse de la forme du signifié interjectionnel en français", *Philologically Minded. Selected Publications of Classical and Modern Philology*, Sofia University Saint Kliment Ohridski, 53-60.
- VASSILEVA A. (1998c) : "Réflexions sur le signifiant de l'interjection en français", *Philologically Minded. Selected Publications of Classical and Modern Philology*, Sofia University Saint Kliment Ohridski, 61-66.
- WEYFT H. - EHLERS K.-H. (1987) : *Partikel-Bibliographie, Internationale Sprachenforschung zu Partikeln und Interjektionen*, Frankfurt - Bern - New York - Paris, Peter Lang.
- WIERZBICKA A. (1991) : *Cross cultural Pragmatics. the Semantics of Human Interaction* (ch. VIII : Interjections across cultures), Berlin, Mouton de Gruyter.
- WIERZBICKA A. (1992) : "The semantics of interjection," *Journal of Pragmatics*, 18, 159-192.
- WILKINS D. (1992) : "Interjections as deictics", *Journal of Pragmatics*, 18, 119-158.
- WILKINS D. (1995) "Expanding the traditional category of deictic elements : interjections as deictics", dans *Deixis in Narrative. A cognitive Science perspective*, Duchan J., Bruder J., Hewitt A. édés., Hillsdale New Jersey, LEA, 359-386.
- WILLKOP E.-M. (1988) : *Gliederungspartikeln im Dialog*, Munich, Iudicium. *Strudien Deutsch*, 5 [BNU, CG 224 225]
- WILMET M. (1998) : *Grammeire critique du français*, Hachette-Duculot.
- WITTOCH Z. (1962) : "Les onomatopées forment-elles un système dans la langue", *Annali, Napoli*, 107-147.
- WUNDT W. (19113) : *Völkerpsychologie, I/1 : Die Sprache*, Leipzig (réimpression Aalen 1975).
- ZEMB J.-P. (1984) : *Vergleichende Grammatik Französisch-Deutsch, Teil 2,,, L'économie de la langue et le jeu de la parole Bilan d'une tentative de synthèse. Der Zweite Teil als Fortsetzung des ersten*, Dudenverlag.

ZERLING J.-P (1995) : “Onomatopées et interjections en français Petit lexique phonétique à l’usage des étudiants étrangers”, Travaux de l’Institut de phonétique de Strasbourg, 95, 95-100

ANNEXE : tableau d'ensemble des interjections depuis le latin

Interjections en latin :

attat/atat et attatae : interj. qui marque l'étonnement PL. Cap. 661, etc.. Ter. Ad, 125, etc. Pl. cus, 648.

ehem : mar que la surprise, "eh! oh!" Pl. Nort, 727.

eheu : interJ. de douleur, "ah ! hélas !" Pl. Tér. Hor. Sat. 1, 3, 66.

eho : pour appeler, avertir, insister : "ho ! hé ! holà !" Pl., Men. XXX

pour marquer l'étonnement : "oh ! oh ! eh ! ah ! ouais !" Pl. Tér.

eia (heia) eia : interjection qui marque l'étonnement, "ah! ha!", Pl. Cap. 063

Ordinairement pour encourager : "allons ! courage!" eia mo, Cic. rep., 3-8

eh bien donc [ironie] haia autem Ter. Ad., 868 "et allez donc".

heu : "hélas ! ah !" : heu, me miserum, [étonnement] , Pl. Mén, 903.

heus : "hé ! hola ! hem !" : heus tu, Rufio, Cic., Mil, 60 "holà, toi, Rufion". heus tu, Térence, Eun. 103

"hé, toi!"

o : : interj. servant à appeler, à invoquer ; exprimant un voeu, la surprise, l'indignation, la joie, la douleur, etc. : [avec le voc.]o mi Furni , Cic. Fam., 10, 26, 2 ò mon cher Furnius; o fortunata adulescens Cic. Arch. 24 ô heureux jeune homme/ [avec nom.] o conservandus civis Cic. Phil. 13, 37 ô citoyen à conserver / [avec acc. le plus souvent] o me perditum ! o afflictum! Cic. Fam., 14, 4, 3 ah! l'état d'accablement, d'abattement où je suis ! o istius nequitiam singularem Cic. Verr. 5, 92 ô lâcheté incroyable de cet individu !

papae (papai) : interjection qui exprime l'admiration "of! diantre! peste!" Pl. Rud. 1320. Ter. Eun. 229; 319. Per. 5, 79

vah : interj. exprimant l'étonnement, la douleur, la joie, la colère, le mépris, la menace : "ah! oh!", Pl. Curc., 248. Ter. Eun. 720.

Hélas : corpus d'exemples

Interjections dans les Cent nouvelles nouvelles (1462)

- Ha ! ha ! dist il, maistre houllier, vous m'avez bien celée ceste bonne chere (I, 26, 100)
- Le povre désolé, conoissant son cas, voyant sa bonne femme trop plus qu'il ne vouldist, hélas ! et a sa cause, ne savoit que dire. (I, 29, 204-206)
- Nenny, par Dieu; hélas ! ce sçay je bien, m'amy. (I, 30, 231-32)
- "Certes, ma 'amy, j'apperçoy bien que vous estes malade et en grand peril". Et a ces parolles la musniere s'approucha et dist : "Hélas ! monseigneur, et que me faut il ?" (II, 38-39, 25-26)
- "Hélas ! dist elle, monseigneur, or suis je bien femme deffaite, deshonorée et perdue". (III, 39, 3-44)
- et se conduisit si bien et si sagment que oncques mondit seigneur ne se perceut qu'il se doubtast de la tromperie qu'il lu avoit faite, et cuidoit en so mesmes qu'il n'en sceust rien. Mais, hélas ! si faisoit, et n'avoit ailleurs son cueur, son estude." (III, 144-48)
- Hélas ! musnier, que vous serez bon homme si vous faictes revenir ce dyamant. (III, 45, 232-33)
- "Seurement, madame, le dyamant est entré en vostre corps. - Et dictes vous, musnier, que l'avez apperceu ? - O vrayement. - Hélas ! dit elle, et comment le pourra l'on tirer ? (III, 46, 247-250)
- Hélas ! dit elle, et ou est la femme tant assurée qui osast dedire un homlme ainsi eschauffé et enragé que cestuy estoit quand vous... ne l'avez oser assaillir ne moy defendre ? (IV, 52, 125-130)
- Ha ! monseigneur, pour Dieu, mercy (V, 59, 145)
- Ha! larron, avez vous desrobé l'eglise ? (V, 59, 152-53)
- "Confession ! dist le prieur : va t'en, va t'en ! tu es bien confessé. - Hélas ! sire, respond l'ivroygne, pour Dieu, confessés moy : j'ay a ceste heure tres fresche memoire de mes pechez et parfaite contrition. (VI, 60, 19-21)
- Ha dya ! dit le prieur tout esbahy, il n'est ja mestier d'ainsi faire. (VI, 62, 64-65)
- Mais, hélas, ceste pacience n'esmeut en rien sa mere a pitié. (VIII, 69, 42-43)
- je n'ayme en ce monde aultre femme que vous. - Hélas ! dit elle, et ne vous ay je pas bien veu après disner tenir voz longues parolles a une femme en la sale en bas ? (VIII, 71, 94-96)
- Ha dea ! monseigneur, dit le mignon, je ne me sçay trop esmerveiller de vostre fait. (X, 80-81, 51-53)
- Ha dea, dit monseigneur, et te semble il que je ne soye ennuyé, qui veulx que je me passe de la char de ma femme. (X, 83, 134-35)
- Sainte Marie, et que je voy de choses ! - Hélas ! dist alors le laboureur sur l'arbre juché, et ne veez vous pas mon veau, beau sire ? Il me semble que j'en voi la queue. (XII, 90, 96-99)
- Que vous faut il, mon filz, et qu'avez vous a plorer maintenant ? - Hélas, sire et j'ay bien cause plus que nul aultre de douloir ; mais hélas ! mon cas est tant estrange... (XIII, 93, 74-76)
- Mon mary ! dit elle; hélas ! il est bien loin d'icy. (XVI, 112, 94-95)
- Dya, monseigneur, dit elle, ne me creez jamais s'il n'est ainsi. (XVI, 113, 126-27)
- Hélas, monseigneur, je vous cry mercy, je me rends a vous. (XVII, 118, 88-89)
- Hélas, monseigneur, je la doute tant que je n'en sçay estre asseuree. (XVII, 118, 106-107)
- Ha, monseigneur, si vous voulez bien faire, dit elle, vous prendrez ce thamis... (XVII, 118, 113-114)
- Ha ! dit elle, se m'aist Dieu, quoy que vous diez, je ne pense pas que soyez si mal gracieux... (XVIII, 123, 106-107)
- Ha, m'amy, dist il, il ne le vous fault pas celer : il luy est tresmal prins. - Hélas ! comment ? dit elle; est il noyé ? (XIX, 130, 122-23)
- Si m'esr advis que vous devez estre lyé et joyeux. - Hélas ! non fays, dit il. C'est par moy que mon pere et ma mere.... ne sont encores en vie. (XX, 138, 218-22)
- Hélas ! madame, dist la prieure, et n'est il possible a bon gouvernement et soigneuse médecine que vous puissiez repasser ? (XXI, 142, 98)
- Ha ! belle seur, quantesfoiz avez vous ouy prescher que mieulx vouldroit s'abandonner à la mort que commettre un seul peché mortel ? (XXI, 143, 123-26)

- Or le (d'un veau) me rendez bien tost, car je le veil avoir, quoy qu'en advienne. - Helas ! dit la gouge, que droit mon homme ? (XXII, 148, 104-106)
- Helas ! monseigneur, ce dist la jeune fille, toute esbahye et soupprinse qu'elle estoit, je vous crie mercy ! (XXIV, 156, 80-82)
- Helas ! qu'est-il de faire, ma bonne seur et m'ameye ? (XXVI, 164, 47-48)
- Helas ! Girard, et comment povez-vous avoir envye de dormir emprés de moy qui suis tant eveillé... ? (XXVI, 176, 412-14)
- mais vous savez, tant que mon mary soit ceans, force est qu'il soit entretenu. - Helas ! dit il, et n'est il moien qui se puisse trouver d'abreger mon dur et cruel martyr ? (XXVII, 183, 34-36)
- Helas ! m'ameye, demourez encores ung peu, je vous en prie (XXVIII, 149-50)
- Helas ! dit il. Or suis- je homme deffait et deshonoré : prestre, cleric et maryé ! (XLII, 287, 141-42)
- Helas ! m'ameye, vous savez qu'il a ja longtemps que point ne sommes devisez ainsi que nous souliions (XLVI, 306, 47-49)
- Et comme il (un fils voyant son père rentrer chez lui) vit son pere, a quelque meschef que ce fut, il dist : "Helas, mon pere, avancez vous tost, pour Dieu!" (LI, 328, 55)
- Helas ! tresdoulce damoiselle, ce suis je qui me meurs icy de chault et de doubte, et qui me donne merveille de ce que m'y avez fait bouter, et si n'y allez ne venez." (LXI, 79-84)
- Helas ! le povre larron qui vous desroba, il sera bien damné si son meffait ne luy est pardonné par Dieu, et de par vous (LXIII, 400, 119-122)
- Si trouva maniere, tantost après soupper, de se bouter seulete en ce retraict, et dist a son amy pour Dieu qu'il se ardest d'ainsi tousser. "Helas, dit il, m'ameye, je n'en puis mais." (436, 65-68)
- Helas ! mon bon mary, quelle adventure pouvez vous avoir que si hastivement retournez ? Helas, pour Dieu, dictes le moy tost (LXXIII, 443, 123)
- Helas ! monseigneur, je vous requiers mercy, je ne vous ay rien meffait. (LXXV, 450, 45-46)
- Helas, monseigneur, ce respond il, jamais ce ne m'advindra; elle fut cause de ce que j'ay fait (LXXVI, 457, 99-101)
- Ha ! mon voisin, pour Dieu mercy, dit le curé, faictes de moy vostre bon plaisir (LXXXV, 494, 78-79)
- Ouvrez, ouvrez, m'ameye, dit le bonhomme, ce suis je. - Helas! Helas ! vous n'avez point trouvé la porte ouverte. Je m'en doubtoye bien, dit elle. (LXXXVIII, 500, 72-74)
- Helas ! frere Aubry, disoit elle, avez vous parlé aux medecins telz et telz ? (XCV, 535, 47-48)
- et qu'en dient-ilz ? souffrez vous longuement ceste douleur ? - Helas, oy, voire encores plus la mort, si Dieu ne m'aide, car en mon fait n'a que un remede (XCV, 536, 51-52)

-- > centrée sur le locuteur : déploration sur le sujet : regret, déception par rapport à une attente (cf. III, 144-48)

--> centrée sur l'interlocuteur :

- . imploration, supplique pressante adressée à l'interlocuteur :

"Confession ! dist le prier : va t'en, va t'en ! tu es bien confessé. - Helas ! sire, respond l'ivroygne, pour Dieu, confessés moy : j'ay a ceste heure tres fresche memoire de mes pechez et parfaicte contrition (VI, 60, 19-21)

- . attente ? (XII, 90, 96-99)

Exemples de hélas du XVIe au XXe siècle à partir du corpus de Frantext :

- AMARISSIME

La tristesse avec la tristesse

Ne peut dissimuler son dueil.

SECURUS

Agapy es-ce cy l'accueil
Que debvez faire sans hélas ?

AGAPY

Hélas! je l'ai veu en cercueil
Nostre joye et nostre solas
(Marguerite de Navarre, Comédie sur le trépas du Roy, 1550, 299-302)

- Hélas ! ce dist Oisille, hé ! que ce prier-là a trompé de gens de bien (Marguerite de Navarre, Heptaméron, 3e journée, 22e nouvelle)

A la requeste de sa femme, un tapissier bailla les Innocens à sa chambriere, de laquelle il estoit amoureux, mais ce fut de telle façon, qu'il luy donnoit ce qui appartenoit à sa femme seule, qui estoit simple, qu'elle ne put jamais croire que son mary lui tinst un tel tort, combien qu'elle en fut assez avertie par une sienne voisine.

Et quand la voisine l'avertit, en effet :

La bonne femme se print à rire bien fort, en luy disant : " Hélas, ma commere, m'amy, c'estoit moy! - Comment, ma commere ? Elle estoit toute en chemise, au matin, environ les cinq heures." La bonne femme luy respondit : "Par ma foy, ma commere, c'estoit moy." L'autre continuant son propos : "Ilz se bailloient de la neige l'un à l'autre, puis aux tetins, puis en autre lieu, aussy privement qu'il estoit possible." La bonne femme luy dist : "Hé ! hé ! ma commere, c'estoit moy. - Voire, ma commere, ce dist l'autre, mais je les ai veu après sur la neige faire telle chose qui me semble n'estre belle ne honnete. - Ma commere, dis la bonne femme, je le vous ay dis et le vous diz encores que c'estoit moy e non aultre, mais mon bon mary et moy nous jouons ainsy privement (Hepaméron, éd. M. François, classiques Garnier, 307 / éd. G. Mahieu-Castellani, 517)

- Quand reverrai je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée ... (Du Bellay, Regrets, XXXI)

- Fai, Vénus, fai que son beau teint s'efface :
Puis qu'aleger ne veut ma maladie
Courrouce toi, ran la moi enlaidie
Tant qu'à aucun ne plaise à l'avenir.
Hélas, Vénus, n'en fai rien je te prie,
Elle pourra plus douce devenir (J. de la Peruse, Poésies complètes, 1556)

- Las, hélas, Collatin, l'homme vaillant et fort
Rampare son país qu'il destruit par sa mort (N. Filleul, La Lucrece, 1566, Acte II)

- Mais hélas ! lorsqu'ilz estoient sur le point de changer cette douce Fortune en jouissance, Fortune s'opposa à si grand bien. (Yver, Le Printemps 1572, seconde histoire)

- Hélas, que votre trop grande bonté vous coûtera cher ! (Yver, Le Printemps, 1572, Seconde histoire)

- Hélas, quand j'étais fille je n'avais soucy que celui que je me donnoi. (ibidem)

- lequel me pensant empoisonner par une pomme m'a (hélas!) fait un plus grand outrage, me rendant coupable de nostre maladie. (Yver, Le Printemps, 1572, 3e histoire)

- Mais, hélas, je n'ay aucune chose de quoy réparer mon offence. (ibidem)
- luy respondit en l'embrassant estroictement : "Hélas! mon cher amy, ne vous semblé-je point assez mal traitée par la rigueur de mon mal sans que me redoubriez le coup ? (ibidem)
- Mais, hélas ! qui pourroit je ne dy pas exprimer, mais seulement penser la douleur que receut l'estonnée Princesse... (Yver, Le Printemps, 3e histoire)
- Mais hélas ! cette bonne chère ne dura guères (Yver, Printemps, 5e histoire)
- Ah! que pleust à Dieu, amy, que tu fusses venu plus tost ou jamais; mais hélas, tu es venu trop tard (Yver, Printemps, 5e histoire)
- Jodelle, Cléopâtre captive, 1574, Acte III.
- Hélas! Où est ce doux parler,
ce voir, cest oyr, cest aller,
ce ris qui me faisoit apprendre
que c'est qu'aimer ? Hà, doux refus ! (Ronsard, Second livre des amours, 1578)
- Hélas ! je suis perdu. Voicy, il n'y a point de remede (Larivey, Le laquais, 1579, acte III, scène III)
- Hélas ! si je trouvais au moins qui m'enseignast le lois du Cardinal, j'irois sçavoir si mon bon seigneur et amy s'y est point retiré (Larivey, Le laquais, 1579, Acte III, scène III)
- Hélas ! que dira-t-on par la ville quand on sçaura que la fille d'un tel marchand s'en est fuye... (Larivey, Le laquais, 1579, Acte III, scène III)
- Ô moy miserable ! Hélas, me voilà perdu ! (Larivey, Le laquais, Acte IV, scène III)
- Helas ! je creve de dueil (ibid.)
- VALERE : Voicy, on ouvre. Hélas ! c'est Madame, la pauvre créature (ibid.)
- Hélas ! si je t'eusse cru... (Larivey, Le laquais, Acte IV, scène III)
- THOMAS : Me voicy, Monsieur. Hélas ! j'ay failly; je vous pri avoir pitié de moy (Larivey, Le laquais, Acte V, scène IV)
- N'y a-t-il point de justice au ciel, non plus que de pitié en vostre ame? Hélas ! S'il y en a, que n'en ressens-je quelque faveur ? (Urfé, Astrée, I, 1612)
- Las, hélas ! Il est sans remède [d'un mal] (Ch. T. de Sigogne, Satires, 1619, Contre une dame sorcière)
- Puis, croisant lentement les bras avec un pitoyable hélas ! Elle dit... (Maynard, Le Philandre, 1623, Livre 3)

THEATRE DE MOLIERE : 168 hélas dans Frantext, soit :

- 9 dans Amphitryon, 1668 :

. I, 2 : - Hélas, je sais ce que tu veux ! (ouvrant)

. I, 3 : Un triste coup, hélas, est bientôt arrivé.

. II, 6 : Voulez-vous me désespérer ? Hélas ! Arrêtez, chère Alcmène.

. II, 6 : En voilà bien, hélas!

. Hélas, que votre amour n'avait guère de force.

. Hélas ! ce que je puis résoudre paraît bien plus que je ne veux.

. III, 4 : Voyons quelle fortune en ce jour peut m'attendre : débrouillons ce mystère et sachons notre sort. Hélas ! je brûle de l'apprendre, et je le crains plus que la mort --> prospectif.

. III, 4 : Mon âme demeure transie, hélas, je n'en puis plus.

. III, 6.

-3 dans la Critique de l'Ecole des femmes, 1663 :

. III : Climène : Et pour votre honneur, n'allez point dire par le monde que cette comédie vous ait plu.

Uranie : Moi, je ne sais pas ce que vous y avez trouvé qui blesse la pudeur

Climène : Hélas ! tout. --> ouvrant

. III : Uranie : Mais encore, s'il vous plaît, marquez-moi une de ces ordures que vous me dites

Climène: Hélas ! est-il nécessaire de vous les marquer? --> ouvrant

. III : Elise : ... je suis charmée de toutes les expressions qui sortent de votre bouche.

Climène : héla, je parle sans affectation. --> ouvrant

-12 dans Dom Garcie de Navarre, 1661 :

. I, 1 : Mais les autres, hélas, le font sans y penser.

. I, 3 : Et que peut-on, hélas...

. I, 3 : il vous est bien facile, hélas...

. II, 6 : Madame, hélas, où fuyez-vous ?

. II, 6 : ... si d'une preuve, hélas ! qui me sembloait si claire, je pouvois démentir

. II, 6 : mais, hélas...

. III, 6 : Hélas ! j'ai fait trop voir ce que je puis résoudre... --> ouvrant

. III, 2 : Mais, hélas.

. III, 2 : Hélas, je suis plus à plaindre qu'elle...

. IV, 6 : Mais, hélas...

. V, 3 : Par où pourrais-je, hélas...

. V, 6 : Hélas ! cette bonté, seigneur, doit me confondre,

A mes plus doux désirs elle daigne répondre

.....

Mais les douces clartés d'un secret favorable

Vers l'objet adoré me découvrent coupable.

- 4 exemples dans Dom Juan, 1665 :

. III, 2 : Don Juan : Il ne se peut que tu ne sois bien à ton aise ?

Le pauvre : Hélas, Monsieur, je suis dans la plus grande nécessité du monde.--> ouvrant

. IV, 4 : Hélas, que nous savons peu ce que nous faisons...

. V, 3 : Don Carlos : ... il n'y a rien que je ne fasse pour porter votre esprit à vouloir prendre cette voie, et pour vous voir publiquement confirmer à ma soeur le nom de votre femme.

Don Juan, d'un ton hypocrite : Hélas ! je voudrais bien, de tout mon coeur, vous donner la satisfaction que vous souhaitez mais le Ciel s'y oppose directement. --> ouvrant

. IV, 3 : Don Carlos : la compagnie d'une femme légitime peut bien s'accommoder avec les louables pensées que le Ciel vous inspire.

Don Juan : Hélas ! point du tout C'est un dessein que votre soeur elle-même a pris.

- 3 exemples dans Georges Dandin, 1668 :

. Hélas, de quel coup me servez-vous ?

- 3 exemples dans L'Amour médecin :

. Hélas, est-il possible? --> ouvrant

. Hélas, je le veux bien --> ouvrant

- 11 exemples dans L'Avare :

. I, 1 : Valère, à Elise : Je vous vois soupirer, hélas, au milieu de ma joie.

. I, 1 : Valère à Elise : Hé ! que pouvez-vous craindre, Elise, dans les bontés que vous avez pour moi ?

Elise : Hélas ! cent choses à la fois. --> ouvrant

. I, 1 : Hélas ! qu'avec facilité on se laisse persuader par les personnes que l'on aime ! --> ouvrant

. I, 2 : Cléante : ... j'appréhende votre sagesse...

Elise : Hélas ! mon frère, ne parlons point de ma sagesse... --> ouvrant

. III, 5 : Frosine : .. quelle est votre inquiétude ?

Mariane : Hélas ! me le demandez-vous ?

. IV, 1 : Mariane : Hélas ! suis-je en pouvoir de faire des résolutions ? Et dans la dépendance où je suis, puis-je former des souhaits ? --> ouvrant

. Cléante : hélas ! où me réduisez-vous ? --> ouvrant

. Harpagnon : Hélas ! mon pauvre argent

. Hélas ! me le demandez-vous ? --> ouvrant

. Mariane : Hélas, à vos paroles, je puis ici répondre --> ouvrant

. Maître Jacques : Hélas ! comment faut-il donc faire ?

- L'Ecole des femmes, 1662 :

. II, 5 : Arnolphe : Vous voir contente est ce que je désire

Agnès : Hélas, que je vous ai grande obligation,

Et qu'avec lui j'aurai de satisfaction. --> ouvrant

. V, 1 : Hélas, que deviendrai-je... ?

. V, 4 : Arnolphe : Le deviez-vous aimer ?

Agnès : Hélas ! Est-ce que j'en puis mais ? Lui seul en est la cause... --> ouvrant

. V, 4 : Arnolphe : Vous ne m'aimez donc pas, à ce compte ?

Agnès : Vous ?

Arnolphe : Oui.

Agnès : Hélas, non.

. V, 4 : Arnolphe : Et quelques coups de poing satisferaient mon coeur

Agnès : Hélas ! vous le pouvez, si cela peut vous plaire.

- L'Ecole des maris, 1661 : 1 exemple :

. Non, je n'ai garde, hélas !

- L'Etourdi, 1655 : 4 exemples :

. I : Hélas, vous êtes mort. (ouvrant)

. Hélas ! Quelle surprise, et quel sort est le vôtre ! --> ouvrant

- . Hélas, de ce malheur, je crois, votre femme conçut tant de douleur...
- . Mais dans Naples, hélas !

- Impromptu de Versailles, 1663 : 2 exemples

- Comtesse d'Escarbagnac, 1671 : 1 exemple.

- Princesse d'Elide, 1664 : 4 exemples.

- Bourgeois gentilhomme, 1660 : 7 exemples.

I, 2 : Musicien, chantant :

Si vous traitez ainsi, belle Iris, qui vous aime,
Hélas ! que pourriez-vous faire à vos ennemis ?

. I, 2 : Monsieur Jourdain, chantant :

Je croyais Janneton plus douce qu'un mouton,
Hélas ! Hélas !
Elle est cent fois, mille fois plus cruelle --> déception
Que n'est le tigre au bois.

. Hélas, où le rencontrer ? --> ouvrant

. Hélas, Dieu m'en garde. --> ouvrant

. Hélas ! mon Dieu ! mon mari est devenu fou.

- Dépit amoureux : 9 exemples :

. Hélas, je n'en dis rien. -->ouvrant

. Hélas, je la dirai. --> ouvrant

. Hélas, que j'ai de paine à rompre le silence. --> ouvrant

. Mais, hélas...

. Hélas, oui... --> ouvrant

. Hélas, pardon vous-même... --> ouvrant

. Hélas, seigneur Albert... --> ouvrant

. Hélas, ne traitez point ceci de raillerie. --> ouvrant)

- Le malade imaginaire : 16 exemples :

. Angélique : Ô ciel ! quelle infortune ! quelle atteinte cruelle ! Hélas ! Faut-il que je perde mon père...

- Le médecin malgré lui, 4 exemples

- Le misanthrope, 1 exemple --> ouvrant

- Le Sicilien, 1667 : 1 exemple :

Heureux, hélas, qui peut aimer ainsi !

- Tartuffe, 1669 : 8 exemples

- Les amants magnifiques : 13 exemples.

- Les Fâcheux, 1661 : 4 exemples.

- Les Femmes savantes, 1672 : 4 exemples.
- Les fourberies de Scapin, 1671 : 6 exemples.
- Les Précieuses ridicules, 1659 : 2 exemples.
- Eh bien, Mesdames, que dites-vous de Paris ?
- Hélas ! qu'en pourrions-nous dire ? (Molière, Précieuses ridicules, 9)
- Mélicerte, 1666 : 6 exemples.
- Monsieur de Pourceaugnac, 1669 : 3 exemples.
- Pastorale comique, 1667 : 3 exemples.
- Psyché, 1671 : 7 exemples.
- Sganarelle, 1660 : 7 exemples.
- Belle Nymphé, hélas, je te plains (ibid.)
- Dieux, hélas ! Pouvez-vous bien voir ce portrait de vostre pouvoir s'aller de tristesse détruire ? (ibid.)
- Hélas, fus-je jamais si cruel que vous l'êtes ? (Racine, Andromaque, I, 4)
- Hélas ! quand reviendront de semblables moments ? (Fables, IX, 2)
- Hélas ! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands (ibid., II, 4)
- Hélas ! que j'en ai vu mourir des jeunes filles ! (Hugo, Orientales, XXXIII, 1)
- Hélas ! les beaux jours sont finis ! (Gautier, Emaux et camées, Ce que disent les hirondelles)
- Veuve d'Hector, hélas ! et femme d'Hélénus ! (Baudelaire, Tableaux parisiens, Le cygne, II)
- La chair est triste, hélas, et j'ai lu tous les livres (Mallarmé, Poésies, Brise marine)
- Hélas, je sens d'avance la vanité de toute diversion (Colette, Vagabonde, p 15)
- Quand l'univers disparaîtra, le rapport, hélas, mieux vaut t'y résigner, disparaîtra avec lui... (D'Ormesson, La douane de mer, 1993, Deuxième jour)
- Cette solution de génie était hélas impossible (ibid., Troisième jour)
- Tu peux enlever les fleuves, les montagnes, les arbres hélas! et les voitures qui sont devenues une des clés et le symbole de l'âge où j'ai vécu (ibid.)

- Hélas pour nous tous, il me"semble que pour toi la vie est devenue comme un songe (Lanzmann J. La horde d'or, 1994)
- C'en était, hélas, bien fini de jouer avec l'apparence et de gagner à tous les coups (Lanzmann J., La horde d'or, 1994)
- on pouvait lire... en caractères gothiques et tout enluminés : "Méfie-toi du vin ! Qu'est-ce qui fait les ha et les hélas". (Rolin, L'organisation, 1996)
- Hélas, hélas! le bilan sera beaucoup plus élevé (commentateur, à propos du bilan des victimes de l'attentat terroriste sur les tours du World Trade Center de New York, le 11 septembre 2001)
- Que le maire de New York ne connaisse pas le nombre de morts, hélas, hélas, hélas, c'est tout à fait normal (idem)
- Il faut souhaiter qu'une issue rapide et juste permette d'éviter l'embrassement de la région (Pakistan et autres), attisé par les appels à la haine de ben Laden et ses acolytes. Le terrain, hélas, est propice à la montée du terrorisme (Editorial DNA, 18 octobre 2001, par M. R. Wassmer, p. 2)
- [Quels sont les mots les moins demandés dans les questions posées à Orthotel ?]
Charles-Etienne : - D'abord, hélas ! des mots qui nous ont coûté beaucoup de temps et de soucis, les mots grammaticaux : articles, pronoms, conjonctions (et je pense qu'il en est de même pour nos amis lexicographes).

L'interjection chez Bovelles (Tabulae breves Gallicanarum vocum, docentes quatenam earum factitiae & arbitrariae, vel barbarae, & quae ab origine LATina manarint)

Ah vox plus Gallica quam Latina, & in doloribus atque in adversis casibus exclamatoriam habens vim, ut in is, Ah le coquin, Ah le traistre, Ah le larron. Sonat enim praesertim in diffamatione sceleratae personae. Vix enim aliquando ipsa additur in indicium virtutis, aut ingenuitatis, aut perfectae cuiuspiam actionis (49)

Ah, mot plus français que latin, a une valeur exclamative dans les douleurs et dans l'adversité, comme dans : A le coquin, a le traistre, ah le larron. En effet, on l'entend surtout lorsqu'on critique un scélérat ; à peine l'ajoute-t-on quelquefois pour indiquer le courage, la loyauté ou une action parfaite.

Aie vox dolentis, barbara est vel tracta a voce oscito, quod osci tantes patulo ore hanc proferre vocem solent, quasi lassī & fessi, vel animo soluti & supini (50).

Aie, mot de celui qui souffre ; c'est un mot barbare ou bien tiré de oscito (je bâille), parce que, ceux qui ont la bouche ouverte, en bâillant, ont coutume de dire ce mot, comme des gens harassés et fatigués ou amollis ou nonchalents

Ahai, barbara vox taedentium : ab a & aie, voce etiam barbara (51)

Ahai , mot barbare de ceux qui expriment leur dégoût ; de a et aie, mot barbare également.

Fi vel phi , quam vocem adversum tetrum odeorem vulgus exclamans in ore habet : pendet à fetore vel à fece (60)

Fi ou Phi, mot que le peuple a dans la bouche lorsqu'il s'exclame en sentant une odeur repoussante ; ce mot vient de fetor (puanteur) ou de faex (résidu).

Hen, vox maleintelligentis, & eiusdem dicti resumptionem postulantis, rustica et incerta (62)

Hen, mot de celui qui comprend mal et qui demande la répétition du même mot ; c'est un mot gauche et incertain.

Hay, huir, ho, voces rusticorum equos adurgentium, & arbitrariae sunt prorsus (62)

Hay, huir, ho : mots des paysans qui pressent leurs chevaux : ils sont tout à fait arbitraires.

He, agrestis vox alterius interpellatoria, & originis arbitrariae, he he, quod aiunt, parle a moy (62)

He, mot des campagnards pour interpeller autrui : il est d'origine douteuse : he he, disent-ils, parle à moy.

Ha ha ha, arbitraria vox ridentium, à similitudine, & ab ipso affectu nascens (62)

Ha ha ha, mot douteux, à l'imitation de ceux qui rient et qui est produit par l'état d'hilarité lui-même.

Hu hu hu, contraria vox flentium, etiam ab affectu ipso dolentium, tracta in usum (62)

Hu hu hu, mot opposé, c'est le mot de ceux qui pleurent. C'est l'état même de ceux qui sont affligés qui a mis ce mot en usage.

Helas, composita vox à duabus He & las, quae sunt dolentium. He alterius citatoria est, las veto dolentis & lugentis, ob quoduis incommodum (63)

Helas : mot composé de deux autres he et las, qui sont des mots d'affliction. He sert à appeler autrui mais las est le mot de ceux qui sont affligés et qui pleurent pour quelque malheur.

Las, vox dolentis & lugentis, à qua dicta est confici Helas, etiam dolentis vox (65)

Las, mot de celui qui souffre et se lamente, à partir duquel on a fait, dit-on : Helas, qui est également le mot de celui qui souffre.

O, & Gallica & Latina vox est, quam vulgus in ea, qua & Latini, significacione usurpare solet, tam in bonum quam in malum succlamando (70)

O, mot) la fois français et latin que la langue vulgaire a coutume d'employer dans le même sens que les Latins, dans une exclamation, en bien ou en mal.

COMMUNICATION SOUS FORME D'INTERJECTIONS

Toc toc toc ! Chut ! Boum ! Héla ! Ouf!

Un corps d'interjections de base, qui traverse les siècles ? Interjections de base qui se perdurent depuis le latin :

Mais des variables s'observent, qui ne sont pas fortuites, et qui peuvent refléter des options significatives :

Chez Rabelais, au chapitre III du Pantagruel, le héros exprime alternativement douleur et joie : "Ha, Badebec...Ha, pauvre Pantagruel..." vs. "Ho, mon petit fils..., ho; ho; ho; ho, que je suis aise" (p. 21). Commentaire de M.-L. Demonet, renvoyant à la distinction opérée par Pierre Hélié entre les interjections exprimant les passions de l'âme et les interjections à sons "illitéraux" rendant artificiellement une "passion" de l'âme comme le rire. "Le lecteur semble avoir une perception spontanée de la symétrie entre les deux types d'interjection. Cependant, une lecture à haute voix fait mieux sentir la différence : tandis que la prononciation du "ha" douloureux ne présente pas de difficulté (nous avons l'habitude, par convention sans doute, de lire de tels "ha" dans la littérature), celle de "ho" est moins évidente, puisqu'il faut reproduire une forme de rire qui n'est pas forcément la nôtre ; le lecteur est ici seul juge, et l'on ne peut pas parler de convention, car le "ho" pourrait aussi marquer l'étonnement."

M.-L. Demonet fait remarquer que "dans sa transcription des sons "illitéraux" du rire, l'auteur a choisi certains graphèmes - Rabelais n'utilisant pas, semble-t-il, les graphies "ah" et "oh"..." (DEMONET 1992, 299). En regard, dans son *De recta pronunciatione*, Erasme, faisant de l'interjection une "nota affectum", souligne que la lettre "h" "consonantibus vero postposita vehementius sonat", en s'appuyant sur des exemples aussi bien latins que français ("aha", "vaha", "ohe", "prohe"); mais dans sa restitution du rire, le lecteur choisit à son tour son propre mode de diction, l'essentiel étant non pas de lire, mais de "signifier" le rire..." "Le cri rendu par le "ha" est aussi un symptôme de la douleur dont la transcription est après tout passablement conventionnelle, mais que les habitudes de lecture nous font tenir pour naturelle. L'expression directe de l'affect ne va pas de soi" Et M.-L. Demonet fait remarquer que dans le *Pantagruel* et le *Gargantua*, le rire peut tout aussi bien être transcrit par "ha" (*Pantagruel*, ch. XIV, XV, XXVI, XXXII: *Gargantua*, XIX) que par "ho" (*Pantagruel*, ch. III, XV)) (DEMONET 1992, 299) C'est dire que l'interjection, en tant que signifiant, est filtrée par le récepteur, le filtre et donc l'interprétation de l'interjection est conditionné par tout un ensemble de paramètres : le contexte, mais aussi le système linguistique de ce récepteur.

Compléments sur les interjections chez Ronsard.

Terreaux signale en outre un problème particulier "Avant d'en finir avec les interjections, on notera que Ronsard substitue constamment l'interjection ha à l'interjection hé ou é. D'après Nicot, hé sert à interpeller ou à marquer une plainte ; ha marque au contraire un regret, un souhait, et s'emploie "quand on menace ou tance quelqu'un". On peut se demander plutôt si hé ou é n'avait pas une valeur familière et n'aurait pas disparu pour cette raison.

É, que je porte et de hayne et d'envie

Au medecin, qui vient soir et matin

Sans nul propos tastonner le tetin,

Le sein, le ventre, et les flancs de m'amie. (147, 1-2)

--> Ha ! que je porte... (1560 et 1578, éd. Vaganay, II, 101, LIII)

De même 131, 3-4 : ... hé, que l'homme est bien veau / Qui aux dames se fie...

--> ha! qu'un homme... (1557)

É, que voulés-vous dire ? Esse ainsi comme il faut

Par pitié refroidir de vôtre amant la flamme ? (174, 7)

--> ... Ha que voulez-vous dire ? (1557)"

Hé Dieu, que je suis aise... (184, 9)
 --> Ha Dieu... (1560)" (Terreaux 1968, 540-41)

Cependant, un nombre non négligeable d'interjections subsistent dans les Amours, ne serait-ce qu'au début des poèmes : dans l'édition de 1578, on ne relève pas moins de 3 poèmes commençant par Ah, 6 poèmes commençant par Ha, 3 poèmes commençant par Hé, 2 poèmes commençant par Hélas, 4 commençant par Las, 5 poèmes commençant par O⁴⁸. Certains poèmes sont même comme ponctués par des interjections, tel Le voyage de Tours ou les amoureux, où se succèdent, en marquant les articulations dans le discours de Thomas :

Las : Las ! je ne la creu pas... (II, 81, éd. Vaganay)
 O, à l'adresse de l'amoureuse, comme ailleurs :
 O ma belle Francine, ô ma fiere... (ibid.)
 Helas appuyant la supplication : Helas prends donc mon coeur (ibid., 82)
 Ha : Ha cruelle demeure, et tes yeux amoureux
 Ne destourne de moy... (ibid.)
 O belle au doux regard, Francine au beau sourcy,
 Baise moy, je te prie... (ibid.)
 Mas ! Où fuis tu de moy ? (ibid.)

Semble se confirmer aussi que certaines interjections n'appartiennent pas au même registre de style, si l'on en juge par leur distribution : Hé semble ainsi davantage réservé à l'adresse familière.

Telle autre peut être jugée franchement vulgaire, comme Ian, que Ronsard élimine dans ses corrections :
 Ian, je vous punirai du peché de paresse (141, 8)
 --> Ha, je...

Selon R. Belleau, Ian est une "particule prise du vulgaire, laquelle signifie accorder et affirmer quelque chose" (Ronsard - Belleau 1560)

Enfin, telle interjection a une connotation archaïsante, comme dea :

Et dea beaultez... (46, 13)
 --> O corps parfait...
 Dea, que mon mal contente mon plaisir (90, 9)
 --> Certes mon mal... (90, 9)

48 Soit :

- Ah belle eau vive, ah fille d'un rocher (II, 190) ; Ah belle liberté qui me servois d'escorte (II, 274); Ah longues nuicts d'hyver, de ma vie bourelles (II, 465)
 - Ha, Belacueil, que ta douce parolle (I, 184); Ha, je voudrois richement jaunissant (I, 24); Ha maudite nature ! Hé, pourquoi m'as tu fait (II, 451); Ha, Mort, en quel estat maintenant tu me changes ! (II, 166); Ha que je porte et de haine et d'envie (II, 101); Ha, que ta Loy fut bonne et digne d'estre apprise (II, 253)
 - Hé, Dieu du ciel, je n'eusse pas pensé (II, 406); Hé, n'est ce pas, mon Pasquier, hé n'est ce pas grand cas ? (II, 31) ; Hé que me sert, Pasquier, ceste belle verdure (II, 394)
 - Helas ! je n'ay pour mon objet (II, 162); Helas ! voicy le jour que mon maistre on enterre (II, 243)
 - Las, je me plains de mile et mile et mile (I, 41); Las je ne veux ni ne me puis desfaire ((II, 419); Las! pour vous trop aymer je ne vous puis aymer (II, 397); Las ! sans espoir je languis à grand tort (II, 420)
 - O de Nepenthe et de liesse pleine (II, 292); O doux parler, dont l'aspect doucereux ((I, 66) ; O ma belle maistresse, à tout le moins prenez (II, 398) ; O toy qui n'es de rien en ton coeur amoureuse (II, 394); O traits fichez jusqu'au fond de mon ame (I, 192).

Selon L. Terreaux, “cette suppression est peut-être due à ce que *quede* tendait à s’employer avec *oui* et *non*, sous la forme *oui da*, *non da*”, et il renvoie à Théodore de Bèze, Muret comparant le mot au *deh* des Italiens, fréquent qu’il est chez les Pétrarquistes (Terreaux 1961, 324).

Nouvelles interjections :

- *bof*, intégré dans la *bof*-génération, couverture du *Nouvel Observateur* de 1978.
- *Pscht !* interjection signifiant “On s’en bat l’œil”. Interview du Président de la République française le 14 juillet 2001, repris par la Presse, dont lors de la revue de presse du 26 juillet 2001 à 8h 30 à la station de radio Europe 1.

Le développement de la bande dessinée favorise la création et le renouvellement des interjections. Bande dessinée comme réservoir naturel d’interjections : “L’une des caractéristiques du langage des ballons de la BD, qui prend de plus en plus d’importance au détriment du texte hors de l’image qui devient uniquement illustratif, est effectivement l’emploi systématique du style direct. De plus, dans la BD, on ne peut que constater la primauté de la fonction de “pseudo-communication de personne à personne” dont parle Fresnault-Deruelle (FRESNAULT-DERUELLE 1972, 15) : les appellatifs, les injures, le vocabulaire de l’action, de l’imprécation, l’interrogation constituent l’ample majorité du texte, les relations interpersonnelles se révélant très importantes ou même le plus important.

Caractère appellatif donc du texte de la BD ! Si l’on ajoute tout un ensemble de travaux récents, portant cependant plus spécialement sur l’onomatopée.

Ouverture vers les autres langues romanes :

Le roumain possède un répertoire très riche d’interjections. Leur emploi n’est pas limité à l’énoncé oral : elles sont très fréquentes également dans les textes littéraires, où elles servent d’outils stylistique pour marquer la spontanéité. Il existe un fonds interjectif commun à toute la Roumanie (*ah*, *oh*, etc.), mais on note aussi des interjections propres au roumain (créations ou emprunts) : *vai*, *auteu*, *haide* “allons!” (*turc*), etc. Comme palliatif à l’absence de moyens externes d’enrichissement, pendant de longs siècles, la langue a eu recours à la lexicalisation d’un certain nombre d’onomatopées et d’outils interjectifs.” (BEC 1971, 197)